

REVISION DES COCCINELLIDES

DE LA

FAUNE MALGACHE

par le D^r A. SICARD (1).

II. COCCINELLIDAE APHIDIPHAGAE.

TABLEAU DES SOUS-FAMILLES.

- A. Antennes n'atteignant pas la base du prothorax. Yeux finement granulés.
- B. Insertion des antennes à découvert.
- C. Épipleures sans fossettes ou à fossettes obsolètes, à bord incliné et, dans ce cas, assez larges.
- D. Dessus glabre..... **I. COCCINELLINI.**
- D'. Dessus pubescent.
- E. Épistome entaillé en avant, à côtés avancés.....
..... **IV. CHNOODINI.**
- E'. Épistome entier ou échancré en arc de cercle très large.
- F. Corselet aussi large que les élytres à la base et appliqué contre eux. Antennes de 10 ou 11 articles, les deux premiers souvent soudés....
..... **VI. SCYMNINI.**
- F'. Corselet plus étroit que les élytres, son angle postérieur éloigné de l'angle huméral de l'élytre qui est plus ou moins arrondi. Antennes de 8 ou 10 articles libres..... **V. ORTALIINI.**
- G. Épipleures des élytres étroits, à fossettes profondes et abruptes..... **III. HYPERASPINI.**
- B. Épistome soudé avec les joues, pour former un canthus entaillant les yeux et cachant l'insertion des antennes.
..... **II. CHILOCORINI.**
- A'. Antennes atteignant la base du prothorax. Yeux à grosses facettes..... **VII. RHIZOBIINI.**

(1) Ce mémoire fait suite à celui publié en 1907 par l'auteur dans les *Annales*, p. 425.

I. COCCINELLINI.

TABLEAU DES GENRES.

- | | |
|---|--------------------------------|
| 1. Écusson moyen, au moins aussi large que le huitième de la largeur d'un élytre à la base..... | 2. |
| — Écusson très petit, à peine aussi large que le douzième de la largeur d'un élytre à la base..... | 11. |
| 2. Prosternum sans fossettes aux angles antérieurs..... | 3. |
| — Prosternum avec une fossette aux angles antérieurs..... | 3. |
| 3. Antennes n'atteignant pas la base du prothorax, massue serrée, composée d'articles plus larges que longs..... | 4. |
| — Antennes atteignant la base des côtés du prothorax, massue à articles plus serrés; corselet très faiblement échancré, plutôt sinué au bord antérieur..... | 2. Thea Muls. |
| 4. Plaques abdominales petites, en arc de cercle régulier, atteignant la moitié de la longueur de l'arceau..... | 1. Adalia Muls. |
| — Plaques abdominales grandes, prolongées environ jusqu'au bord postérieur de l'arceau, anguleuses, à côté externe sinué..... | 3. Leis Muls. |
| 5. Antennes plus longues que la largeur du front..... | 6. |
| — Antennes à peine aussi longues que la largeur du front... | 10. |
| 6. Épipleures larges; taille grande..... | 7. |
| — Épipleures médiocres; taille moyenne..... | 8. |
| 7. Ongles dentés à la base..... | 4. Cyrtocaria Cr. |
| — Ongles simples..... | 5. Omalocaria , n. gen. |
| 8. Épistome tronqué ou faiblement sinué en avant, laissant les mandibules à découvert; labre long. | 8. Autotela Weise. |
| — Épistome entaillé en arc de cercle, ses côtés avancés, recouvrant en partie les mandibules..... | 9. |
| 9. Massue des antennes grêle et allongée. | 6. Coelophora Muls. |
| — Massue des antennes courte..... | 7. Dysis Muls. |
| 10. Prothorax plus étroit que les élytres à la base..... | 9. Cydonia Muls. |
| — Prothorax de la largeur des élytres à la base.. | 10. Elpis Muls. |

11. Forme générale arrondie; élytres (pris ensemble) en arc de cercle large à l'extrémité, à repli étroit, parallèle. 11. **Alesia** Muls.
- Forme générale ovulaire; élytres généralement en ogive en arrière, à repli étroit, atténué postérieurement. 12. **Verania** Muls.

I. Gen. **Adalia** Muls.

L'unique espèce malgache appartient au s.-g. *Xanthadalia* Crotch, caractérisé par ses plaques abdominales petites, à partie externe peu marquée, son corselet très transversal et la petitesse de son écusson.

A. Sommeri Guér. var. **Pipitzi** Weise. — Corps ovale, allongé, médiocrement bombé en dessus. Tête rousse avec le vertex noir (cette bande noire échancrée dans son milieu), à ponctuation fine et dense; antennes et palpes jaunes, avec le dernier article de la massue des premières et l'angle externe du dernier article des seconds parfois enfumés. Corselet transversal, deux fois moins long que large à la base, celle-ci non rebordée, à ponctuation fine et dense; roux, avec une étroite bande basale noire n'atteignant pas les angles postérieurs, dilatée à chacune de ses extrémités en une tache triangulaire; souvent en outre il y a deux points noirs, parfois quatre, en ligne transversale sur le disque. Écusson noir, petit, triangulaire. Élytres à ponctuation un peu plus fine et plus dense que celle du corselet, avec de gros points le long du repli; roux, à rebord sutural noir, avec en général une zone d'une couleur plus claire le long de la suture et du bord externe. Dessous noir, avec le prosternum (sauf le pourtour des hanches antérieures), les pieds et les derniers arceaux de l'abdomen roux; épimères méso et métathoraciques blanchâtres.

J. Weise considère cette espèce comme distincte de *A. Sommeri* Guérin, à cause de la taille plus petite, du corselet marqué de sept points noirs et de l'abdomen en grande partie clair de cette dernière; cependant la collection du Muséum renferme un certain nombre d'individus dont quelques-uns ont la taille de *A. Sommeri* et chez lesquels le ventre, au lieu d'être noir avec le dernier segment jaune, est clair sur les trois derniers arceaux; il en est de même de quelques exemplaires du Musée de Triug, qui ont quatre points au corselet.

La seule différence qui m'ait paru constante, est la présence chez *A. Pipitzi* d'une bande basale noire au corselet tandis que *A. Sommeri* a seulement des points séparés (sept en général). Ce caractère ne semble

pas spécifique et je pense que *A. Pipitzi* est une variété de *Sommeri*.

Le tableau suivant servira à la distinguer :

1. Corselet à sept points libres; abdomen en grande partie flave (Mozambique)..... **Sommeri** Guér.
- Corselet avec une bande basale noire et deux ou quatre points noirs; abdomen largement noir à la base (Madagascar)..... var. **Pipitzi** Weise.

J'ajouterai que deux exemplaires d'*A. Pipitzi*, portant « Madagascar » comme étiquette de localité, sont classés dans la collection Dupont sous le nom de *Harmonia Sommeri* et qu'il y a de grandes chances pour que ces insectes aient été vus par Mulsant, comme la plupart de ceux de la collection Dupont.

Madagascar, sans localité (*P. Comboué*, coll. du Muséum de Paris); centre-sud (*Alluaud*, 1901); Ambohitombo (*F. Mayor*, Musée de Tring); Boéni, pays Androy (*Decorse*, coll. du Muséum); Mayotte (*Mogenet*, 1895, coll. Alluaud).

Ne paraît pas exister dans le nord de l'île.

2. Gen. **Thea** Muls.

Les trois espèces malgaches de ce genre ont été placées tantôt dans le genre *Thea*, tantôt dans le genre *Psyllobora*. La distinction entre ces deux genres est d'ailleurs presque théorique et ne repose que sur la présence ou l'absence de sinuosités postoculaires au bord antérieur du prothorax. Ces dernières sont moins accusées ou n'existent pas dans le genre *Psyllobora*. Pratiquement, le genre *Thea* comprend les espèces de l'ancien monde et le genre *Psyllobora* les espèces américaines, de beaucoup les plus nombreuses; chez les premières le mésosternum est entier, tandis qu'il est en général très légèrement échancré dans les autres. Les espèces malgaches peuvent se distinguer de la façon suivante :

1. Élytres clairs, à 4 points noirs situés le long du bord externe..... 2.
- Élytres clairs, à 9 taches noires : 2, 3, 1 2, 2, 1; corselet à 5 taches..... **variegata** F.
2. Corselet environ 2 fois 1/2 aussi large que long, à 2 points noirs..... **marginotata** Muls.
- Corselet environ 3 fois aussi large que long, concolore....
..... **8-punctata** Weise.

T. marginenotata Muls. — Arrondie, médiocrement convexe. Tête d'un blanc jaunâtre, presque lisse; yeux noirs; palpes et antennes jaunes; corselet variant du blanc flavescents au jaune paille, marqué de deux points noirs, un peu plus rapprochés de l'écusson que du bord externe, touchant presque la base; côtés légèrement relevés en gouttière et transparents. Écusson flave. Élytres variant du blanc flavescents au jaune roux, marqués le long du bord externe de quatre points noirs, de taille variable, le dernier étant quelquefois le plus gros. Point 1 sur le calus, de forme irrégulière; 2 au tiers de la longueur, un peu plus près du bord externe, touchant le bord interne de la gouttière; 3 un peu après le milieu, un peu moins rapproché du bord latéral; 4 environ aux cinq sixièmes, aussi éloigné du bord latéral que de l'extrémité, un peu plus rapproché de la suture. Ponctuation assez forte et dense, simple. Dessous et pieds blanchâtres.

Spéciale à la région malgache : montagne d'Ambre!; mont Amboitrosy (*Dr Joly*, Muséum de Paris); Mayotte (*Humblot*, sec. Fairmaire); Imerina (*Sikora*, *Nanta*); Diego-Suarez (*Alluaud*); Sainte-Marie de Madagascar (collection Oberthür).

T. 8 punctata Weise. — Très semblable à la précédente, en général un peu plus grosse; couleur variant du blanc flavescents au roux; corselet concolore, plus transversal; taches des élytres plus grosses; ponctuation plus forte.

Cette forme, décrite de Mayotte par Fairmaire, sous le nom de var. *impuncticollis* de la précédente, a été élevée au rang d'espèce par J. Weise. Elle ne diffère guère du type *marginenotata* que par son corselet sans taches, car chez les exemplaires plus gros de cette dernière espèce, surtout chez ceux qui sont roux au lieu d'être d'un blanc jaunâtre pâle, la ponctuation est manifestement plus grosse. D'autre part, s'il est vrai que les exemplaires à corselet immaculé aient en général une taille plus grosse (c'est le cas pour ceux qui existaient dans la collection de Tring mélangés à l'espèce anciennement décrite), il n'en est pas toujours ainsi. Le type de la variété *impuncticollis* Fairm. est de la taille habituelle de *marginenotata* et il en est de même d'un exemplaire du Muséum provenant de la collection Ach. Deyrolle.

Cependant, je maintiens la *T. 8-punctata* comme espèce parce que dans tous les individus à corselet sans tache le prothorax m'a paru notablement plus transversal que dans les individus à corselet bimaculé.

Madagascar : Imerina (*Sikora*); Mayotte (coll. Fairmaire); Betsileo (Mus. de Tring).

T. variegata Fabr. — Eu ovale court. Tête jaune avec deux points noirs sur le vertex et un autre sur le front; palpes et antennes roux. Prothorax jaune à cinq points noirs, l'un antéscutellaire (le plus petit) et les quatre autres en demi-cercle au-devant du premier (les deux postérieurs touchant la base); ponctuation nette et assez dense. Écusson noir, en triangle équilatéral. Élytres jaunes à neuf taches noires : 1 et 2 près de la base, 1 plus près de l'écusson que de la tache, 2 en ovale allongé, quadrangulaire, juxtasaturale; 3, 4 et 5 au tiers antérieur, 3 allongée, quadrangulaire, juxtasaturale, non réunie à celle du côté opposé, 4 au milieu de l'élytre, en ovale un peu allongé, 5 étendue jusqu'au bord externe (1) étranglée au niveau du bord interne du repli; 6, 7 et 8 en rangée transversale, aux deux tiers, 6 en ovale un peu allongé, réunie à celle du côté opposé, 7 un peu plus antérieure, deux fois plus près de la suture que du bord externe, à peu près arrondie, 8 n'atteignant pas tout à fait le bord externe; 9 antéapicale, irrégulièrement quadrangulaire, à angles arrondis. Ponctuation plus forte et plus dense que celle du corselet. Dessous du corps avec le milieu du méso et du métasternum noir, et la partie médiane des premiers arceaux ventraux plus foncée. Pieds roux avec les cuisses rembrunies chez la ♀.

Nossi-bé (*Pierron*, 1885, Muséum de Paris); Mayotte (coll. Fairmaire).

Je n'en ai vu aucun exemplaire de Madagascar.

3. Gen. **Leis** Muls.

L'espèce malgache a été placée par Crotch dans le genre *Stictoleis*. Ce genre a été créé par Crotch (Rev. p. 118), pour un petit groupe des *Leis* de Mulsant de forme très convexe, avec les élytres à tranche très étroite et l'écusson droit sur les côtés, à ponctuation très fine, à couleur foncière claire, avec des points noirs parfois rénnis. Ces différences nous semblent tout au plus, vu leur peu d'importance, motiver la création d'un sous-genre. La seule espèce malgache *L. coryphaea* se distingue des autres par sa ponctuation obsolète.

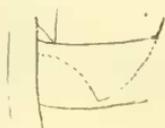
L. coryphaea Muls. — Convexe, subovale. Tête, antennes et palpes d'un jaune plus ou moins brun, sans taches. Corselet variant

(1) Cette description s'applique à tous les individus, d'ailleurs peu nombreux, que j'ai vus de la région malgache. Je possède des individus du continent : 1° sans taches aux élytres, 2° à taches toutes arrondies, séparées, petites, 3° à taches plus ou moins largement réunies en bandes.

du jaune d'ocre au rouge brunâtre, avec quatre points noirs disposés en demi-cercle au-devant de l'écusson, les intermédiaires parfois peu apparents, les externes situés vers le quart externe de la base qu'ils touchent presque; côtés sinués, finement rebordés; base tronquée au-devant de l'écusson, bord antérieur fortement échancré, le milieu de l'échancrure convexe. Écusson triangulaire, jaune. Élytres prolongés en ligne droite jusqu'un peu au delà du calus huméral, plus larges que le prothorax à la base, arrondis régulièrement sur les côtés, arrondis à l'extrémité, variant du jaune au brun rouge avec, à l'état normal, 11 taches libres disposées sur quatre rangs : 3. 3. 3. 2. Les trois premières taches en ligne droite subbasilaire, celles de la 2^e rangée, au tiers, en ligne à peu près transversale, celles de la 3^e rangée vers les deux tiers sur une ligne arquée en avant, les deux dernières aux cinq sixièmes de la longueur; toutes ces taches généralement grosses, les plus petites étant celles de la base et la 11^e, et la plus grosse la juxtasuturale de la deuxième rangée. Dessous du corps et pieds d'un roux jaune, plus pâle sur les épimères du méso et du métasternum et sur les côtés des arceaux abdominaux. Plaques abdominales prolongées environ jusqu'au bord postérieur de l'arceau, anguleuses, à côté externe sinué.

Le type est généralement d'un jaune d'ocre avec les taches grosses, plus ou moins irrégulièrement arrondies. Chez les individus à couleur foncière d'un rouge brun, les taches sont en général plus petites.

C'est un pareil exemplaire que Fairmaire a décrit sous le nom de *Cyrtocaria 26-punctata*.



var. **deficiens**, nov. — Élytres en général d'un rouge brun, avec quelques taches en moins; le plus souvent c'est la tache 11 qui est la première à faire défaut, puis les taches 1 et 3 et enfin la tache intermédiaire de la 2^e rangée. Élytres à 7 taches : 1, 2, 3, 1.

var. **extensa**, nov. — Quelques-unes des taches liées ensemble; le plus souvent ce sont les taches de la seconde rangée, puis les deux latérales des rangées intermédiaires réunies le long du bord externe, ou bien les deux apicales. Chez un de mes exemplaires récolté à la montagne d'Ambre, les taches de la rangée intermédiaire sont unies entre elles et, en outre, les externes et les intermédiaires sont unies longitudinalement; de plus, les deux apicales sont également réunies, si bien que le dessus est le suivant : 1, 2, 3, 4 + 5 + 6, 7, 8 + 9, 9 + 6, 10 + 11; les points du corselet sont dans cette forme réunis le plus souvent en forme de M.

var. **moesta**, nov. — Corselet noir, élytres noirs à reflet brunâtre, les taches normales se distinguant très vaguement sur la couleur foncière.

Coll. du Muséum (*Humblot*, 1885), sans localité précise; Madagascar, sans localité (*Goudot*, 1834, *Catal*, 1890); baie d'Antongil (*Mocquerys*); montagne d'Ambre!

J'ai pris cette espèce à environ 900 mètres d'altitude sur un arbuste à feuilles lancéolées. Les larves dévoraient de petites Cochenilles plaquées à la face inférieure des feuilles où étaient accrochées aussi quelques nymphes de cette espèce. C'est sur ces individus qu'a été faite la description de *V. Xamheu* (*Mœurs et Métam. des Ins.*, 14^e mém., p. 125).

4. Gen. **Cyrtocaria** Cr.

Cette coupe générique, bien caractérisée par Mulsant sous le nom de *Harma* (1) (*Species des Col. Trim. Sécur.*, p. 238), a été reproduite par Crotch exactement avec les mêmes caractères sous le nom de *Cyrtocaria*. Les trois espèces de ce genre, *C. regalis* Ol., *C. abbreviata* Muls. et *C. (Leis) inflata* Muls., sont caractérisées par la petitesse de la fossette prothoracique et les antennes relativement courtes. L'examen des plaques abdominales permet de les séparer en deux sous-genres bien distincts :

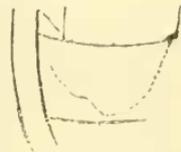
- A Plaques abdominales en angle arrondi à l'extrémité; segments abdominaux sans fossettes; forme gibbeuse, presque conique..... subg. **Cyrtocaria** s. str.
 A' Plaques abdominales en forme de crochet aigu, limitées et échancrées au côté externe par une fossette large bien nette située sur les côtés du premier segment abdominal; forme régulièrement convexe. subg. **Bothrycaria**, nov.

Les trois espèces peuvent se différencier d'après la couleur par le tableau suivant :

1. Élytres avec des taches noires, sans bordure suturale ni bande transversale..... 2.
 — Élytres avec une bordure suturale et une bande transversale noires..... **abbreviata** Muls.
 2. Élytres à sept taches noires dont une ou deux communes..... **regalis** Ol.
 — Élytres à quatre taches noires, toutes séparées.... **inflata** Muls.

(1) *Harma* Muls., 1851, nec Westwood (Lep.), 1850.

C. regalis Ol. — Forme générale arrondie et très gibbeuse. Tête rousse, à ponctuation fine et assez dense, surtout sur les côtés. Antennes et palpes roux. Corselet fortement échancré en avant, à bords latéraux rebordés et sinués antérieurement, étroitement relevés en gouttière; finement et assez densément ponctué, roux avec une tache noire entaillée en avant, couvrant environ la moitié médiane et n'atteignant pas le bord antérieur. Écusson noir, triangulaire. Élytres à ponctuation un peu plus superficielle que celle du corselet, plus larges que ce dernier à la base, à repli large, un peu rétréci en avant et très fortement en arrière, d'un rouge cerise, avec 7 taches noires dont deux suturales, communes : 1.4.3.2. Tache 1 sur le calus, subarrondie; 2 du septième au tiers de la longueur, un peu plus postérieure que 1, plus grosse, à peu près régulièrement arrondie; 3, 4 et 5 en rangée oblique en avant et en dehors, 3 plus petite que 1, à peu près au milieu de la longueur et au tiers externe de la largeur, 4 punctiforme, à égale distance entre 3 et 5, cette dernière en demi-cercle ou en triangle dont la base couvre du tiers aux deux cinquièmes du bord externe, couvrant tout le repli; 6 suturale, commune, aux 4/5 de la longueur, aussi grosse que la tache 2; 7 en forme de bande étendue du milieu de la largeur aux 3/4 de la longueur du bord externe, dans la direction de la tache 2. Dessous roux ainsi que les pieds. Plaques abdominales atteignant à peu près le bord postérieur de l'arceau, échancrées en arc de cercle à leur partie externe, leur extrémité postérieure en angle arrondi. — Long. : 8-13 mill.



var. **collaris**, nov. — Corselet sans taches.

var. **gutticollis**, nov. — Corselet marqué de deux points noirs liés ou non à la base.

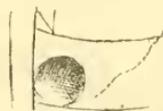
Dans ces deux variétés par défaut, la 1^{re} tache suturale est généralement divisée en deux petites taches juxtasuturales, et la 2^e tache latérale n'atteint pas le bord externe.

Madagascar, sans localité précise (Bernier, Grandidier, 1875); pays Androy (Alluaud, 1900, Decorse, 1901); pays Mahafaly (Bastard, 1900); Diego Suarez (Alluaud); Mayotte (Humboldt, 1887, Muséum de Paris); Antsianaka (Perrot, coll. Oberthür); Imérina (Nanta); montagne d'Ambre!

L'indication « Indes orientales » donnée par Olivier me semble erronée. J'ai pris moi-même un certain nombre d'exemplaires de cette

espèce à la montagne d'Ambre, à une altitude de 3 à 400 mètres, sur des feuilles de jacquier couvertes de pucerons; j'y ai trouvé également la nymphe, qui a été décrite par V. Xamheu (loc. cit., p. 120). Cette espèce laisse suinter, quand on la prend entre les doigts, un liquide d'un beau rouge vermillon et non jaune comme chez la plupart des espèces.

C. abbreviata Muls. — Hémisphérique, régulièrement convexe. Tête rousse, très finement et superficiellement ponctuée. Antennes et palpes roux. Corselet à côtés arrondis, non sinués, les angles antérieurs très arrondis, en cercle large, tronqué au-devant de l'écusson à la base, fortement échancré en avant, la partie médiane de l'échancrure très convexe. D'un rouge roux, avec une bordure basale noirâtre n'atteignant pas les angles postérieurs et dilatée nébuleusement au-devant de l'écusson, à ponctuation superficielle, très fine et assez dense. Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, à ponctuation extrêmement fine et superficielle, presque obsolète; d'un rouge un peu plus foncé que le corselet, avec la suture, le bord externe, deux bandes transversales et une tache humérale noirs. La bordure suturale de la largeur de l'écusson à la base, dilatée au tiers et aux deux tiers; la bordure externe très étroite, couvrant le bord externe de la tranche, un peu plus large à son extrémité apicale où elle se lie à la bordure suturale; la tache humérale en ovale allongé, dirigée un peu en arrière et en dehors, atteignant la base, un peu en dedans du calus qu'elle touche par son bord externe; la première bande étendue du tiers antérieur de la suture aux deux cinquièmes antérieurs du bord externe, un peu oblique en arrière et en dehors, un peu rétrécie graduellement à partir de la suture jusqu'aux deux tiers de sa longueur, où elle se dilate brusquement, puis redevient à peu près parallèle jusqu'au bord externe; la bande postérieure étendue obliquement du tiers interne de la largeur aux deux tiers du bord externe, arrondi et un peu renflée à son bord interne, puis parallèle



jusqu'au bord externe. Dessous du corps et pieds d'un rouge testacé, métasternum d'un noir brunâtre foncé. Les quatre premiers arceaux du ventre avec une dépression arrondie très nette. Plaque abdominale en angle aigu, concave à sa partie externe bordant la fossette, sinuée à sa partie interne. — Long. : 10 mill.

Par son système de coloration, cette espèce est analogue à quelques individus de l'île Key que j'ai reçus autrefois de Staudinger et Bang-

Haas (*C. thoracica* Weise), mais la forme générale et les plaques abdominales sont différentes.

Je ne connais que le *type* du Muséum de Paris (d'ailleurs en très mauvais état), sur lequel j'ai fait la description ci-dessus et qui porte sur son étiquette (Madagascar, *Léotaud*, 1843), bien que Mulsant, qui a eu l'exemplaire entre les mains, indique simplement l'Afrique comme patrie.

C. inflata Muls. — Un peu plus petite que la précédente dont elle est bien voisine par la petitesse de la fossette prothoracique et la forme des plaques. Tête rousse, à ponctuation très fine, très superficielle et médiocrement dense. Palpes et antennes roux. Corselet avec les angles antérieurs arrondis, très échancré en avant, en arc de cercle large à la base, non tronqué au-devant de l'écusson, étroitement rebordé sur les côtés et en avant, d'une façon presque obsolète au milieu du bord antérieur, à ponctuation très fine et très superficielle, d'un rouge roux, parfois avec quelques points nébuleux. Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, à ponctuation très fine et assez peu dense, d'un rouge roux avec chacun quatre gros points noirs : 1, 2, 1. Point 1 sur le calus, arrondi; 2 et 3 sur la même ligne transversale, au tiers antérieur, 2 arrondi, près de la suture qu'il n'atteint pas, 3 en forme de bande transversale, touchant le bord externe et dirigé légèrement en arrière et en dedans; 4 aux trois quarts du bord externe, de même forme que 3, mais dirigé en avant et en dedans. Dessous roux ainsi que les pieds, plus pâle sur les côtés. Quatre premiers segments abdominaux munis sur les côtés d'une dépression transversale, échancrant en arc de cercle le bord externe de la plaque abdominale qui est en angle aigu comme dans l'espèce précédente. — Long. : 7-9 mill.



Muséum de Paris, deux exemplaires étiquetés : (Madagascar, *Léotaud*, 1843).

5. Gen. **Omalocaria**, n. gen.

Voisin de *Cyrtocaria* Cr. par la petitesse de la fossette prothoracique, mais bien distinct par son prosternum sans carène, ses plaques abdominales à peine sinuées et non échancrées en ligne courbe au côté externe, restant bien distinctes du bord postérieur de l'arceau, prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur, par sa tranche non ou à peine rétrécie en avant et en arrière, son corps moins gibbeux et ses ongles simples.

O. Mocquerysi Kerv. — En ovale très court, presque hémisphérique. Tête, antennes et palpes roux; corselet jaune; avec une grande tache noire couvrant sa moitié médiane, non prolongée jusqu'au bord antérieur; à côtés convexes; transversal, fortement sinué à la partie antérieure de ses bords latéraux, faiblement à la base; à ponctuation faible, superficielle et assez dense. Écusson noir, médiocre, à ponctuation forte et dense. Élytres plus larges que le corselet, à ponctuation inégale, les gros points nombreux, surtout au bord interne du repli; roux à huit taches noires dont 3 suturales communes : 1, 1, 3, 2, 1. Tache 1 sur le calus, assez grosse, arrondie; 2 du sixième au tiers de la longueur, à la suture, un peu en arrière, son bord postérieur étant au niveau du bord postérieur de la tache 1; 3, 4 et 5 en rangée un peu arquée en arrière, 3 petite, au-dessous du bord externe de 2, 4 punctiforme, 5 grosse, transversale, couvrant le sixième de la longueur au bord latéral et le tiers de la largeur totale; 6 et 7 grosses, égales à peu près en dimensions à la tache 1, 6 suturale commune, 7 touchant par sa partie externe le bord interne du repli; 8 grosse, triangulaire, avec la partie postérieure un peu élargie, le sommet tourné vers la suture. Dessous roux, avec les épipleures tachés de noir à l'extrémité et vers le milieu.



Plaques abdominales en angle arrondi postérieurement, à peine sinuées à leur partie externe, la ligne des cuisses n'étant pas prolongée jusqu'au bord antérieur de l'arceau. Mésosternum profondément entaillé (jusqu'à un peu plus du quart de la longueur) à sa partie antérieure. Pieds robustes; ongles simples. — Long. : 10 mill.

Madagascar, sans localité précise. Je ne connais que l'exemplaire *typique* décrit par H. Gadeau de Kerville et actuellement en ma possession.

6. Gen. **Coelophora** Muls.

C. pentas Muls. — Hémisphérique. Tête, antennes et palpes jaunes. Corselet de même couleur, à côtés un peu plus clairs, sinué sur les bords auprès de ses angles antérieurs, en arc de cercle très peu convexe à la base, les angles postérieurs très légèrement obtus; marqué de cinq points noirs: un point au-devant de l'écusson, semi-circulaire, petit, touchant la base, un 2^e un peu plus rapproché de l'écusson que du bord externe, en ovale allongé, lié à la base, un



autre point plus externe, distant de la base, et un peu plus éloigné du bord externe, irrégulièrement arrondi. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, plus finement ponctués, régulièrement arrondis sur les côtés, à repli incliné, avec le bord externe de la tranche légèrement rembruni. Dessous jaune avec les épipleures très inclinés, plaques abdominales anguleuses, atteignant presque le bord postérieur de l'arceau. — Long. : 4,5 mill.

Anjouan (*type*, coll. Chevrolat); Mayotte (coll. Fairmaire), sous le nom d'*Aleria* (sic!) *basicollis*; montagne d'Ambre!

Cette espèce paraît fort rare; j'en ai pris un exemplaire, à la montagne d'Ambre en battant des arbustes. J'ai pu m'assurer par l'examen du *type* de la coll. Fairmaire que c'est bien cette espèce qui a été décrite sous le nom d'*Aleria basicollis*.

C. fallax, n. sp. — Hémisphérique. Tête d'un jaune pâle, avec les antennes et les palpes roux. Corselet à côtés légèrement sinués en avant, les angles antérieurs largement arrondis, les postérieurs presque droits, à ponctuation très superficielle, très fine et dense; jaune, avec une bordure étendue d'un angle postérieur à l'autre le long de la base, à peu près parallèle et couvrant environ le septième de la longueur, et une tache noire, également éloignée de la base et du bord antérieur, coupée droit en devant, semi-circulaire ou en triangle très largement arrondi en arrière, étendue en largeur à sa partie antérieure un peu au delà du niveau de la sinuosité postoculaire. Écusson noir, plus large que long, arrondi à son extrémité. Élytres plus larges que le corselet à la base, régulièrement arrondis de l'épaule à l'extrémité, à tranche large, inclinée, presque parallèle, avec une bordure suturale à peu près de la largeur de l'écusson et une bordure externe deux fois plus large que la bordure suturale d'un élytre, légèrement rétrécie en arrière, noires. Dessus noir, avec une bordure assez étroite aux épipleures du corselet et la moitié interne des épipleures des élytres d'un jaune blanchâtre. Pieds et côtés du ventre roux, les tarses un peu rembrunis. Abdomen entièrement lisse sauf quelques points épars sur le prolongement intercoxal du 1^{er} arceau.

Montagne d'Ambre!

C. simulans Cr. — Hémisphérique, très convexe. Tête d'un blanc à peine flave, avec les antennes et les palpes roux. Corselet à côtés arrondis fortement à la base, légèrement sinués près des angles antérieurs, d'un blanc très légèrement flave, avec une bande basale présentant de chaque côté du milieu un renflement ovalaire, et remontant

le long des côtés jusqu'à l'angle antérieur, et une tache triangulaire à côtés arrondis, liée au milieu de la base par un pédicule et présentant au milieu de sa partie antérieure un prolongement aigu avancé jusqu'au bord antérieur noir. Écusson noir. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, faiblement arrondis jusqu'au milieu, d'un jaune roux avec une bordure suturale étroite, une bordure externe un peu plus large et une tache sur le calus noires, une tache blanchâtre juxtascutellaire et une autre antéapicale remontant un peu le long de la suture et du bord externe. Ponctuation superficielle et assez dense, bien nette. Dessous noir, abdomen noir ponctué. Pieds roux avec la base des fémurs noire. — Long. : 4,5 mill.

1 exempl. de la collection Mniszech, étiqueté « ex Deyrolle » (1).

Madagascar, sans localité précise.

C. Decorsei, n. sp. — En ovale court, fortement convexe. Tête, palpes et antennes jaunes avec le dernier article de la massue de ces dernières rembruni, ainsi que l'extrémité des mandibules. Corselet rétréci en avant, à côtés presque droits, non sinués, les angles antérieurs obtus, les postérieurs arrondis; d'un jaune pâle, avec une bordure noire bidentée de chaque côté de l'écusson, et une tache discale, plus rapprochée du bord antérieur, transversale, avancée postérieurement en ligne courbe et réunie à la base par un trait noir, un peu concave à sa partie antérieure, avec le milieu avancé en triangle aigu jusqu'au bord antérieur; à ponctuation extrêmement fine et superficielle.



Écusson noir. Élytres à peu près de la largeur du corselet à la base, faiblement arrondis jusqu'aux $\frac{4}{5}$ de leur longueur, à ponctuation encore plus fine et superficielle que celle du corselet, d'un jaune vif, marqués : 1° d'une bordure suturale commençant un peu avant l'extrémité de l'écusson et plus étroite que lui, très légèrement élargie au niveau du tiers antérieur et se rétrécissant insensiblement jusqu'à l'extrémité où elle se réunit à la bordure externe, la couleur foncière plus pâle le long de cette bordure noire; 2° d'une bordure externe, très étroite, couvrant la partie tout à fait externe du repli et prolongée le long de la base; 3° de deux lignes longitudinales noires, l'interne plus longue, partant du calus huméral et dirigée en ligne droite vers l'angle apical dont elle reste éloignée d'un espace égal au quart environ de sa propre longueur, l'externe commençant au niveau du tiers

1. Il est probable que cet insecte a été déterminé par Crotch, à qui plusieurs insectes de la collection Mniszech ont été communiqués.

antérieur de l'interne, parallèle avec elle, et un peu plus courte en arrière. Dessous noir avec la partie antérieure des épipleures du corselet (sauf la fossette qui reste noire) et les épipleures des élytres jaunes. Pieds d'un jaune roux y compris les hanches, ainsi qu'une tache sur les plaques abdominales.

Par le dessin de son corselet cette espèce a une certaine analogie avec la *Cyloquia triangulifera*, dont elle diffère par ses antennes beaucoup plus longues et plus grosses et ses épipleures noirs.

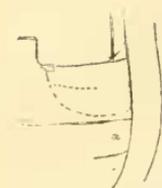
Boëni, Mevatanana (*D^r Decorse*, 1904, collection du Muséum de Paris), un seul individu.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|---|--------------------------|
| 1. Corselet marqué de cinq points noirs à la base; élytres jaunes concolores..... | pentas Muls. |
| — Corselet avec une tache triangulaire noire médiane; élytres bordés de noir..... | 2. |
| 2. Élytres bordés de noir et marqués en outre de deux lignes longitudinales noires..... | Decorsei , n. sp. |
| — Élytres sans lignes noires sur le disque..... | 3. |
| 3. Ponctuation obsolète; tache triangulaire du prothorax non liée à la base..... | fallax , n. sp. |
| — Ponctuation nette; tache triangulaire du prothorax liée à la base..... | simulans Cr. |

7. Gen. **Dysis** Muls.

D. bisquatuorguttata Muls. — Hémisphérique, luisante. Tête d'un jaune roussâtre plus ou moins clair, avec le milieu du front plus pâle, les palpes et les antennes jaunes. Corselet à côtés régulièrement arrondis et étroitement rebordés, en cercle très large à la base; d'un brun plus ou moins foncé sur le disque, en général plus pâle le long de la base, avec les côtés d'un jaune vif, cette tache jaune convexe en dedans, étendue du cinquième externe de la base au niveau de la sinuosité postoculaire; à ponctuation très fine, superficielle et dense. Écusson brunâtre. Élytres régulièrement convexes, sans tranche, à repli très étroit, un peu plus fortement ponctués que le corselet, d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé, en général plus clairs le long du bord latéral, cette bordure claire parfois assez nettement limitée: ornés chacun de quatre taches jaunes arrondies: 1, 2, 1. Tache 1 juxtaposculaire, couvrant à peu près le quart de la largeur de la base; 2 et 3 en ligne transversale un peu après le tiers antérieur, 2 deux



fois plus éloignée de la suture que 1 et 3, touchant presque le bord latéral; 4, la plus grosse, étendue des deux tiers aux quatre cinquièmes de la longueur, aussi rapprochée de la suture que 1, couvrant jusqu'à la moitié de la largeur. Repli creusé de fossettes. Dessous du corps d'un jaune roux ainsi que les pieds. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales. — Long. : 3,5-4,5 mill.

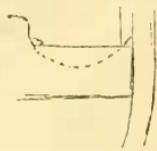
Ile Maurice; La Réunion; Australie?

Cette espèce ne semble pas très rare. La collection du Muséum en renferme plusieurs exemplaires; il y en a également quelques-uns dans la collection Mniszech et la collection de Tring. M. le D^r Chabanaud a eu l'amabilité de m'en offrir quelques exemplaires venant de l'Ile Maurice.

8. Gen. **Autotela** Weise.

Le genre *Autotela* a été créé par M. Weise pour quelques espèces africaines voisines des *Coelophora*. Il diffère de ces dernières par son épistome tronqué et non fortement échancré en avant et dont les côtés ne masquent pas les mandibules. Le labre est long. L'espèce suivante est la première signalée de Madagascar.

A. madagascariensis, n. sp. — Subhémisphérique. Tête jaune, à ponctuation presque obsolète, palpes et antennes de même couleur, pointe des mandibules brunâtre. Corselet noir, avec aux angles antérieurs un étroit liséré blanchâtre qui atteint à peine le niveau du bord externe de l'œil; recouvrant la tête jusqu'aux yeux, fortement échancré en avant, le fond de l'échancrure avancé en courbe convexe; très transversal, à côtés faiblement arrondis, un peu rétréci en avant, la base en ogive très large, tronquée au-devant de l'écusson. Celui-ci noir, triangulaire, un peu plus long que large. Élytres noirs, à peine plus larges que le corselet à la base, en courbe arrondie régulière, jusqu'à l'extrémité, à repli légèrement incliné. Dessus à ponctuation extrêmement fine, presque obsolète. Dessous d'un jaune flave; prosternum avec deux faibles carènes un peu convergentes en avant, mais sans se confondre; mésosternum fortement échancré, plaques abdominales petites, en arc de cercle régulier. Pieds flaves avec les ongles bruns. — Long. : 4 mill.

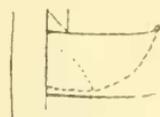


L'unique exemplaire, légèrement immature, sur lequel cette espèce est décrite a été trouvé à la montagne d'Ambre en battant des buissons.

A. madagascariensis diffère de *A. nigra*, dont je dois des types à l'obligeance de M. Weise, par sa tête entièrement jaune (et non pas noire postérieurement), par le rebord blanchâtre du corselet beaucoup moins étendu en avant, et surtout par sa ponctuation extrêmement fine, presque obsolète, tandis qu'elle est très nette, assez dense et assez forte (surtout sur le front) dans *A. nigra*. Ces deux espèces ont d'ailleurs un facies tout à fait semblable.

9. Gen. **Cydonia** Muls.

C. lunata Fabr. — Subhémisphérique ou en ovale très court, régulièrement convexe. Tête, antennes et palpes d'un blanc légèrement jaunâtre. Corselet arrondi sur les côtés, en arc de cercle large à la base, noir, avec une tache quadrangulaire dans les angles antérieurs et une bordure antérieure large (σ) ou très étroite (φ) d'un blanc jaunâtre. Élytres légèrement plus larges que le corselet à la base, ayant leur plus grande largeur après la moitié de la longueur, largement arrondis en arrière, à tranche presque horizontale; noirs, avec six taches claires jaunes plus ou moins teintées de rouge. Trois dans la partie antérieure et trois dans la moitié postérieure; tache 1 semilunaire, liée à la base et aux côtés de l'écusson, couvrant les deux cinquièmes internes de la largeur et le sixième de la longueur environ; 2 allongée paraissant formée de deux taches, l'une piriforme, à petite extrémité touchant la base, passant sur le calus et prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, l'autre arrondie en dedans de la grosse extrémité de la précédente et unie largement à elle par sa partie externe; tache 3 petite, plus ou moins arrondie, voisine de la suture, en dedans de la partie interne de la tache 2; taches 4 et 5 situées aux deux tiers de la longueur, sur la même ligne transversale, arrondies, 5 un peu plus près de la suture que du bord latéral et 4 entre 5 et la suture; 6 en forme de bande préapicale, suivant le rebord (qui reste noir) à partir des quatre cinquièmes du bord latéral jusqu'à l'extrémité où elle se renfle un peu en remontant le long de la suture. Dessous noir avec les épimères et les métépisternes blancs. Pieds roux, avec le milieu des cuisses postérieures (σ) ou la base de tous les fémurs plus ou moins largement (φ) noirs. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales.



La forme normale *lanata* F. présente les taches 1 et 2 et 4 et 5 largement réunies. La forme ci-dessus décrite, la seule qui se trouve à Madagascar, correspond à la variété *sulphurea* Oliv.

Toute l'île. Très commune sur les plantes basses; toute l'Afrique tropicale.

A la montagne d'Ambre, cette espèce se trouvait en grand nombre au jardin potager, sur les feuilles d'aubergine où elle dévorait les larves d'*Epilachna pavonia*. Sa constance de dessin est absolument remarquable; j'en ai capturé plus d'un millier d'exemplaires sans rencontrer une variété. M. Xamheu (loc. cit., p. 439) a décrit la larve et la nymphe.

C. rufipennis Cr. — Voici la description donnée par Crotch :

« Convexe, hémisphérique, d'un rouge sombre. Corselet noir avec les angles antérieurs jaunes, ponctuation superficielle, nettement plus forte le long du repli. — Long. : 4 mill.

Madagascar (ex Deyrolle).

Cette espèce m'est inconnue et je n'ai vu, dans les collections qui m'ont été communiquées, aucun insecte pouvant s'y rapporter.

C. triangulifera Muls. — Subhémisphérique. Tête d'un blanc flave, marquée parfois de deux taches noires (♀) avec les antennes et les palpes roux. Corselet à côtés faiblement arrondis, tronqué au-devant de l'écusson, d'un blanc flave, avec une bordure basale légèrement renflée de chaque côté de la ligne médiane et une tache discale triangulaire liée à la base par son angle postérieur noires. Écusson en triangle équilatéral, noir. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, régulièrement arrondis sur les côtés, à tranche parallèle, presque horizontale, à ponctuation obsolète, d'un jaune plus ou moins roussâtre avec une bordure suturale et une bordure externe noires : la bordure suturale plus étroite que la base de l'écusson, à peu près parallèle ou légèrement rétrécie en arrière; la bordure externe ne couvrant pas toute la tranche; en outre, un point noir sur le calus et quelquefois un ou deux autres points noirs sur les élytres. Ceux-ci marqués en outre, le plus souvent, d'une tache blanchâtre antéapicale limitée en avant par un trait nébuleux mal défini. Dessous du corps noir avec les épimères du mésosternum et parfois celles du métasternum blanchâtres. Pieds roux. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales.



Madagascar, sans localité (*Grandidier, Hamblot*); Andevorante (*A. Mathiaur*); pays Mahafaly (*Bastard*); Boéni, Mevatanana; région du Mandraré; région de l'Androy (*Decorse*); baie d'Antongil (*Mocquerys*); forêt Tanala (*Alluaud*, coll. du Muséum de Paris); Sainte-Marie de Madagascar (coll. Oberthür); Andrangoloaka (*Sikora*); montagne d'Ambre!

Cette espèce varie un peu. La collection Oberthür renferme des exemplaires à bordure externe plus large mais qui ne m'ont pas paru différer spécifiquement.

Je l'ai prise à la montagne d'Ambre sur une plante herbacée, couverte d'ailises et poussant sur le bord d'une mare. Elle s'y trouvait en assez grand nombre avec la larve et la nymphe qui ont été décrites par V. Xamheu (loc. cit., p. 121).

C. variiventris, n. sp. — En ovale court. Tête flave, avec les antennes et les palpes roux. Corselet fortement arrondi sur les côtés près de la base, avec un fin rebord latéral, les angles postérieurs arrondis mais bien marqués. à ponctuation fine et superficielle; d'un blanc flave, avec une bande noire élargie ovalairement de chaque côté de la ligne médiane à la base et une grosse tache triangulaire, liée à la bande basale et avancée au milieu de sa partie antérieure en forme de dent, noire. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, ayant leur plus grande largeur à la moitié de la longueur, assez régulièrement arrondis sur les côtés, jaunes, avec une bordure suturale, une bordure latérale et deux points noirs; la bordure suturale un peu plus étroite que la latérale, les points situés: le premier près de la suture au premier quart de la longueur, le second près du bord latéral, légèrement en arrière du premier; à ponctuation nette et assez forte. Dessous noir avec le prosternum (moins le sommet, la base et deux fines carènes longitudinales qui restent noires), l'extrémité des arceaux ventraux, une grosse tache en forme d'accent circonflexe sur le prolongement intercoxal du 1^{er} arceau ventral, et les pieds d'un rouge roux. Épimères et épipleures flaves, ces derniers noirs sur leur tiers externe et leur tiers postérieur. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales. — Long. : 5 mill.



Distinct de *C. triangulifera* Muls. par sa forme plus allongée, par les taches rouges du dessous et les points noirs des élytres.

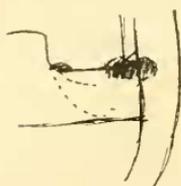
Montagne d'Ambre, un seul exemplaire.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Corselet noir, avec une tache flave aux angles antérieurs. 2.
— Corselet flave, avec une bande basale et une tache triangulaire sur le disque noires. 3.
2. Élytres variés de noir, de jaune et de rouge. *lunata* Fabr.
— Élytres entièrement d'un rouge sombre. *rufipennis* Cr.
3. Dessous noir avec les épimères flaves; ponctuation très fine, presque obsolète. *triangulifera* Muls.
— Dessous noir avec les épimères flaves, l'extrémité des arceaux ventraux et une grosse tache sur le prolongement intercoxal du 1^{er} arceau ventral d'un roux foncé; ponctuation très nette, dense. *variiventris*. n. sp.

10. Gen. **Elpis** Muls.

E. dolens Muls. — Très convexe, arrondie. Tête, antennes et palpes d'un jaune plus ou moins pâle. Corselet en demi-cercle complet en arrière, les côtés presque droits, moitié plus courts que la partie médiane, noir, avec une grande tache latérale flave prolongée sur la partie antérieure en une bordure entière parallèle (♂) ou étroite et interrompue au milieu (♀). Écusson noir. Élytres à peine plus larges que le corselet, largement arrondis en arrière, sans tranche ou à tranche peu nette, à ponctuation extrêmement fine; noirs, avec un gros point rouge couvrant le quart interne de la base de chaque côté de l'écusson, divergeant un peu en arrière avec celui du côté opposé. Dessous rouge brun plus ou moins clair ainsi que les pieds. Épipleurés noirs en dehors, munis de fossettes pour les fémurs postérieurs, la dépression de l'épipleuré se continuant sur les côtés du métasternum. Mésosternum échancré à sa partie antérieure; prosternum noirâtre muni de deux carènes obsolètes, aplaties, n'atteignant pas la partie antérieure. Plaques abdominales incomplètes, la ligne fémorale en arc de cercle, joignant le bord postérieur de l'arceau et se confondant avec lui.



var. **inornata**, nov. — Élytres noirs, sans tache rouge.

Madagascar (*Humboldt*, 1885); Suberbieville (*Perrier*); province d'Ankarandra (*Huré*, 1898); baie d'Antongil (*Mocquerys*); Ambovombé (*Decorse*, 1901); nord de Fort-Dauphin (*Alluaud*, 1901, Muséum de Paris); Antsianaka (*Perrot*, coll. Oberthür); montagne d'Ambre!.

J'ai récolté d'assez nombreux exemplaires de cette espèce à la montagne d'Ambre, sur les feuilles de différents arbustes, ainsi que sa larve et sa nymphe dont V. Xamheu a donné la description (Mœurs et métamorphoses des Insectes. 14^e mémoire, p. 123). Parmi eux, de rares individus avaient les élytres complètement immaculés.

11. Gen. **Alesia** Muls.

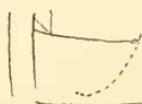
A. madecassa, n. sp. — Subhémisphérique, luisante : à ponctuation extrêmement fine et superficielle en dessus, presque obsolète sur les élytres, un peu plus forte sur le corselet. Tête d'un blanc jaunâtre avec une tache noire sur l'épistome (σ), étendue sur le front au-delà du milieu des yeux (φ). Antennes et palpes jaunes, les premières avec la massue très légèrement rembrunie. Corselet transversal, en ogive large, tronqué au-devant de l'écusson à la base, rétréci d'arrière en avant, régulièrement et faiblement arrondi sur les côtés, fortement échancré à la partie antérieure, le bord postérieur de l'échancrure très faiblement convexe; d'un blanc translucide, avec une bordure basale noire étendue d'un angle postérieur à l'autre, rétrécie largement en arc de cercle sur son tiers médian, et ordinairement une petite tache rembrunie sur le disque (parfois divisée en 2 points). Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet, à tranche peu inclinée, assez étroite, presque parallèle; régulièrement arrondis sur les côtés, d'un jaune pâle avec une bordure suturale étroite à peu près parallèle, et une bordure extrême couvrant la tranche, noires; marqués, en outre, d'une bande étroite parallèle d'un rouge pâle, étendue du milieu de la base jusqu'à l'angle apical. Épipleurés larges, jaunes, à bordure externe noire. Dessous noir avec les côtés du méso et du métasternum jaunâtres; ventre brun. Fémurs noirs, avec les genoux, les tibias (sauf les postérieurs qui sont rembrunis) et les tarses fauves. — Long. : 3-4,5 mill.

Montagne d'Ambre!, en battant les arbustes, rare.

Elle se distingue des autres espèces africaines par sa petite taille, par l'absence de bande noire et la présence d'une bande rouge étroite sur les élytres, par son corselet presque translucide et la couleur du dessous.

A. Fairmairci, n. sp. — Hémisphérique, régulièrement arrondie sur les côtés, présentant vers le milieu sa plus grande largeur. Tête d'un blanc à peine jaunâtre avec les antennes et les palpes roux. Prothorax à côtés très légèrement et régulièrement arrondis, à angles

postérieurs presque droits, la base sinuee légèrement de chaque côté à sa partie externe; d'un blanc à peine jaunâtre avec, à la base, une bordure noire étroite, un peu rétrécie en arc de cercle au milieu et prolongée à ce niveau en une tache nébuleuse quadrangulaire couvrant le tiers moyen de la longueur, étendue sur une largeur égale à l'intervalle des sinuosités postoculaires. Écusson brunâtre. Élytres plus larges à la base que le corselet, à angle huméral marqué, mais arrondi, à tranche assez large, à peine rétrécie jusqu'à l'extrémité; d'un rouge brun sur le disque, avec une bordure suturale étroite et parallèle et une bordure externe deux fois plus large, noires; en outre, à la base, une étroite bordure blanchâtre, prolongée latéralement, en dedans de la bordure noire jusqu'au delà de l'angle huméral; ponctuation superficielle mais bien marquée. Dessous d'un roux vif, avec une bordure externe noire aux épipleures. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales. — Long. : 3,5 mill.



Soalala (collection Perrier), un exemplaire.

Cette jolie petite espèce est très voisine de la précédente dont elle se distingue par sa ponctuation, le dessin des élytres et la couleur du dessous.

A. Perroti, n. sp. — Hémisphérique. Tête jaune (σ) ou noire avec la partie antérieure étroitement jaune (φ). Palpes et antennes jaunes. Corselet transversal, à côtés régulièrement arrondis, très finement relevés, à base en ogive large à peine tronquée au-devant de l'écusson: noir dans sa partie postérieure, le tiers moyen de cette tache noire avancé en arc de cercle jusqu'aux trois quarts de la longueur (σ); ponctuation obsolète ainsi que celle des élytres. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le prothorax à la base, ayant au premier quart leur plus grande largeur, plus fortement arrondis en avant qu'en arrière; noirs, avec une bordure externe jaune, légèrement renflée puis brusquement rétrécie à l'extrémité, cette bordure égale au milieu au cinquième environ de la largeur d'un élytre, à la base au dixième et à la partie postérieure au sixième de la longueur. Dessous noir, avec les épipleures, les genoux, les tibias et les tarses jaunes. — Long. : 3,5-4,5 mill.

Madagascar : Antsianaka (Perrot, 1893, collection Oberthür).

Le dessin du dessus rappelle l'*Ortalia Duponti* Muls. Elle est bien distincte de *A. Oberthuri* Weise par sa couleur et sa petite taille.

A. Oberthuri Weise. — Presque hémisphérique. Tête, antennes

et palpes d'un jaune roux. Corselet à côtés arrondis, avec les angles postérieurs peu marqués; en ogive large et tronqué en arrière, à la partie antéscutellaire; d'un jaune roux, avec une tache basale couvrant les deux tiers de la longueur à la partie médiane, en ligne à peu près droite d'un angle à l'autre, avec le tiers médian un peu avancé en ligne arquée, le rebord externe de l'angle postérieur restant en général flave; à ponctuation obsolète ainsi que celle des élytres. Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, relevés en gouttière assez large et parallèle sur les côtés; jaunes, avec une bordure externe, une bordure suturale et une grosse tache allongée sur chacun noires: la bordure externe très étroite, non prolongée à la base, ne couvrant que la partie externe du repli; la bordure suturale commençant un peu en arrière de l'extrémité de l'écusson, coupée un peu obliquement en avant et en dedans à sa partie antérieure, égale en ce point au cinquième de la largeur d'un élytre, et rétrécie progressivement de façon à être de moitié plus étroite à l'angle apical; la tache couvrant la plus grande partie de l'élytre et ne laissant de la couleur foncière qu'une bande en dedans de la bordure juxtasuturale, moitié plus étroite que cette dernière à sa partie médiane, à peu près parallèle, et une bande en dedans du bord externe noir deux fois plus large que la bande juxtasuturale; cette tache coupée droit à sa partie interne, arrondie parallèlement au bord latéral de l'élytre à sa partie externe. Dessous noir, avec les genoux, les tibias et les tarses jaunes (♀) ainsi qu'une grande partie des fémurs (♂). — Long. : 6.7 mill.



Fianarantsoa (*Perrot*, 1892, coll. Oberthür et Alluaud).

A. Weisei, n. sp. — Hémisphérique. Tête jaune, avec une tache noire à la partie postérieure du front et sur le vertex; antennes et palpes roux. Corselet à côtés très légèrement arrondis, à angles postérieurs obtus, en ogive large, tronqué au-devant de l'écusson; jaune avec la base noire, la tache noire couvrant largement les angles postérieurs, avancée dans son tiers moyen en forme de tache quadrangulaire couvrant les quatre cinquièmes médians de la longueur. Écusson noir. Élytres plus larges que le corselet à la base, à tranche inclinée assez large extérieurement, ayant leur plus grande largeur vers le tiers antérieur et assez fortement arrondis à partir du milieu jusqu'à l'extrémité; jaunes, avec une bordure suturale commune et une tache noire allongée sur chaque élytre: la bordure commençant un peu après l'écusson, aussi large à la base que le tiers d'un élytre, rétrécie régulièrement jusqu'aux trois quarts où elle est réduite à la

moitié de sa largeur à la base, puis renflée en une tache lancéolée prolongée jusqu'à l'extrémité; la tache en croissant à concavité externe, le bord interne presque droit, commençant au niveau de la bordure suturale et légèrement réunie à elle à cet endroit et se terminant au niveau de la partie postérieurement renflée, couvrant ainsi du tiers aux trois cinquièmes de la largeur et du huitième au sixième de la longueur. Dessous extrêmement noir avec les épipleures, les genoux, les tibias et les tarses d'un jaune plus ou moins clair. — Long. : 3.5 mill.

Un exemplaire, forêt Tanala (*Major*, 1895, Musée de Tring).

Cette espèce se distingue de *A. Oberthuri* par sa petite taille, la forme de sa bordure suturale et de sa tache élytrale. Elle a tout à fait la forme de *A. Perroti* dont la distingue le dessin des élytres et du corselet.

Je suis heureux de la dédier à M. J. Weise dont les travaux sur les Coccinellides font autorité.

A. emarginata, n. sp. — En ovale court. Tête d'un jaune citron, avec les antennes et les palpes roux. Corselet à échancrure antérieure médiocrement prononcée, les côtés largement arrondis à la base, droits à partir du milieu, les angles postérieurs arrondis, la base en arc de cercle large; d'un jaune citron, avec, à la base, une grande tache noire, laissant aux angles postérieurs une étroite bordure jaune, en arc de cercle antérieurement et couvrant à peu près les deux tiers de la hauteur dans sa partie la plus avancée; ponctuation très fine et très superficielle. Écusson jaune. Élytres un peu plus larges à la base que le corselet, relevés extérieurement en une gouttière étroite, concolore; ponctuation très fine et très superficielle; d'un jaune citron vif avec une bordure suturale et une grande tache allongée, échancrée au milieu de son bord externe, noirs : la bordure commençant à l'extrémité de l'écusson, égale à un peu plus du quart de la largeur d'un élytre, prolongée parallèlement jusque environ aux trois cinquièmes de la longueur, rétrécie de là jusqu'aux cinq sixièmes où elle se termine en pointe, en laissant seulement le rebord sutural très étroitement noir; la tache commençant au niveau du calus



huméral couvrant environ deux cinquièmes de la largeur, son bord interne parallèle à la bordure suturale et terminé au même niveau, son bord externe parallèle au bord latéral; présentant, aux trois cinquièmes environ de la longueur de son bord externe, une

entaille profonde, en triangle étroit, entaillant les quatre cinquièmes de la largeur et la divisant en deux taches, la première en carré long, la seconde en triangle, assez largement unies par leur bord interne. Dessous noir, avec le prosternum, les quatre derniers arceaux du ventre et les côtés des premiers, les épisternes et les épimères du métasternum et les pattes jaunes. — Long. : 3,5 mill.

Un seul exemplaire, Fianarantsoa (*Perrot frères*, coll. Oberthür).

Cette espèce portait dans la collection Oberthür le nom d'*Oberthuri* Weise; mais elle est bien différente de cette dernière espèce par sa petite taille, les élytres dépourvus de bordure noire externe, la forme de la bordure suturale, la couleur de l'écusson et de la partie inférieure du corps.

A. quadrimaculata, n. sp. — En ovale très court, fortement arrondi en avant, un peu atténué en arrière. Tête jaune, avec les antennes et les palpes noirs. Corselet transversal, à échancrure antérieure moins profonde que chez les autres espèces, à côtés arrondis à la base, presque droits dans leur moitié antérieure, à angles postérieurs fortement arrondis, la base en ogive large, arrondie et non tronquée à son extrémité; d'un jaune flave presque transparent au bord antérieur (laissant apercevoir les yeux), noir à la base, cette tache noire sinuée en avant couvrant au milieu les deux tiers de la longueur du corselet; ponctuation obsolète. Écusson noir. Élytres plus larges à la base que le corselet, obtusément cordiformes, à gouttière très étroite; jaunes, avec une bordure suturale et chacun deux grosses taches noires : la bordure suturale rentlée au milieu où elle est égale à peu près au cinquième de la largeur de chaque élytre, rétrécie environ de moitié à la base et à l'extrémité qui atteint l'angle apical; la tache 1 obliquement ovale en arrière et en dehors, couvrant les trois quarts de la largeur et un tiers de la longueur, à peu près également éloignée de la base, de la bordure suturale et du bord latéral; la tache 2 un peu plus petite, irrégulièrement arrondie, couvrant à peu près de la moitié aux neuf dixièmes de la longueur et plus des trois quarts de la largeur. Dessous noir, avec les épipleures et la plus grande partie des tibias jaunes. — Long. : 0,0055.

Madagascar, sans localité (Musée de Tring, un exemplaire).

Distincte par son dessin de toutes les espèces que je connais, ainsi que par la couleur de ses antennes et de ses palpes.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1. Disque des élytres entièrement de couleur claire..... | 2. |
| — Disque des élytres noir ou à dessin noir..... | 3. |
| 2. Élytres jaunes, avec une bande longitudinale d'un rouge pâle; dessous en grande partie noir..... | madecassa , n. sp. |
| — Élytres d'un brun rouge uniforme sur le disque; dessous entièrement jaune, avec les fémurs postérieurs rembrunis. | Fairmairei , n. sp. |
| 3. Élytres noirs, à bordure externe claire..... | Perroti , n. sp. |
| — Élytres jaunes, à dessin noir..... | 4. |
| 4. Dessin composé d'une bordure externe, d'une bordure suturale et d'une tache allongée..... | Oberthuri Weise. |
| — Élytres sans bordure externe noire..... | 5. |
| 5. Bordure suturale des élytres plus ou moins régulièrement rétrécie de la base à l'extrémité, disque avec une tache noire allongée | 6. |
| — Bordure suturale des élytres progressivement et régulièrement renflée au milieu, deux grosses taches noires à peu près arrondies sur le disque de chaque élytre..... | quadrimaculata , n. sp. |
| 6. Tache noire entière, tronquée à son angle antéro-externe. | Weisei , n. sp. |
| — Tache noire en angle arrondi à son extrémité antéro-externe, avec une profonde entaille à son côté externe..... | emarginata , n. sp. |

12. Gen. **Verania** Muls.

V. longula Weise. — En ovale allongé et médiocrement convexe. Tête jaune, avec le vertex et une petite tache quadrangulaire sur l'épistome (♀?) noirs. Corselet à côtés peu arrondis, faiblement rétréci en avant, à rebord latéral très faible, finement et superficiellement pointillé; d'un jaune brunâtre avec une fine bordure le long de la base et trois ou cinq petites taches (l'une antéscutellaire, les autres de chaque côté) qui manquent parfois, noires ou brunes. Écusson jaune. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, à ponctuation un peu plus forte, faiblement arrondis sur les côtés, ayant leur plus grande largeur au milieu; d'un jaune d'ocre assez sombre, avec la suture et une ligne longitudinale noires : la bordure suturale étroite, commençant à l'extrémité de l'écusson, à peu près aussi large que lui au milieu et prolongée jusqu'à l'angle apical; la ligne longitudinale

étroite, partant de la base, passant sur le calus huméral en formant un arc de cercle à convexité externe, puis dirigée presque en ligne droite vers l'angle apical qu'elle n'atteint pas, plus rapprochée du bord externe que de la suture. Dessous noir, avec la plus grande partie du prosternum, les genoux, les tibias, les tarsi et parfois les fémurs antérieurs jaunes. Prosternum bicaréné entre les hanches antérieures. — Long. : 3,5-4 mill.

Andrangoloaka (*Sikora* ex Weise); Ambohimombo (*F. Major*, coll. de Tring); forêt Tanala (*Alluaud*, Muséum de Paris); Antsianaka (*Perrot*, coll. Oberthür).

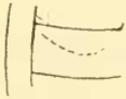
V. Perrieri, n. sp. — En ovale allongé, peu convexe. Tête d'un jaune blanchâtre, avec un bandeau noir sur le vertex, marquée de quelques points fins épars. Antennes et palpes roux. Corselet transversal, à peine rétréci en avant, largement échancré à la partie antérieure, sinué sur les côtés de la base qui est tronquée au-devant de l'écusson; d'un flave jaunâtre, transparent sur les côtés et la partie antérieure; la base marquée d'une tache noire qui couvre les trois quarts de la longueur au milieu et un tiers sur les côtés; en arc de cercle régulier en avant; ponctuation extrêmement fine. Écusson roux. Élytres un peu plus larges que le corselet, très arrondis à l'épaule, presque droits sur les côtés jusqu'aux deux tiers de la longueur, en ogive postérieurement, à ponctuation obsolète, même sur le repli; d'un blanc flave, avec une bordure suturale et une bande longitudinale noires: la bordure commençant après l'extrémité de l'écusson, régulièrement élargie jusqu'au milieu de la longueur où elle atteint à peu près le sixième de la largeur de l'élytre, puis progressivement rétrécie jusqu'à l'extrémité où elle se termine en pointe à l'angle apical; la bande longitudinale partant du niveau du calus qu'elle recouvre, parallèle au bord latéral, à peu près à égale distance de ce bord et de la bande suturale, couvrant environ le tiers de la largeur d'une élytre au milieu, terminé un peu avant l'angle apical à sa partie postérieure et largement unie à la bande suturale à la base par une bande transversale courte qui laisse la base de l'élytre étroitement de la couleur foncière. Dessous noir avec les tibias et les tarsi jaunes. — Long. : 5 mill.



Ankarahitra (*Perrier*, coll. Fairmaire), un exemplaire.

V. flavomarginata, n. sp. — En ovale allongé, peu convexe. Tête flave, avec un bandeau noir à la partie postérieure; à ponctuation fine et peu dense. Corselet à côtés faiblement arrondis, relevés en un

rebord très étroit, peu rétréci en avant, largement échancré à la partie antérieure, en arc de cercle très large à la base qui est sinuée sur les côtés; tronqué au-devant de l'écusson; d'un blanc flave, avec la base noire, la partie noire couvrant le tiers postérieur sur les côtés et régulièrement convexe en avant jusqu'aux deux tiers de la longueur. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondis aux épaules, presque droits sur les côtés jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement, noirs, avec une bordure externe à peu près parallèle, égale environ au sixième de la largeur d'un élytre au milieu, et une bordure basale moitié plus étroite, la suture étroitement noire à l'extrémité; ponctuation obsolète sauf sur le repli qui est marqué de quelques points enfoncés. Dessous noir avec les pattes (y compris les fémurs) rousses. La figure ci-jointe indique la disposition des plaques abdominales. — Long. : 5,8 mill.



Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente dont elle n'est peut-être qu'une variété, due à l'union de la bande noire et de la bordure suturale; je l'ai décrite cependant comme espèce distincte à cause de sa taille plus grande, de son repli marqué de quelques points enfoncés, de ses pattes entièrement rousses, mais il se pourrait que l'examen d'une série d'individus montrât tous les passages.

Madagascar (collection Borel). sans localité précise.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Corselet jaune, avec une très étroite bordure basilaire noire.
..... **longula** Weise.
- Corselet noir, avec une bordure antérieure flave égale au plus au tiers de la longueur au milieu..... 2.
2. Élytres flaves, avec une bordure suturale et une bande longitudinale liée en avant à la bordure suturale noires...
..... **Perrieri**, n. sp.
- Élytres entièrement noirs, avec une bordure antéro-externe flave..... **flavomarginata**, n. sp.

II. CHILOGORINI.

TABLEAU DES GENRES.

1. Abdomen de six arceaux en-dessous; épistome entier; angles postérieurs du prothorax bien marqués; élytres arrondis séparément à l'angle sutural, laissant à découvert dans

cette échancrure une partie du pygidium.....

..... 4. **Platynaspis** Redt.

— Abdomen de cinq arceaux; épistome échancré; angles postérieurs du corselet plus ou moins émoussés; élytres contigus à l'extrémité..... 2.

2. Tibias antérieurs avec un angle dentiforme sur leur arête externe..... 1. **Chilocorus** Leach.

— Tibias antérieurs simples, non dentés ni anguleux..... 3.

3. Ongles dentés à la base..... 2. **Exochomus** Redt.

— Ongles simples..... 3. **Brumus** Muls.

1. Gen. **Chilocorus** Leach.

Ce genre se distingue de tous les autres du même groupe, par l'angle de l'arête externe des tibias antérieurs. On n'en connaissait jusqu'à ces dernières années qu'une seule espèce malgache, *C. Midas* Klug; une deuxième a été décrite par J. Weise en 1906, et j'en ai moi-même trouvé trois autres.

C. Midas Klug. — Subhémisphérique; à ponctuation très fine et superficielle; d'un noir à reflet métallique en dessus, brillant. Tête noire, avec quelques poils d'un jaune grisâtre, à ponctuation extrêmement fine et dense entremêlée de gros points assez profonds; échancrure de l'épistome finement rebordée. Corselet à pubescence d'un jaune cendré plus dense sur les bords latéraux, faisant presque entièrement défaut vers le milieu de la partie postérieure, à côtés rétrécis, finement rebordés, à angles antérieurs arrondis. Élytres d'un noir bronzé; à ponctuation fine et superficielle, plus nette le long du bord externe, garnis aux épaules et le long du bord latéral de quelques poils de la couleur de ceux du corselet; à bord externe incliné en dehors de façon à former une gouttière légèrement concave. Dessous du corps d'un noir brillant, avec les pieds d'un noir de poix, et les arceaux du ventre bordés de roux et marqués souvent d'une tache latérale brune, parfois entièrement bruns. Ventre lisse, sauf le prolongement intercoxal du premier arceau et le dernier segment qui sont ponctués, le premier avec quelques points superficiels au milieu d'une ponctuation très fine et extrêmement dense, le second avec quelques points plus profonds sur un fond semblablement pointillé.

Var. **rubripes**, nov. — Dessous du corps et pieds rouges.

Cette espèce est répandue dans toute l'île. J'en ai pris de nombreux

exemplaires (type et variété) à la montagne d'Ambre. Elle varie beaucoup pour la taille (3 à 5 millimètres) et passe du noir bronzé au noir cuivreux plus ou moins clair.

Les exemplaires pris par le D^r Decorse dans la région d'Ambovombé appartiennent tous à la var. *rubripes*, qui n'est point une forme immature, et chez laquelle les élytres sont en général de couleur plus cuivreuse.

La larve et la nymphe ont été décrites par V. Xamheu, sur les exemplaires provenant de la montagne d'Ambre que je lui ai envoyés (loc. cit., p. 135).

C. insularis Weise. — Cette espèce m'est inconnue. J. Weise en donne la diagnose suivante :

« Breviter ovalis, valde convexus, niger, prothorace elytrisque nitidissimis, aeneis, aurichalceo-splendentibus, illo sat dense punctulato. lateribus cinereopubescente, elytris sat dense subtiliter — prope marginem fortius — punctatis et pubescentibus. — Long. : 3 mill. »

Distinct de *C. Midas* par sa forme plus allongée, par ses élytres sans bord latéral incliné, tombant droit, par son calus huméral gros et bombé et par son canthus formant de chaque côté de l'échancrure un angle émoussé.

Andrangoloaka (*Hildebrandt*).

Parmi les nombreux exemplaires de *Chilocorus* de diverses provenances que j'ai pu examiner, aucun ne m'a semblé répondre à la description ci-dessus.

C. haematocephalus, n. sp. — Plus gros que *C. Midas*, de couleur plus sombre et bien distinct par sa tête rouge. Hémisphérique, rouge en dessous. Tête rouge, glabre, très finement et très densément pointillée, avec de gros points très superficiels; palpes (sauf le dernier article qui est brun) et antennes (sauf parfois la massue) d'un rouge brun clair. Échancrure de l'épistome à peine ou non rebordée; canthus arrondi de chaque côté, beaucoup plus large que chez *C. Midas*. Corselet deux fois plus long au milieu que sur les côtés, ceux-ci arrondis et couverts d'une pubescence brillante grisâtre à reflets soyeux, à peu près également dense. Élytres plus larges que le corselet à la base; à ponctuation très fine, un peu plus accusée au bord latéral; à peine pubescents à l'épaule; d'un noir bronzé généralement obscur; légèrement en gouttière au bord externe. Dessous d'un rouge brun clair, jaunâtre à l'extrémité de l'abdomen. Ventre lisse sur les arceaux intermédiaires qui sont marqués seulement d'une ligne de points assez

gros; très finement et densément pointillé sur le prolongement intercoxal et le dernier arceau où quelques points superficiels sont mélangés à la fine ponctuation du fond; extrémité de l'abdomen garnie de longs poils jaunes. — Long. : 5-5,5 mill.

Cette espèce se distingue de *C. Midus* var. *rubripes* par sa taille plus grande, sa couleur plus sombre, sa tête rouge, ses arceaux ventraux garnis d'une ligne de points, le dernier très pubescent à sa partie postérieure et avec de gros points bien plus superficiels. Elle n'a pas l'air très rare; l'exemplaire de la collection Fairmaire portait le nom de *Wahlbergi*. Il s'en rapproche en effet par la couleur de la tête, mais s'en éloigne par la pubescence du prothorax et la couleur à reflets métalliques.

Madagascar, sans localité (coll. Fairmaire); montagne d'Ambre!

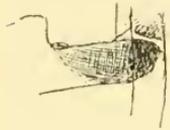
C. rubrocinctus, n. sp. — En ovale très court, bombé. Dessus d'un noir brillant sans reflet métallique; dessous d'un rouge brun clair. Tête noire, densément couverte de poils d'un jaune doré; labre rouge; palpes et antennes entièrement d'un rouge jaune. Corselet près de trois fois aussi long au milieu que sur les côtés, à angles antérieurs très arrondis, couvert, surtout sur les côtés, d'une pubescence longue d'un jaune doré vif, qui semble manquer sur le milieu du disque et de la base; à points très fins et très serrés. Élytres plus larges que le corselet à la base, très brillants, à points fins, et régulièrement espacés, plus gros et plus nombreux sur le repli; d'un noir profond sur le disque, avec une bordure d'un rouge brique vif, cette bordure égale à peu près au tiers de la largeur à la base et se rétrécissant progressivement jusqu'à l'extrémité où elle est deux fois plus étroite. Épipleurés rouges, très larges, leur partie externe en angle droit avec la partie interne, cette dernière creusée d'une fossette profonde pour loger les genoux postérieurs et portant une saillie élevée qui limite cette fossette en avant, tombant à peu près droit jusqu'au bord externe. Dessous rouge, passant au jaunâtre sur les côtés et l'extrémité du ventre, ce dernier pubescent. — Long. : 5,75 mill.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par sa grande taille, les poils d'un roux vif dont son prothorax est recouvert et la bordure rouge de ses élytres. La forme de ses tibias antérieurs qui sont anguleux et munis d'une dent très accusée terminée par un faisceau de poils, est aussi caractéristique.

J'ai reçu cette espèce d'Antsirana et M. Donckier l'a eue également

de la même localité. Elle n'existe pas à la montagne d'Ambre et je ne la connais d'aucune autre localité.

C. metallescens, n. sp. — Très voisin du précédent dont le distingue au premier coup d'œil sa couleur métallique. Hémisphérique. Tête d'un noir brun avec le labre rouge, à ponctuation extrêmement fine, à pubescence dorée assez longue. Corselet très rétréci sur les côtés, à ponctuation fine, assez écartée et superficielle, couvert sur les côtés et sur la moitié antérieure d'une longue pubescence dorée qui semble manquer sur le milieu de la base; d'un noir métallique plus foncé que les élytres. Écusson petit, noir, en triangle allongé et légèrement déprimé. Élytres à angle huméral arrondi, mais bien marqué, très convexes, à tranche légèrement inclinée, plus nette à la base; à ponctuation très fine peu dense et très superficielle; d'un bronzé métallique très brillant, avec une teinte rouge à la partie externe de la tranche et quelques poils dorés clairsemés au niveau de l'angle huméral. Dessous d'un rouge brun devenant plus clair sur les côtés de l'abdomen. Plaques abdominales concaves.



limitées par un rebord élevé. Pattes courtes, robustes. Épipleurales comme dans l'espèce précédente, avec une fossette faisant suite à la concavité de la plaque abdominale et limitée en avant par une saillie transversale. — Long. : 5,5 mill.

Tamatave (ex Donckier).

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Dessous du corps et pieds rouges.....	2.
— Dessous du corps (sauf parfois l'abdomen) et pieds noirs..	5.
2. Corselet couvert d'une pubescence d'un roux doré vif; élytres plus ou moins nettement limbés de rouge; dent des tibias antérieurs terminée par un faisceau de poils roux.	
.....	3.
— Corselet à pubescence plus ou moins grisâtre; élytres de couleur uniforme, sans teinte rouge extérieurement; taille plus petite; dent des tibias antérieurs plus obtuse, sans faisceau de poils.....	4.
3. Bordure rouge des élytres large, nettement limitée; dessus noir luisant, sans reflet métallique.....	rubrocinctus , n. sp.
— Bordure rouge des élytres réduite à l'extrême rebord; dessus d'un bronzé métallique clair.....	metallescens , n. sp.

4. Tête rouge..... **haematocephalus**, n. sp.
 — Tête noire..... **Midas** var. **rubripes**, nov.
5. Rétréci en arrière; élytres sans tranche inclinée en dehors;
 canthus en angle obtus de chaque côté de l'échancrure.
 **insularis** Weise.
 — Hémisphérique; élytres à tranche externe un peu inclinée;
 canthus arrondi de chaque côté de l'échancrure.....
 **Midas** Klug.

2. Gen. **Exochomus** Redt.

E. nigromaculatus Goeze v. **flavipes** Thunb. — Subhémisphérique en dessus, avec une tache jaune sur les côtés du prothorax et la tête jaune chez le ♂. Tête à ponctuation très fine et peu serrée; antennes jaunes, palpes foncés; labre à longs poils jaunes ainsi que le canthus. Corselet très rétréci à son bord antérieur, avec les angles postérieurs arrondis, arqué à la base, convexe, alutacé; noir, avec une large tache jaune étendue jusqu'à la partie postéro-externe de l'échancrure et en angle ou en ligne courbe convexe à sa partie interne, étranglant ainsi au milieu la partie médiane noire qui couvre en avant un peu plus du tiers et en arrière un peu plus de la moitié du dessus. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondis aux épaules, à calus peu saillant et à rebord peu accusé, ayant leur plus grande largeur au milieu, régulièrement arrondis ou en ogive très large jusqu'à l'extrémité; noirs avec parfois un reflet faiblement bleuâtre. Dessous du corps noir, avec les côtés du prosternum et le ventre (sauf en général le premier arceau et la partie centrale du deuxième jaune). Plaques abdominales noires au moins en grande partie, même sur les exemplaires clairs qui ont les côtés du premier arceau ventral jaunâtres. Pieds jaunes; onychium vu en dessus à peu près aussi long que les deux premiers articles des tarsi, fortement élargi à son extrémité. — Long. : 4-5 mill.

Madagascar. Commun dans toute l'île.

J'ai rendu à cet insecte le nom de *nigromaculatus* Goeze qui a la priorité; une faute d'impression manifeste ne saurait empêcher l'insecte d'être reconnaissable. La var. *flavipes* se distingue par son ventre noir seulement sur le premier et une partie du deuxième arceau (au lieu d'être en grande partie noir sur les quatre premiers) et par l'étendue plus grande de la tache prothoracique qui ne laisse pas l'extrême rebord noir.

Les exemplaires malgaches sont en général noirs, mais la collection

du Muséum de Paris renferme quelques exemplaires (Madagascar, *Grandidier*, 1875, sans localité précise) qui présentent un reflet légèrement bleuâtre. Cette coloration existerait aussi d'après Kolbe chez certains individus sud-africains; mais elle est toujours moins accusée que chez *E. pulchellus* Gerst., de couleur et de taille analogues, qui se distingue par ses élytres cordiformes.

E. Lajoeyi, n. sp. — En ovale court. Tête couverte d'un pointillé fin, avec de longs poils sur le labre et le canthus; antennes jaunes, palpes rembrunis. Prothorax d'un noir bronzé verdâtre au milieu, avec une tache d'un jaune rougeâtre sur les côtés: cette tache étendue au delà de l'angle postérieur de la sinuosité postoculaire, mais en laissant le bord antérieur plus ou moins largement noir, en courbe parfois très anguleuse en dedans, la partie noire couvrant le tiers du bord antérieur et un peu plus du tiers du bord postérieur du prothorax. Écusson noir. Élytres légèrement plus larges que le prothorax à la base, arrondis aux épaules, d'un noir bronzé verdâtre, alutacés, avec de gros points le long du repli qui est très étroit et relevé en dehors; faiblement élargis de la base au milieu, ou un peu au delà, fortement rétrécis ensuite en ligne courbe jusqu'à l'extrémité. Dessous noir bronzé avec le prosternum entièrement et les quatre derniers arceaux du ventre jaunes, premier arceau ventral noir au milieu, plaques abdominales jaunes. Pieds jaunes; onychium grêle, plus long, vu en dessus, que le premier et le deuxième article du tarse.

Distinct de *E. nigromaculatus* par sa forme plus allongée, sa sculpture élytrale moins superficielle, la forme de la tache des côtés du corselet, la couleur du dessus et des plaques abdominales, son onychium plus allongé et plus grêle. — Long. : 4 mill.

M. Lajoey, de Reims, m'a communiqué un exemplaire de cette espèce venant de Majunga, qu'il a bien voulu me donner, quoiqu'il fût unique. Un autre exemplaire a été trouvé par M. Alluaud (bassin du Mandraré).

E. hypomelas Cr. — Je n'ai pas vu le *type* de cette espèce dont voici la description d'après Crotch (Rev., p. 195) : « Hémisphérique, d'un noir métallique à léger reflet vert brillant, alutacé, très éparsement et finement ponctué. Corselet à côtés largement orangés, cette couleur atteignant le fond de l'échancrure antérieure, avec une fine ligne enfoncée à la base. Élytres finement rebordés. » Madagascar (ex *Deyrolle*), un exemplaire.

Je lui rapporte deux exemplaires (σ et φ) du Musée de Tring, actuellement en ma possession et dont voici la description :

Subhémisphérique. Tête brunâtre (σ) ou noire (φ), à ponctuation fine, éparse et superficielle, beaucoup plus grosse que dans *E. nigromaculatus*; antennes jaunes; palpes foncés. Corselet fortement échancré en avant, le fond de l'échancrure nettement convexe; angles antérieurs émoussés; les postérieurs arrondis, finement et nettement marqués d'une ligne enfoncée à la base qui est en arc de cercle large; d'un noir bronzé verdâtre (σ) ou bleuâtre (φ); finement alutacé; sur les côtés, une tache d'un jaune vif atteignant à peine le bord postérieur de l'échancrure en dedans, irrégulièrement arrondie à sa partie interne, un peu plus étroite à la base qu'en avant, si bien que la couleur noire couvre en avant les deux tiers environ, et en arrière les trois quarts de la face supérieure du corselet. Écusson noir. Élytres plus larges à la base que le corselet, d'un noir métallique verdâtre, à repli obsolète, alutacés, sans points enfoncés le long du bord externe, régulièrement arrondis sur les côtés, ayant leur plus grande largeur au milieu. Dessous noir avec les deux derniers arceaux du ventre jaunes (σ φ); pattes noires (φ). les deux pattes antérieures brunâtres (σ). — Long. : 3,5 mill.

Cette espèce se distingue de *E. nigromaculatus* et de *E. Lajoyei* par la couleur de ses pattes et de son abdomen, la largeur de la tête, la ligne enfoncée de la base du corselet, la sculpture du dessus, le peu d'étendue de la tache prothoracique, l'échancrure antérieure du corselet bien plus large proportionnellement.

Ambolimitombo (*F. Mayor*, 1895).

E. splendens, n. sp. — En ovale court. Tête d'un vert mat. à ponctuation fine, fortement imprimée et peu dense; labre brun; mandibules noires; antennes d'un jaune vif ainsi que les palpes. Corselet transversal, à côtés fortement arrondis, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs émoussés; non marqué d'une ligne enfoncée au-devant de sa base qui est en ogive large; fortement échancré à sa partie antérieure, le fond de l'échancrure convexe; alutacé; d'un vert mat avec une tache jaune latérale atteignant l'angle postérieur de l'échancrure en avant, rétrécie en arrière, de forme ovoïde, à petite extrémité postérieure. Écusson noir, petit, à côtés curvilignes. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angles huméraux arrondis, à repli obsolète, faiblement élargis de la base jusqu'aux trois quarts de la longueur, puis rétrécis en ligne courbe accusée jusqu'à l'extrémité, formant ainsi une ogive assez marquée; alutacés, sans points enfoncés

le long du bord externe; d'un violet pourpre métallique vif, très brillant, avec une bordure d'un bleu verdâtre peu nettement limitée en dedans, égale à peu près au sixième de la largeur d'un élytre. Dessous noir, avec une tache sur les côtés du prosternum et le dernier arceau ventral d'un jaune vif. Méta sternum fortement sillonné, ridé transversalement sur les côtés; ponctuation fine, sauf sur le prolongement intercoxal du premier arceau ventral où elle est beaucoup plus forte. Plaques abdominales en arc régulier, prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau. Pieds jaunes avec les fémurs noirs. — Long. : 4 mill.

J'ai pris deux exemplaires de cette belle espèce à la montagne d'Ambre, à 4.000 mètres d'altitude. Elle courait sur les feuilles d'une malvacée arborescente; sur la même feuille vivait une *Nisotra* de coloration tout à fait analogue.

E. plumbeus, n. sp. — Hémisphérique. Tête d'un vert métallique avec le labre noir; à ponctuation fine, profonde et peu dense, enfoncée dans le corselet seulement jusqu'à la partie postérieure des yeux; antennes jaunâtres; palpes noirs. Corselet transversal, finement rebordé sur les côtés, à angles antérieurs aigus, les postérieurs arrondis; en ogive large à la base, le bord antérieur avec une échancrure assez faible; à bord postérieur presque droit ou très faiblement convexe; d'un noir bleuâtre mat; finement alutacé. Écusson noir, triangulaire. Élytres d'un noir bleuâtre mat, finement alutacés, un peu plus larges que le corselet à la base, à repli très étroit, à peu près régulièrement arrondis sur les côtés, ayant leur plus grande largeur au milieu. Dessous noir. Épipleurcs concaves, finement chagrinés. Abdomen d'un noir brillant. Pieds noirs avec les tarsi brunâtres; fémurs postérieurs à reflet bleu brillant. — Long. : 3,2 mill.

Un seul exemplaire, d'Ambohimitombo (*F. Mayor*), du Musée de Tring. Il était confondu avec *E. hypomelas* Gr., dont le distinguent l'absence de taches aux côtés du corselet, sa teinte d'un bleu mat, sa taille plus petite, la couleur de son abdomen.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|---|---------------------------|
| 1. Côtés du corselet avec une grosse tache jaune..... | 2. |
| — Corselet concolore..... | plumbeus , n. sp. |
| 2. Pattes et dessous du corps noir..... | hypomelas Cr. |
| — Pattes et derniers arceaux du ventre d'un jaune vif..... | 3. |
| — Fémurs noirs, tibia et tarsi jaunes; ventre foncé sauf le
dernier arceau; dessus d'un bleu à reflet pourpre..... | |
| | splendens , n. sp. |

3. Oblong; plaques abdominales rousses; dessus verdâtre. **Lajoyei**, n. sp.
 — Arrondi; plaques abdominales noires; dessus noir ou
 bleuâtre. **nigromaculatus** Geze var. **flavipes** Thunb.

3. Gen. **Brumus** Muls.

Une seule espèce, très semblable comme système de coloration aux espèces indiennes.

B. frater Weise. — En ovale court, convexe. Tête d'un flave testacé brillant (♂), avec une tache noire en dedans des yeux (♀); canthus échancré, extrêmement étroit, d'un jaune flave; antennes et palpes jaunes. Corselet jaune, très finement pointillé, fortement échancré en avant, sinué à la base, les angles postérieurs arrondis, les antérieurs émoussés. Écusson noir, petit. Élytres régulièrement arrondis, de la largeur du corselet à la base, un peu plus fortement ponctués, d'un jaune flave avec trois bandes noires: une bande suturale commune, égale au quart de la largeur d'un élytre, parallèle, étendue depuis la base qu'elle touche jusqu'un peu en avant l'extrémité qu'elle n'atteint pas; une bande discale un peu plus large sur chaque élytre, sinuée en dehors, un peu plus rapprochée du bord externe que de la bande suturale, ne touchant pas la base et se terminant un peu avant la bande suturale. Dessous jaune, avec le métasternum et la plus grande partie de l'abdomen noirs, à ponctuation fine et dense. Pieds jaunes, avec les fémurs noirs (au moins les postérieurs). — Long. : 3 mill.

Fénérife (ex Weise); Tamatave. S^{te}-Marie de Madagascar (*Perrot frères*, coll. Oberthür); baie d'Antongil (*Mocquerrys*); Fort-Dauphin (*Alluaud*); Majunga (*Bastard*); Nossi-bé (*Pierron*); Diego-Suarez (*Alluaud*); Ankorika!.

Cette espèce ne semble pas se trouver dans les parties élevées de l'île et paraît être assez commune sur la côte; je ne l'ai pas rencontrée à la montagne d'Ambre, mais je l'ai prise à Ankorika. Sa forme courte, sa coloration, son canthus échancré la distinguent de toutes les autres.

4. Gen. **Platynaspis** Redt.

P. gamma, n. sp. — Subhémisphérique et convexe. Tête d'un noir mat, à ponctuation très fine et assez dense; épistomie avec une très légère échancrure semi-circulaire en avant; antennes et palpes brunâtres. Corselet à côtés fortement arrondis, en ogive large; nettement tronqué au-devant de l'écusson à la base, à ponctuation fine et

dense, à pubescence d'un gris jaunâtre fine et assez dense; noir, avec sur les côtés une tache jaune à peu près circulaire, atteignant la sinuosité postoculaire en avant, et couvrant environ le huitième de la base en arrière. Écusson noir, ponctué, plus long que large. Élytres de la largeur du corselet à la base, à calus huméral petit et saillant, régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité, laissant à découvert une partie du pygidium qui est jaune; d'un jaune testacé avec une bordure externe et trois taches noires: la bordure commençant à l'angle



huméral où elle couvre juste le repli, s'élargissant ensuite assez brusquement un peu avant le milieu, puis diminuant graduellement jusque vers l'extrémité où elle rejoint celle du côté opposé; la tache commune en losange irrégulier, commençant à l'écusson, s'élargissant graduellement jusqu'aux trois quarts de la longueur, rétrécie assez

brusquement et en ligne un peu courbe jusqu'aux sept huitièmes de la suture où elle se termine; la tache humérale en ovale oblique, partant de la base dont elle couvre la moitié médiane, prolongée jusqu'à la moitié environ de l'élytre sur laquelle la couleur noire laisse un dessin jaune en forme de Y, composé d'une branche externe étendue de la base à l'extrémité le long du bord externe et d'une branche oblique interne partant de la base et rejoignant la précédente un peu avant le milieu; ponctuation des élytres plus fine, plus superficielle et moins dense que celle du corselet; pubescence plus clairsemée. Dessous d'un brun noir avec les tarse, l'arête externe des fémurs et les derniers arceaux abdominaux plus clairs. — Long. : 2,8 mill.

Antsianaka, forêt de Fito (*Perrot frères*, coll. Oberthür), deux exemplaires ♀.

Il est probable que les ♂ ont la tête jaune.

P. mesomelas Kl. — Subhémisphérique. Tête noire (♀) ou jaune (♂), finement et densément ponctuée, mate; antennes et palpes d'un brun plus ou moins clair. Prothorax sinué à la base, tronqué au-devant de l'écusson, à ponctuation un peu plus grosse et plus dense que celle de la tête, à pubescence roussâtre semi-dressée; d'un noir brillant, avec une tache externe jaune, un peu plus large que longue, atteignant le bord postérieur de la sinuosité postoculaire et couvrant le sixième de la base, arrondie à sa partie interne. Écusson noir, ponctué, un peu plus long que large. Élytres régulièrement arrondis, d'un noir brillant, à ponctuation plus forte que le corselet, à pubescence d'un cendré jaunâtre, laissant à découvert à l'extrémité une partie du pygidium qui est jaune dans les deux sexes; marqués vers les trois cin-

quièmes de la longueur d'une tache punctiforme d'un jaune clair, passant parfois au jaune rougeâtre, couvrant à peu près le quart de la largeur, régulièrement arrondie. Dessous noir, passant au brunâtre sur les derniers arceaux du ventre. Pieds noirs, avec les tibias et les tarses (♀) et une partie des cuisses antérieures (♂) passant au brun plus ou moins clair. — Long. : 2,5-3,3 mill.

Toute l'île. très commun.

La tache du corselet varie un peu de forme et de taille, mais elle n'est pas plus étendue chez le (♂), ainsi que le dit Mulsant. Cette espèce se trouve à la montagne d'Ambre, en battant les arbustes et les plantes herbacées; elle varie beaucoup pour la taille.

J'ai envoyé à M. Xamheu la larve de cette espèce qui a été décrite par lui (loc. cit., p. 137).

P. capicola Cr. var. **madagascariensis**, nov. — Très semblable à la précédente comme forme générale. Arrondie, moins convexe. Tête noire (♀) ou jaune (♂), finement et assez densément punctuée. Antennes et palpes bruns. Corselet à ponctuation fine et dense, à pubescence grise; noir, avec sur les côtés une tache jaune étendue en avant jusqu'à la sinuosité postoculaire, plus ou moins irrégulière au côté interne, se rétrécissant en général légèrement vers la base où elle couvre un peu moins du sixième externe. Écusson presque équilatéral, noir, ponctué. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis, à calus huméral petit, à ponctuation un peu plus forte que celle du corselet, à pubescence grisâtre assez fournie; noirs avec deux taches jaunes: l'antérieure ordinairement plus grosse, orbiculaire ou légèrement transversale, couvrant environ du cinquième aux deux cinquièmes de la longueur et le tiers de la largeur d'un élytre, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe; la seconde orbiculaire ou légèrement transversale, un peu plus petite, aux quatre cinquièmes environ de la longueur, à peu près aussi éloignée de la suture que du bord externe et du bord postérieur. Dessous noir, avec les pieds jaunes (♂) ou les fémurs et la plus grande partie des tibias noirs (♀). La couleur des pieds varie un peu; parfois les fémurs sont rembrunis chez les ♂ de petite taille sauf les antérieurs et parfois les fémurs antérieurs chez les ♀ sont bruns au lieu d'être noirs. Le pygidium est jaune dans les deux sexes. — Long. : 2-3 mill.

Montagne d'Ambre!; Diego-Suarez; Fort-Dauphin (*Alluaud*); Boéni, région de l'Androy; Majunga (*Decorse*); Nossi-bé (*Pierron*).

J'ai pris une longue série de cette espèce à la montagne d'Ambre, en battant des arbustes à 700 mètres d'altitude près du camp. Elle est semblable à des exemplaires de *P. capicola* qui existaient dans la collection Mniszech ainsi qu'à ceux que j'ai reçus depuis de MM. Staudinger et Bang-Haas et du D^r Martin (Port-Elisabeth, Natal). Elle en diffère seulement par la tache latérale du corselet qui couvre légèrement la base au lieu que dans les exemplaires typiques de *capicola*, cette tache n'atteint pas l'angle postérieur du corselet et forme un triangle à la base antérieure au lieu d'être arrondie comme chez les exemplaires malgaches.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres jaunes avec trois grosses taches et une bordure externe noires (1, 1 2)..... **gamma**, n. sp.
 — Élytres noirs à taches jaunes..... 2.
 2. Élytres marqués chacun d'une tache jaune..... **mesomelas** Kl.
 — Élytres marqués chacun de deux taches jaunes.....
 **capicola** Cr. var. **madagascariensis**. nov.

III. HYPERASPINI.

1. Gen. **Hyperaspis** Redt.

II. quadrilla Muls. — En ovale court et peu convexe. Tête jaune (♂) ou noire (♀), à ponctuation extrêmement fine; antennes jaunes; palpes noirs. Corselet faiblement tronqué à la base, noir luisant, avec une étroite bordure latérale jaune (♂) ou concolore (♀). Écusson triangulaire, noir, plan, légèrement enfoncé. Élytres peu dilatés aux épaules, postérieurement obtus, d'un noir luisant, avec deux petites gouttes jaunes : la première plus grosse, un peu avant le milieu, légèrement transversale, couvrant environ le cinquième de la largeur, à peu près à égale distance de la suture et du bord externe; la seconde arrondie, située près de la courbure postérieure de l'élytre, plus près du bord externe que de la suture. Dessous noir, avec les côtés et l'extrémité du ventre d'un rouge brunâtre. Pieds jaunes, avec les fémurs, sauf une tache sur les antérieurs (♀) ou entièrement, sauf l'arête externe (♂) jaunes. — Long. : 2.5-3 mill.

J'ai fait cette description sur deux exemplaires (♂ ♀) du Natal, car je ne connais aucun exemplaire de cette espèce provenant de Madagascar.

Nossi-bé.

Je donne cette espèce comme malgache sur la foi de Branesik (*Jahr. nat. Trencsin*, XIV, 1892, p. 158; *loc. cit.*, XV, 1893, p. 247).

L'insecte de la collection Fairmaire porté sous ce nom est le *Platynaspis capicola* var. *madagascariensis*.

IV. CHNOODINI.

Ce groupe qui correspond aux *Exoplectrae* de Crotch, aux Chnoodites de Chapuis et aux Chnoodiens de Mulsant, comprend des espèces pubescentes, à antennes de 11 articles n'atteignant pas la base du corselet, et à épistome échancré antérieurement. Un seul genre malgache appartenait à ce groupe, *Cyrtaulis* Crotch et ne comprenait qu'une espèce.

J'en décris ci-dessous plusieurs autres, réparties en un certain nombre de genres qui peuvent être caractérisés de la manière suivante.

TABLEAU DES GENRES.

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1. Premier article des antennes dilaté en une sorte de disque tronqué en arrière; antennes plus longues que la largeur du front; onychium sans plantule..... | 2. |
| — Premier article des antennes gros et renflé, non dilaté en cercle antérieurement; antennes à peine de la largeur du front; onychium muni d'une plantule..... | 3. Peralda , n. gen. |
| 2. Ongles postérieurs dentés..... | 3 |
| — Tous les ongles simples..... | 4. Hovaulis , n. gen. |
| 3. Mésosternum droit à sa partie antérieure; épipleures prothoraciques sans fossette..... | 4. |
| — Mésosternum échancré en arc de cercle à sa partie antérieure; épipleures prothoraciques avec une fossette..... | 1. Cyrtaulis Cr. |
| 4. Ovale, médiocrement convexe, concolore; ongles antérieurs simples, les postérieurs et les intermédiaires dentés.... | 3. Discoceras , n. gen. |
| — Hémisphérique, très convexe; varié de rouge et de noir; tous les ongles dentés..... | 2. Ambrocharis , n. gen. |

1. Gen. **Cyrtaulis** Cr.

Ce genre a été créé par Crotch (*Rev.* 1874, p. 295) qui l'avait placé

parmi les Rhizobiides dont l'éloignent ses antennes courtes, ses yeux beaucoup moins fortement granulés que chez *Rhizobius* et sa forme hémisphérique.

Il peut être caractérisé de la façon suivante :

Hémisphérique. Tête enfoncée dans le prothorax au delà du milieu des yeux; antennes n'atteignant pas la base des côtés du prothorax, à premier article fortement dilaté, en forme de disque; labre échancré en demi-cercle; épipleures du corselet munis d'une fossette, ceux des élytres légèrement fovéolés. Ventre de cinq arceaux; plaques abdominales semi-circulaires, ou légèrement anguleuses, n'atteignant pas le bord postérieur du premier segment abdominal. Ongles dentés à la base.

Ce genre est extrêmement voisin du genre *Aulis* Muls., mais les espèces qu'il renferme sont de forme hémisphérique, beaucoup plus convexe, à échancrure du corselet presque carrée au lieu d'être en trapèze, à côtés très arrondis comme chez le genre *Aulis*, et avec les côtés du prothorax subtronqués en avant; le prosternum est aussi plus bombé, plus déclive sur les côtés, et le mésosternum assez fortement échancré en arc de cercle antérieurement.

Il est répandu à Madagascar et dans l'Afrique du Sud d'où J. Weise et Gorham en ont fait connaître plusieurs espèces. J'en ai moi-même décrit une espèce du Natal.

À la seule espèce malgache décrite, j'en ajouterai un certain nombre d'autres qui m'ont été communiquées par le Muséum de Paris ou qui proviennent des classes de Ch. Alluaud et des miennes. Ce sont des espèces qui semblent rares pour la plupart.

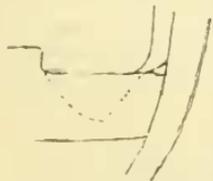
C. rufovillosa, n. sp. — Hémisphérique, convexe, noir en dessus, revêtu d'une pubescence rousse, couchée. Tête à ponctuation forte ainsi que le labre; palpes et antennes noirs. Corselet transversal, environ deux fois aussi large que long, sinué à la base, un peu déprimé latéralement, à côtés un peu rétrécis en avant en ligne très légèrement courbe à partir de la base jusqu'aux deux tiers, puis obliquement tronqués en avant et en dedans jusqu'à l'échancrure, finement rebordé en avant et sur les côtés; angles postérieurs obtus, les antérieurs avancés, arrondis à l'extrémité; ponctuation assez forte, dense, simple, moins grosse que sur la tête. Écusson à côtés légèrement courbes, en triangle équilatéral. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondis aux épaules, à calus huméral petit, saillant, à rebord étroit, prolongé seulement jusqu'à la courbure postérieure; régulièrement arrondis jusqu'aux deux tiers, en ogive large à l'extrémité, ayant leur

plus grande largeur au niveau du point le plus convexe, vers le milieu; à ponctuation beaucoup plus superficielle que celle du corselet, double, les gros points espacés et très peu profonds, séparés par un pointillé très fin. Dessous et pieds noirs; ponctuation forte et dense sur le prosternum, assez forte et moins dense sur le mésosternum, superficielle et espacée sur le métasternum; abdomen à ponctuation plus fine et très dense, sauf sur le prolongement intercoxal du premier arceau où elle est assez espacée. Plaques abdominales à peu près complètes, ne touchant pas le bord postérieur de l'arceau, leur partie externe légèrement sinuée, n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur du premier segment abdominal. — Long. : 5 mill.



Mandraré. Amposimpoloka (*D^e Decorse*), Muséum de Paris, un seul exemplaire.

C. puberula Cr. — Arrondi et convexe, à déclivité postérieure plus abrupte que l'antérieure; rouge, à pubescence d'un jaune rouge à reflets dorés. Tête à ponctuation forte et dense, d'un rouge brun; la partie antérieure de l'épistome munie de longs poils jaunes, masquant le labre; antennes et palpes d'un rouge brun assez clair. Corselet transversal, plus de deux fois plus large que long, sinué à la base, finement rebordé en avant et sur les côtés, en ligne courbe très faible et à peine rétréci à partir de la base jusqu'aux quatre cinquièmes des côtés, tronqué de là jusqu'à l'échancrure; ponctuation forte, simple et dense. Écusson en triangle équilatéral. Élytres un peu plus larges que le corselet, à angle huméral bien marqué, à calus oblong, touchant presque le bord antérieur; ponctuation dense et très superficielle, avec une ou deux lignes de gros points un peu mieux marqués le long du repli; à courbe régulière de l'épaule à l'extrémité, leur plus grande largeur vers le milieu. Dessous brun avec l'extrémité des mandibules noire, prosternum et mésosternum à ponctuation aussi fine, mais plus dense que celle du mésosternum; abdomen très densément pointillé.



Fossette des épipleures prothoraciques grande, ovale, abrupte en avant et en dehors, à peu près également éloignée du bord antérieur et du bord latéral, plus large et moins profonde que celle de l'espèce précédente. Pieds d'un brun fauve, à pubescence jaune. Plaques abdominales anguleuses, complètes ou à peu près, sinuées à leur bord externe,

semblables à celles de l'espèce précédente. — Long. : 4,5-6,5 mill.

Cette espèce paraît répandue dans toute l'île et plus commune sur la côte. Elle est fort rare à la montagne d'Ambre, plus commune sur les bords de la baie de Diego.

Montagne d'Ambre!; Ankorika!; Diego Suarez (*Alluaud*); Ambovombé (*Decorse*, collection du Muséum); baie d'Antongil (*Mocquerys*); Fénériefe; Tamatave (*Perrot*, collection Oberthür).

A Ankorika, où j'ai capturé plusieurs exemplaires de cette espèce, elle se trouvait sur une sorte de liane à suc lactescent, j'y ai pris également la nymphe décrite par V. Xamheu (l. c., p. 119). La sécrétion émise par les jointures est rouge et d'odeur très prononcée.

C. Crotchi, n. sp. — Hémisphérique; d'un roux peu brillant passant parfois au brunâtre; à pubescence rousse plus longue et plus fournie que chez les espèces précédentes. Tête médiocrement ponctuée, à pubescence moins fournie que sur le reste du corps, sans longs poils masquant le labre. Corselet transversal, plus de deux fois plus large que long, à côtés à peu près droits jusqu'aux deux tiers, tronqués obliquement de là à l'échancrure; très peu sinué à la base. Écusson petit, triangulaire. Élytres à angle huméral bien marqué, un peu plus larges que le corselet à la base, à rebord très étroit, régulièrement arrondis, ayant leur plus grande largeur au milieu, à pointillé très superficiel entremêlé de gros points peu profonds, visibles seulement au bord latéral, la ponctuation étant plus ou moins masquée par la pubescence qui est dense et assez longue. Dessous d'un roux brunâtre assez clair, à ponctuation fine et peu dense, sauf sur l'abdomen. Plaques abdominales à peu près complètes, ne touchant pas tout à fait le bord postérieur du segment, beaucoup moins anguleuses que chez les espèces précédentes, leur partie externe inclinée en dehors, et joignant le milieu de la face postérieure de l'épimère. — Long. : 4,5-5 mill.



Chez cette espèce, les ongles antérieurs sont munis d'une dent à peine plus courte que l'ongle lui-même, ce qui les fait paraître bifides. Elle ressemble aux petits exemplaires de *C. puberula* Cr., dont elle se distingue par sa couleur d'un roux mat au lieu d'être rouge, par sa pubescence très dense et par les caractères tirés des ongles et des plaques abdominales.

Boéni, Mevatanana (*D^r Decorse*), coll. du Muséum de Paris).

Je ne la connais d'aucune autre localité.

C. bicolor, n. sp. — En ovale très court; d'un noir paraissant ardoisé par l'effet de la courte pubescence jaunée du dessus. Tête noire, à ponctuation médiocre avec les antennes et les palpes bruns. Corselet à ponctuation assez fine et médiocrement dense et simple; transversal, plus de deux fois aussi large que long, à côtés presque parallèles jusqu'aux deux tiers, tronqués obliquement en avant; à angles postérieurs légèrement obtus, les antérieurs largement arrondis, avec les côtés de l'échancre plus inclinés que chez les espèces précédentes; à rebord latéral très peu marqué. Écusson triangulaire. Élytres un peu plus larges que le corselet, à angle huméral très arrondi, peu marqué, à calus petit, à rebord très étroit; régulièrement arrondis sur les côtés, ayant au milieu leur plus grande largeur; à ponctuation très fine et superficielle, presque dépourvue de gros points, sauf au bord latéral où ils sont assez nombreux et disposés en ligne à peu près régulière; à pubescence jaune assez courte et clairsemée ne masquant pas la couleur foncière. Dessous d'un rouge plus ou moins brun avec les pieds (sauf la base des fémurs et les tarses) noirs. Le prosternum est très comprimé latéralement, étroit et saillant dans sa partie intercoxale qui est presque carénée. La ligne fémorale est en demi-cercle dont la partie externe remonte presque verticalement au lieu d'être inclinée comme chez les autres espèces et rejoint, ou presque, le bord antérieur en dedans de la pointe de l'épimère. Ongles antérieurs et intermédiaires à dent basale très longue. — Long. : 3,5-4,5 mill.

La couleur de cette espèce la fait facilement reconnaître.

Andrahomana (*Alluaud*); Ambovombé (*Decorse*, coll. Muséum de Paris).

L'exemplaire pris par Ch. Alluaud à Andrahomana et un de ceux des chasses du Dr Decorse sont un peu plus gros, mais je n'ai pu y trouver aucune autre différence avec les petits exemplaires d'Ambovombé.

C. morosa, n. sp. — En ovale court; noir, à pubescence jaune assez dense. Tête à ponctuation superficielle, presque glabre. Corselet à côtés presque droits, beaucoup plus fortement convergents en avant que chez l'espèce précédente, à angles postérieurs presque droits, les antérieurs largement arrondis, moins visiblement tronqués que chez les espèces précédentes, sinué à la base; à ponctuation fine, dense, régulière. Écusson petit, triangulaire. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, en courbe faible jusqu'aux trois quarts de la longueur où ils se terminent assez brusquement en ogive large; à calus huméral petit, plus éloigné et mieux séparé du bord antérieur de l'élytre.

que chez les autres espèces; ponctuation très fine et très superficielle, avec une ligne irrégulière de gros points peu profonds le long du bord latéral; à pubescence jaune, longue et dense masquant la couleur foncière. Dessous noir brun, à ponctuation fine et superficielle, avec le prosternum fortement comprimé entre les hanches antérieures. Plaques abdominales à partie externe oblique, concave, se dirigeant vers le bord externe du segment. Fossette du prothorax plus petite et plus arrondie que chez les espèces précédentes. Pieds concolores; les ongles antérieurs et aussi les intermédiaires à dent interne longue. — Long. : 6,7 mill.

Un seul exemplaire en assez mauvais état pris par moi à Ankorika. Sa grande taille et la couleur du dessous, la forme des plaques abdominales distingueront cette espèce.

Il existe une autre espèce de *Cyrtaulis* de coloration analogue, *C. tristis* Gorb., du sud de l'Afrique. Toutes les espèces malgaches de couleur noire s'en distingueront par la couleur de la tête et du bord antérieur du corselet qui sont de couleur rouge chez l'espèce africaine.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1. Ongles antérieurs munis d'une dent large à la base..... | 2. |
| — Ongles antérieurs avec une dent longue, faisant paraître l'ongle presque bifide..... | 3. |
| 2. Entièrement noir, à pubescence rousse; fossette de l'épipleuré prothoracique atteignant le bord antérieur en forme de court et large sillon..... | rufovillosa , n. sp. |
| — Entièrement rouge, à pubescence d'un rouge jaune; fossette de l'épipleuré prothoracique ovale, également éloignée des bords antérieur et latéral..... | puberula Cr. |
| 3. Entièrement roux, à pubescence rousse; plaque abdominale incomplète, la partie externe ne dépassant pas le milieu du segment..... | Crotchi , n. sp. |
| — Dessus noir, à pubescence rousse; plaque abdominale complète, la partie interne atteignant l'angle interne de l'épipleuré..... | 4. |
| 4. Dessous rouge, sauf les épipleures et les pattes (moins la base des fémurs) qui sont noirs; fossette de l'épipleuré prothoracique ovale, assez grande, limitée en dehors par un bourrelet étroit; taille moyenne..... | bicolor , n. sp. |
| — Dessous noir; taille plus grande; fossette de l'épipleuré prothoracique arrondie, petite, sans bourrelet. | morosa , n. sp. |

2. Gen. **Ambrocharis**, n. gen.

Presque hémisphérique ou en ovale très court. Tête enchâssée dans le prothorax jusqu'au delà du milieu des yeux, plus longue que large; mandibules assez longues, non cachées par le labre. bifides; antennes atteignant à peu près la moitié des côtés du prothorax, insérées à la partie antéro-interne des yeux, vers leur tiers ou leur quart antérieur, de onze articles, le premier dilaté en cercle aplati, à massue grosse, formée des quatre derniers articles, arrondie au côté interne. Épistome rétréci au niveau de l'insertion des antennes, puis dilaté légèrement, échancré en arc de cercle antérieurement. Corselet transversal, échancré en arc de cercle à sa partie antérieure. Élytres à rebord très étroit, en ogive postérieurement. Prosternum fortement comprimé entre les hanches antérieures qu'il dépasse un peu en arrière, dépourvu de fossette en dessous; mésosternum droit à sa partie antérieure; plaques abdominales complètes, en arc de cercle, n'atteignant pas le bord postérieur du premier segment abdominal. Épipleures plans, non fovéolés. Fémurs longs, dépassant un peu la face externe des épipleures; tibias simples, non sillonnés; ongles munis d'une dent large à la base; abdomen de cinq segments.

Le genre se distingue de tous ceux de la tribu par ses ongles dentés et son prothorax sans fossette; ce dernier caractère, joint à la longueur des fémurs, indique un animal à allure vives. La fossette prothoracique en effet, chez les *Cyrtaulis* qu'il m'a été donné d'observer en vie, ne sert point à loger la massue des antennes. Ces dernières sont abritées derrière la dilatation de leur premier article et sous le dernier article du palpe maxillaire qui est gros, épais, et les recouvre entièrement. C'est le tarse antérieur qui, lorsque l'insecte s'applique sur une feuille ou une branche, se loge dans la dépression prothoracique, le tibia n'étant pas sillonné pour le recevoir. Dans le genre *Ambrocharis* où la longueur des fémurs empêche déjà la coaptation de l'insecte sur une surface plane, cette fossette n'avait pas de raison d'exister.

A. variegata, n. sp. — En ovale très court, presque hémisphérique, très convexe. Tête noire, grosse, finement ridée entre les yeux; labre rougeâtre; antennes et palpes jaunes. Corselet transversal, à peu près deux fois aussi long que large sur les côtés, échancré en arc de cercle antérieurement, convexe, un peu explané latéralement, à bords latéraux en ligne courbe assez prononcée; un peu rétréci en avant et en



Gen. *Ambrocharis*. Prosternum et mésosternum.

arrière, à côtés rebordés, à base sinuée; les angles postérieurs droits, les antérieurs arrondis longuement, à peine marqués; d'un rouge brun clair, à pubescence jaune courte et clairesemée, à ponctuation très fine et superficielle. Écusson petit, noir, triangulaire. Élytres de la largeur du corselet à la base, élargis en ligne courbe régulière à peu près jusqu'au milieu, en ogive large de là à l'extrémité où ils s'arrondissent séparément; sinués sur les côtés au niveau des genoux postérieurs, munis d'un rebord très étroit, un peu relevé, très distinct jusqu'à l'extrémité; ponctuation fine, superficielle, les gros points assez rares sur le disque et formant une traînée le long du bord latéral; pubescence fine et clairesemée, d'un jaune doré; noir, avec trois taches rouges (2, 1). La tache 1 étendue du quart antérieur à la moitié de la longueur, en ovale court et régulier, aussi large que le tiers d'un élytre, rapprochée de la suture d'une distance égale à environ la moitié de sa propre largeur; tache 2 un peu plus courte, plus arrondie à égale distance entre la tache 1 et le bord latéral; tache 3 irrégulièrement arrondie, des deux tiers aux sept huitièmes de la longueur, plus grosse que les précédentes, touchant presque par son angle postérieur le bord latéral, à peu près à la même distance de la suture que la tache 1. Dessous convexe, à ponctuation fine, plus dense sur l'abdomen; rouge sur les épipleures; les méso et métasternum et le milieu du premier arceau ventral noirs. Pieds entièrement rouges. Plaques abdominales en arc de cercle, leur partie externe oblique atteignant l'angle interne de l'épimère. — Long. : 3,5-4 mill.

J'ai pris quelques exemplaires de cette remarquable espèce à la montagne d'Ambre, vers 900^m d'altitude, sur des balsamines presque arborescentes où l'insecte courait vivement le long de la tige et sur les feuilles, s'envolant avec la plus grande facilité.

3. Gen. **Discoceras**, n. gen.

En ovale court et peu convexe; tête carrée, avec le labre transversal, un peu rétréci en avant, masquant les mandibules. Épistome avec une échancrure en forme de trapèze; yeux presque entièrement recouverts par le prothorax; les antennes insérées à leur partie antérieure et en dedans; ces dernières de onze articles, atteignant à peine le milieu des



Gen. *Discoceras*. Antenne.

côtes du prothorax : le premier article fortement dilaté en forme de cercle aplati; massue grosse, convexe en dedans, formée des quatre derniers articles. Corselet transversal, à peine rétréci en avant, à

échanerure presque rectangulaire, à fond droit; élytres à peine plus larges que le prothorax, faiblement arrondis. Prosternum plan entre les hanches antérieures, sans fossette aux épipleures; mésosternum droit; plaques abdominales anguleuses, n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau, leur partie externe remontant presque verticalement un peu en dehors du milieu de la partie de la base du premier segment comprise entre l'épipleure et le prolongement intercoxal; épimères postérieurs petits ne séparant pas complètement l'abdomen de l'extrémité inférieure de l'épisternum métathoracique; ventre de cinq segments. Épipleures concaves. Fémurs longs, aplatis, atteignant le bord externe de l'épipleure; tibias intermédiaires et postérieurs aplatis fortement, dilatés en ligne courbe un peu après le genou sur leur partie externe, tranchants à leur partie interne; ongles antérieurs simples, les intermédiaires et les postérieurs dentés.

L'absence de fossette au prothorax et les caractères tirés des ongles antérieurs distinguent ce genre de tous les autres du même groupe. Il ne renferme qu'une seule espèce.

D. fulviventis, n. sp. — En ovale court et large, peu convexe; roux, couvert d'une pubescence rousse assez longue et dense en dessus, courte et clairsemée à la partie inférieure du corps. Tête enfoncée dans le prothorax au delà du milieu des yeux, à ponctuation fine et superficielle; antennes et palpes jaunes. Corselet transversal, deux fois aussi large que long, rebordé sur les côtés, sinué à la base, à ponctuation fine, assez dense, simple. Écusson petit, pointillé, un peu plus long que large. Élytres à peine plus larges que le corselet, en ligne faiblement courbe sur les bords, à calus peu marqué, ayant leur plus grande largeur vers le milieu, en courbe large à l'extrémité; à ponctuation bien plus fine et plus superficielle que celle du corselet, avec quelques gros points très peu profonds surtout vers le bord externe; rebord mince et étroit, indistinct en arrière. Dessous luisant. Prosternum et mésosternum avec quelques gros points; métasternum à ponctuation superficielle et écartée: points fins et denses sur l'abdomen, sauf sur le prolongement intercoxal du premier segment où elle est assez forte, aciculée et peu dense. Épipleures concaves, non fovéolés, prolongés jusqu'à la courbure postéro-externe des élytres, superficiellement ridés. Pieds roux. Plaques abdominales en arc de cercle anguleux, lisses, n'atteignant pas le bord postérieur du segment, remontant presque verticalement en dedans de l'angle interne de l'épimère dont elles restent assez éloignées.



Boéni, Mévatanana (*D^r Decorse*), coll. du Muséum de Paris.

4. Gen. **Hovaulis**, n. gen.

J'ai établi cette coupe générique pour deux petites espèces semblables aux *Aulis*, mais avec tous les ongles simples. Il est infiniment probable que *Aulis plantaris* Muls. (Opusc. III, p. 435), du Cap de Bonne-Espérance dont je n'ai pas vu le *type* mais qui a un système de coloration analogue (noir avec les élytres ornés d'une tache rouge ponctiforme) et, d'après Crotch (Revision, p. 295), tous les ongles simples, doit également appartenir à ce genre dont voici les caractères :

En ovale court et peu convexe, pubescent. Tête enfoncée dans le prothorax jusqu'au delà du milieu des yeux. Antennes insérées en dedans et tout près de la partie antérieure de ces organes ; à premier article dilaté en forme de disque ; de onze articles, les quatre derniers formant une massue longue, arrondie à l'extrémité, en ligne courbe en dedans, rectiligne en dehors. Corselet transversal, à échancrure profonde, presque carrée, les bords antérieurs tronqués comme dans le



genre *Cyrtaulis*, sans fossette aux épipleures. Élytres plus larges que le prothorax à la base, en courbe légère sur les côtés, très large à l'extrémité, à calus huméral petit et arrondi. Épipleures légèrement concaves, sans fovéoles, distincts jusqu'à l'extrémité des élytres. Prosternum très convexe ; mésosternum à peu près droit en avant ; métasternum grand, épimères petits. Plaques fémorales à peu près complètes, en arc de cercle, atteignant les trois quarts de l'arceau, remontant en dedans de l'épimère. Fémurs aplatis, les postérieurs atteignant le bord externe de l'épipleure ; tibias très aplatis, tranchants sur leur arête externe, sauf à l'extrémité où ils présentent un très courte gouttière ; ongles simples.

H. meridionalis, n. sp. — Tête noire, très pubescente, avec l'épistome et le labre roux ; antennes et palpes roux. Corselet transversal, d'un rouge brun assez clair, avec les côtés très étroitement bordés de noir ; en ogive large et non sinué à la base ; à côtés presque droits jusqu'aux deux tiers de la longueur, puis obliquement dirigés en dedans jusqu'au niveau de l'échancrure ; à ponctuation fine, simple et à pubescence rousse, rare. Écusson noir, triangulaire, pointillé. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angle huméral bien marqué ; faiblement arrondis jusqu'aux trois quarts, terminés en courbe large ; à ponctuation fine, très superficielle, à gros points très clairsemés sauf sur les côtés ; à repli extrêmement étroit ; à pubescence

d'un gris roussâtre longue, couchée, clairsemée, ne masquant pas la couleur foncière; d'un noir mat, avec une tache rougeâtre sombre en demi-cercle, dont la partie postérieure couvre depuis l'extrémité de l'élytre un peu en dehors de la suture jusqu'à la courbure postéro-externe, étendue de l'extrémité aux cinq sixièmes de la longueur, étroitement prolongée le long du bord postérieur jusqu'à la suture d'une manière peu nette. Dessous d'un rouge brunâtre, un peu plus clair sur les parties latérales, avec les épipleures noirs. Pieds roux. Pubescence du dessous courte et assez dense. — Long. : 4,5 mill.



Pays Androy (*Alluaud*); pays Androy, Tsitevempoky (*D^r Decorse*).

II. septentrionalis, n. sp. — Très semblable au précédent. Tête entièrement rousse, à pubescence assez fournie; antennes et palpes d'un roux clair. Corselet comme chez l'espèce précédente, sans bordure noire extérieurement. Écusson noir. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, un peu plus fortement arrondis sur les côtés que chez *H. meridionalis*; ponctuation très fine et très superficielle, avec les gros points beaucoup plus nombreux que chez l'espèce précédente; calus huméral plus petit et moins saillant; pubescence d'un roux vif, dense, masquant la couleur foncière de l'élytre; celle-ci est d'un noir mat avec une très étroite bordure rousse à la partie externe et une tache rousse, située au niveau de la courbure postéro-externe de l'élytre, mais plus éloignée de la suture que chez l'espèce précédente, plus étroite au côté externe et dirigée obliquement en dedans jusque vers le milieu de la largeur et le sixième postérieur de la longueur de l'élytre, étroitement prolongée en dedans jusqu'à la suture. Dessous roux comme chez l'espèce précédente. — Long. : 4,2 mill.



Montagne d'Ambre!, un seul exemplaire, au vol.

Je ne puis considérer cet insecte comme une variété claire du précédent à cause de sa forme plus convexe, plus courte, plus arrondie, de sa ponctuation différente, à gros points plus nombreux, de ses tibias moins aplatis avec le sillon externe prolongé plus longuement. La faune de la montagne d'Ambre est d'ailleurs tout à fait différente de celle du sud de l'île.

Les deux espèces pourront se distinguer au moyen du tableau suivant :

1. Tête et épipleures noirs; pubescence rare. **meridionalis**, n. sp.
 - Tête et épipleures roux; pubescence très fournie.....
 **septentrionalis**, n. sp.

5. Gen. **Peralda**, n. gen.

Hémisphérique, très convexe, pubescent. Tête enfoncée dans le prothorax jusqu'à la partie postérieure des yeux; ces derniers oblongs, petits, peu saillants; Jones longitudinales; antennes insérées sous la suture très visible qui sépare le front de l'épistome, vers le tiers antérieur de la partie externe des yeux. Épistome très court, échancré en arc de cercle; labre transversal, concave en avant. Antennes très grêles, plus courtes que la largeur du front où à peine aussi longues, de onze articles, à massue peu marquée, fusiforme. Mandibules courtes, bifides, à dents inégales, la dent inférieure la plus longue; palpes maxillaires courts, sécuriformes. Corselet transversal, arrondi à la base, rétréci en avant, à échancrure antérieure presque carrée. Écusson moyen, en triangle équilatéral. Élytres de la largeur du corselet à la base, à calus très petit, très arrondis, très convexes, abrupts sur les côtés, sans repli bien marqué. Épipleurès très étroits, concaves, distincts jusque tout près de l'extrémité. Prosternum large, peu convexe, non comprimé entre les hanches antérieures, sans carène ni sillon; épipleurès du prothorax sans fossette; mésosternum en arc de cercle concave antérieurement, droit en arrière où il est un peu plus étroit qu'en avant. Métasternum grand, transversal. Ventre de cinq arceaux; plaque fémorale en arc de cercle n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur du segment auquel elle reste parallèle jusqu'au bord latéral. Pieds grêles; tibiaux coupés obliquement à l'extrémité, à face externe plane, seulement un peu concave à l'extrémité. Tarses courts; onychium muni d'une plantule convexe; ongles dentés à la base.



La gracilité des antennes, leur mode d'insertion et les caractères tirés des ongles et des plaques abdominales, distinguent ce genre qui semble représenter à Madagascar le genre *Chnoodes*.

P. 1-guttata, n. sp. — Hémisphérique, très convexe. Tête d'un roux brunâtre, carrée, un peu plus foncée sur le vertex; à pubescence blanchâtre assez peu fournie et à ponctuation très fine; front séparé de l'épistome par une suture convexe en avant, en arc de cercle; épistome très court, échancré largement en avant; labre court, transversal, concave, flave. Antennes et palpes d'un jaune testacé. Corselet court, convexe, en demi-cercle à la base, légèrement tronqué au-devant de l'écusson; à bords latéraux droits, rétréci fortement en avant, avec les angles postérieurs droits, les antérieurs arrondis, le bord antérieur fortement échancré en carré, avec le bord postérieur

de l'échancrure en ligne droite; non rebordé; d'un noir brun luisant, un peu plus clair aux angles antérieurs; à ponctuation simple, fine et superficielle; à pubescence grisâtre assez longue et rare. Écusson triangulaire, de même couleur que le corselet. Élytres fortement arrondis, très convexes, de la largeur du corselet à la base, fortement arrondis jusqu'à l'extrémité, ayant leur plus grande largeur au milieu; à ponctuation fine, superficielle, simple; à pubescence clairsemée d'un roux grisâtre; à calus huméral petit et peu saillant; couleur foncière d'un noir brun plus clair sur les côtés; marqués de deux gouttes d'un jaune pâle (1, 1). La tache 1 située environ du sixième aux deux sixièmes de la longueur, occupant le quart moyen de la largeur, arrondie; la tache 2 en arrière de 1, ronde, plus petite, deux fois plus rapprochée de la suture que du bord latéral, située environ aux trois cinquièmes de la longueur. Dessous brunâtre, à pubescence courte; milieu du métasternum marqué de gros points, les côtés lisses; plaques abdominales complètes, en segment de cercle, leur partie externe se confondant avec le bord latéral. Pieds d'un roux flave.

Madagascar-centre : Ambositra, ma collection (ex Rolle).

V. ORTALIINI.

Ce groupe a les affinités les plus étroites avec le suivant et le précédent, entre lesquels il sert de transition naturelle. Il se sépare du premier par son épistome sans échancrure et ses antennes de moins de onze articles, du second par son prothorax moins large que les élytres; ces derniers ne continuant pas la courbe du premier, leur angle huméral ne se juxtaposant pas à l'angle postérieur du corselet, mais séparé de lui par un espace angulaire assez prononcé.

Des deux genres malgaches qui font partie de ce groupe, l'un se rapproche du groupe précédent par ses antennes à premier article semi-circulairement dilaté, l'autre du groupe suivant par ses antennes de dix articles et la forme générale du corps. Les plaques abdominales dans les deux genres sont aplaties, très transversales et non pas arrondies postérieurement ou anguleuses.

Les deux genres peuvent se caractériser ainsi :

1. Labre court, transversal; antennes de huit articles.....
..... 1. **Rodolia** Muls.
2. Labre aussi long que large; antennes de dix articles.....
..... 2. **Ortalia** Muls.

1. Gen. **Rodolia** Muls.

Ce genre se distingue par son prosternum extrêmement court, déclive et semblant s'enfoncer sous le mésosternum à sa partie postérieure, par ses antennes de huit articles, petites, son corselet plus étroit à la base que les élytres, ses pattes larges, ses élytres de consistance peu dure.

Aux deux espèces malgaches déjà connues et décrites, l'une par Mulsant, l'autre par J. Weise, j'ajoute sept espèces et une variété nouvelles.

R. chermesina Muls. — En ovale court, d'un rouge jaunâtre (rose quand l'insecte est frais), plus clair en dessous. Pubescence jaunâtre courte et médiocrement dense. Ponctuation simple. Antennes courtes à premier article gros, renflé; de huit articles, dont les quatre derniers forment une massue ovoïde, allongée. Corselet transversal, en ogive sinuée à la base, à côtés fortement arrondis, les angles postérieurs non marqués, les antérieurs avancés, arrondis. Écusson étroit, en triangle



R. chermesina. — Prosternum et mésosternum; *h. a.*, *h. i.*, hanches.

allongé, élytres plus larges que le corselet à la base, à angle huméral émoussé, à calus petit et peu saillant; très peu convexes, leur point le plus saillant situé avant le milieu de leur longueur. Prosternum muni de deux carènes saillantes entre lesquelles est un large sillon, légèrement convergentes et réunies en avant par une carène arquée transversale qui dépasse légèrement le bord antérieur du prosternum; son bord postérieur déclive, semblant s'enfoncer sous le mésosternum; ce dernier très concave à la partie postérieure, droit antérieurement, avec un très léger bourrelet le long de l'échancrure postérieure au niveau du prolongement du métasternum. Ventre à ponctuation fine. Plaques abdominales aplaties, atteignant à peu près la moitié de l'arceau. Pattes courtes, robustes; tibias aplatis, sillonnés antérieurement à leur tiers inférieur, avec un angle très obtus à leur tranche externe qui est garnie de soies assez longues et raides.



var. **dionysia**, nov. — Élytres avec une bordure brune étendue à la base (en laissant l'écusson clair) sur la suture et le long du bord latéral qui reste étroitement jaune ainsi que l'extrémité. — Long. : 4,2-5 mill.

Madagascar : Imerina (*Sikora*, coll. Alluaud); La Réunion; Maurice; Seychelles (*Alluaud*).

Cette espèce paraît rare à Madagascar. Je ne l'ai jamais prise à la montagne d'Ambre, mais j'en ai reçu plusieurs exemplaires capturés à St-Denis (Réunion) par le capitaine Guyenet, parmi lesquels deux de la variété à élytres bordés de noir.

L'indication Seychelles est donnée d'après le catalogue de Ch. Alluaud, je n'en n'ai jamais vu de cette localité.

Cette espèce me semble distincte de *funida* Muls., de l'Inde, à laquelle Crotch la réunit.

C'est par erreur que J. Weise (*Ann. Soc. ent. Belg.*, 1895, p. 149) donne les ongles comme bilides. cela n'est vrai que pour les ongles antérieurs; les intermédiaires et les postérieurs sont munis d'une large dent à la base.

R. insularis Weise. — Subhémisphérique, très convexe, d'un jaune plus ou moins brunâtre et à pubescence jaune assez dense et très courte. Tête à pubescence très courte; antennes à premier article fortement dilaté, palpes maxillaires à dernier article presque cylindrique, obliquement tronqué au bout au lieu d'être élargi comme dans l'espèce précédente.



R. chermesina. *R. insularis*. Corselet transversal, à angles antérieurs moins avancés que chez *chermesina*. Écusson grand, large à la base.

Élytres plus larges que le corselet, à angles huméraux bien marqués, à calus saillant; régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité, leur point le plus convexe situé au milieu de la longueur. Dessous d'un roux plus clair. Prosternum avec deux carènes arquées réunies antérieurement; à pubescence courte et assez dense. Plaques abdominales comme dans l'espèce précédente, avec le prolongement intercoxal du premier arceau ventral beaucoup plus large. Ongles antérieurs bilides, les intermédiaires et les postérieurs dentés.

Bien distincte de *chermesina* Muls., par sa taille plus petite, sa forme plus convexe et plus arrondie, ses élytres à angle huméral mieux marqué, à calus plus saillant, son écusson plus large, le premier article des antennes plus irrégulièrement dilaté et la forme de ses palpes maxillaires. L'angle des tibias semble aussi plus accusé. — Long. : 2,25-4,5 mill.

Imerina (Sikora sec. Weise); baie d'Antongil (*Mocquerys*); Androy (*Decorse*); Andevorante (*Mattiaur*); Madagascar, sans localité précise (*Grandülér*, *Goudot*).

Cette espèce paraît rare partout et semble ne pas se trouver à la montagne d'Ambre ni dans le sud de l'île.

R. prosternalis, n. sp. — Subhémisphérique; d'un rouge rosé en dessus, orangé en dessous. Pubescence d'un roux doré assez dense. Antennes à premier article fortement dilaté en avant. Corselet transversal, à angles postérieurs arrondis, les antérieurs avancés, à côtés légèrement courbes. Écusson triangulaire. Élytres plus larges que le corselet, à angles huméraux émoussés, à calus petit, régulièrement arrondis, peu convexes; ailes noires. Prosternum couvert en avant de longs poils jaunes, plutôt sillonné au milieu que caréné. Mésosternum droit en avant, échancré en arrière en forme de trapèze, sans rebord.



Métasternum avec une ligne de longs poils jaunes à sa partie postérieure, couvrant le prolongement intercoxal du premier segment. Plaques abdominales en forme de bande étroite, n'atteignant ni le milieu de l'arceau en arrière, ni le bord externe en dehors. Pieds d'un rouge rosat, robustes; angles de l'arête externe des tibias émoussés. — Long. : 2,25 mill.

J'ai reçu un exemplaire de cette espèce de Tamatave. Elle est bien reconnaissable à sa forme déprimée et arrondie, à sa taille petite, aux longs poils et à la forme de son prosternum, et à sa couleur.

R. minuta, n. sp. — Subhémisphérique et d'un rouge jaune en dessus; à pubescence d'un jaune clair assez dense et longue. Antennes à premier article dilaté. Tête grosse. Corselet en ogive très large et sinuée à la base; à côtés arrondis; à angles antérieurs peu avancés, arrondis; à échancrure large et médiocrement profonde. Écusson en triangle équilatéral. Élytres plus larges que le corselet à la base, arrondis aux épaules, à calus bien marqué; ailes inférieures blanchâtres. Épipleurées très concaves. Dessous d'un jaune plus pâle, à pubescence courte. Prosternum extrêmement petit, légèrement convexe, enfoncé entre les hanches antérieures, sans trace de carène, droit en arrière, arrondi en avant et légèrement rétréci à sa partie postérieure. Mésosternum droit en avant, concave en arrière. Plaques abdominales extrêmement petites, en forme de bande comme dans l'espèce précédente. — Long. : 2 mill.

Sa petite taille et la couleur des ailes inférieures la distingueront aisément de toutes les autres espèces. Je possède deux exemplaires de cette espèce trouvés morts dans une toile de *Nephila madagascariensis*, à la montagne d'Ambre.

R. apicalis, n. sp. — En ovale court, peu convexe, légèrement atténuée en arrière; à pubescence grise, clairsemée. Tête grande, d'un noir brunâtre passant au rouge brun sur le labre et l'épistome. Antennes rousses, à premier article dilaté antérieurement en demi-cercle; palpes d'un roux brun. Corselet à côtés fortement arrondis et finement rebordés, tronqué en avant de l'écusson, à échancrure presque carrée, les angles antérieurs peu avancés, arrondis, les postérieurs indistincts; noir, avec une tache triangulaire rouge aux angles antérieurs. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondis aux épaules, à calus bien marqué mais petit, en ligne courbe faible jusqu'à l'extrémité; luisants, à pubescence couchée, à ponctuation simple extrêmement fine; noirs avec l'apex étroitement rougeâtre. Ailes inférieures noires. Dessous d'un roux brunâtre, à pubescence jaune. Prosternum très étroit, bicaréné. Mésosternum et métasternum noirs, sauf sur les parties latérales. Épipleures brunâtres. Pieds robustes; angles de l'arête externe des tibias bien marqués. — Long. : 3,5 mill.

Montagne d'Ambre!, un exemplaire.

Je l'avais d'abord considérée comme une variété de l'espèce suivante, mais elle en diffère par sa forme plus atténuée, son aspect plus luisant, la couleur noire de la poitrine, la présence d'une bordure apicale et l'absence de tache discale aux élytres. Elle se distingue de *R. obscura* Weise, par l'absence de tache commune rouge à la base des élytres, de *picicollis* Weise, par la couleur rouge du dessous et des pattes, elle est d'ailleurs beaucoup plus grosse que cette dernière espèce et plus petite que la première.

R. Alluandi, n. sp. — Subhémisphérique, médiocrement convexe, d'un noir brun en dessus; à pubescence grise, courte et assez dense; à ponctuation très fine, très dense et très superficielle. Tête noire avec le labre rougeâtre; antennes à premier article dilaté antérieurement en demi-cercle, jaunes ainsi que les palpes. Corselet très transversal, à côtés rétrécis, fortement arrondis, à échancrure antérieure obliquement coupée sur les côtés, à angles postérieurs indistincts, les antérieurs arrondis; base bisinuée, tronquée au-devant de l'écusson; noir brillant, avec une très étroite bordure sur les côtés et en avant formant parfois une tache allongée au niveau de l'œil. Écusson en triangle large, pointillé. Élytres plus larges que le corselet à la base, à angle huméral arrondi, à calus bien marqué, en courbe régulière de la base à l'extrémité; noirs, avec une tache arrondie étendue sur chaque élytre du cinquième aux deux cinquièmes de la longueur, occupant environ le tiers de la largeur, deux fois plus rapprochée de

la suture que du bord externe. Épipeures noirs, ainsi que les ailes inférieures. Dessous d'un rouge brun. Prosternum en rectangle antéro-postérieur, non caréné, moins déclive que dans les autres espèces. Mésosternum échancré en arrière; métasternum en arc de cercle convexe à sa partie antérieure qui est rebordée. Plaques abdominales extrêmement petites, atteignant à peine le quart ou le cinquième de l'arceau. Pieds de la couleur du fond, angle de l'arête externe des tibias assez marqué. — Long. : 2,5-3 mill.

var. **equestris**, nov. — Les deux taches réunies en une bande commune.

Fort-Dauphin (*Alluaud*); région de l'Androy (*Decorse*), avec la variété. Cette espèce paraît spéciale au sud de l'île. Elle se distinguera comme l'espèce précédente des insectes du même genre à élytres foncés décrits de l'Afrique du Sud.

D'après une note qui accompagnait l'insecte, la sécrétion qu'il émet serait rouge.

R. quadrispilota, n. sp. — En ovale court, noire, médiocrement convexe. Tête d'un noir profond; palpes et antennes bruns, ces dernières à premier article dilaté en ligne courbe à sa partie antérieure, le second globuleux; à pubescence grisâtre très courte et clairsemée. Corselet transversal, à base en ogive très large, tronquée au-devant de l'écusson; angles postérieurs arrondis, les antérieurs avancés; à pubescence grisâtre, à ponctuation très fine et très superficielle. Écusson médiocre, en triangle équilatéral, pointillé, légèrement enfoncé. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angle huméral arrondi, mais bien marqué, à calus huméral saillant, arrondis régulièrement jusqu'aux deux tiers, atténués de là à l'extrémité, ayant leur plus grande largeur au milieu, et leur point le plus convexe au premier tiers de leur longueur; noirs, à pubescence grise assez clairsemée;



R. quadrispilota. Prosternum et mésosternum.

marqués chacun de deux petites taches d'un rouge sombre peu nettes: la première située près de la base qu'elle n'atteint pas, à égale distance du calus huméral et de la suture, égale environ au septième de la largeur de l'élytre, de forme arrondie; la seconde environ aux trois cinquièmes de la longueur, de même taille et de même forme que la tache 1, sur le disque, à peu près à égale distance du bord latéral et de la suture. Dessous noir ainsi que les épipeures: à pubescence grisâtre, courte et clairsemée. Prosternum très déclive.

en carré long, non caréné, plan, très enfoncé entre les hanches. Mésosternum en arc de cercle concave postérieurement; métasternum convexe en avant. Ventre noir ainsi que les pieds. Arête externe des tibias nettement anguleuse. — Long. : 2,5 mill.

Andronofanzava (1), deux exemplaires faisant partie de ma collection (lieutenant Méchin).

R. quadriplagiata, n. sp. — Subhémisphérique, très convexe, presque globuleuse. Tête noire, avec l'épistome parfois un peu plus clair; antennes jaunes (à premier article dilaté semi-circulairement en avant) ainsi que les palpes. Corselet à angles postérieurs indistincts, les antérieurs un peu avancés et arrondis; noir, à pubescence grise, avec les angles antérieurs parfois rougeâtres; à ponctuation très fine et très superficielle. Écusson triangulaire, grand. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, arrondis régulièrement jusqu'à l'extrémité, avec un calus huméral bien marqué et assez gros; à ponctuation extrêmement dense et bien marquée, beaucoup plus grosse que dans les autres espèces du genre; noirs, à pubescence grise très courte; ornés chacun de deux grosses taches d'un jaune orangé : la tache 1 à la base dont la sépare un très étroit liséré, couvrant un peu plus du tiers de la largeur de l'élytre, et étendue de la base au quart antérieur de la longueur, un peu plus longue que large; la tache 2 en carré légèrement transversal, de la moitié aux trois quarts de la longueur, couvrant environ la moitié de la largeur de l'élytre, à peu près à égale distance de la suture et du bord externe. Dessous ordinairement d'un roux vif, avec la poitrine rembrunie plus ou moins largement, parfois entièrement roux ainsi que les pieds (♂?). Prosternum carré, sans carènes. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arcéau, complètes; ongles antérieurs bilides, les intermédiaires et les postérieurs dentés. Pieds jaunes ou d'un brun jaune avec les fémurs parfois noirâtres (♀?). — Long. : 1,5-2,5 mill.



R. quadriplagiata. Antenne.

J'ai pris quelques exemplaires de cette rare espèce à la montagne d'Ambre, en battant des arbustes. Elle se distingue facilement de la précédente par la grandeur des taches des élytres, la couleur de l'ab-

(1) Village indigène situé au sud-ouest de la forêt d'Ambre, à proximité de la baie d'Ambaro et occupé par des tirailleurs sénégalais dont le chef de poste, le lieutenant Méchin, m'a fait récolter de nombreux Coléoptères.

domen et des pieds, par sa forme globuleuse et par l'étendue des plaques abdominales.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1. Élytres concolores (sauf parfois l'extrémité)..... | 2. |
| — Élytres foncés à taches claires..... | 6. |
| — Élytres roux à bordure noirâtre | |
| chermesina Muls. var. dionysia , nov. | |
| 2. Élytres d'un noir uniforme, à bordure apicale claire..... | |
| apicalis , n. sp. | |
| — Élytres d'un roux uniforme | 3. |
| 3. Ailes inférieures noires..... | 4. |
| — Ailes inférieures transparentes ou jaunâtres; taille très petite..... | |
| minuta , n. sp. | |
| 4. Premier article des antennes semi-circulairement dilaté en avant; dernier article des palpes maxillaires presque cylindrique..... | 5. |
| — Premier article des antennes renflé régulièrement; dernier article des palpes maxillaires très dilaté en avant..... | |
| chermesina Muls. | |
| 5. Prosternum couvert en avant de longs poils jaunes; calus huméral peu saillant; couleur d'un rouge rosé; peu convexe..... | |
| prosternalis , n. sp. | |
| — Prosternum à pubescence courte; calus huméral saillant; d'un roux plus ou moins brunâtre; très convexe..... | |
| insularis Weise. | |
| 6. Élytres noirs avec une tache sur chaque élytre (parfois réunies en une bande commune) rouge.... | Alluaudi , n. sp. |
| — Élytres noirs avec chacun deux taches claires..... | 7. |
| 7. Taches petites, d'un rouge sombre; dessous et pieds noirs. | |
| quadrispilota , n. sp. | |
| — Taches grandes, d'un roux vif; dessous roux, au moins sur l'abdomen, ainsi que les pieds (sauf parfois les fémurs)..... | quadriplagiata , n. sp. |

2. Gen. **Ortalia** Muls.

Ce genre se distingue par sa tête inclinée, terminée par une espèce de museau, l'épistome étant continué par un labre allongé: les yeux

sont très grands, en ovale longitudinal, droits à leur partie interne et limitant ainsi un front en carré long. Antennes de dix articles, courtes, à massue ovoïde. Plaques



abdominales en forme de bande transversale ou de segment de cercle fortement aplati, atteignant les deux tiers environ de l'arceau, ouvert en dehors (chez quelques exemplaires, les plaques sont fermées en dehors, mais c'est là un caractère purement individuel). Ongles bifides. Ponctuation simple.

Les *Ortalia* sont de jolies petites Coccinelles, remarquables par la couleur de leurs yeux qui sont généralement d'un vert d'émeraude brillant quand l'insecte est vivant; elles courent avec agilité le long des feuilles et des branches des arbustes, et s'envolent avec la plus grande facilité. La sécrétion qu'elles émettent est de couleur jaune, d'odeur très fétide, et extrêmement visqueuse, se laissant étirer entre les doigts en longs filaments (au moins pour celles que j'ai pu observer).

Les espèces malgaches m'ont paru rares, et surtout extrêmement localisées; elles sont assez nombreuses et j'en décris ici plusieurs nouvelles. Leur couleur foncière est jaune, marquée de taches noires ou brunes qui varient parfois beaucoup d'extension dans la même espèce. Leur forme générale à peu près semblable et leurs ponctuations analogues jointes à l'inconstance du dessin, rendent leur détermination difficile. J'ai tenté d'exposer, dans un tableau qu'on trouvera à la suite des descriptions, les caractères qui permettent de les différencier.

O. calliops Guér. — A peu près arrondie et médiocrement convexe; à pubescence jaune assez peu dense. Dessus luisant, dessous mat, un peu plus clair que le dessus. Tête jaune, avec les palpes et les antennes d'un flave testacé clair, ces dernières atteignant à peine le tiers antérieur de la longueur du prothorax; front étroit, à peine aussi large que le diamètre transversal d'un œil. Corselet transversal, régulièrement rétréci sur les côtés, avec un fin rebord latéral, sans rebord à la base, sinué de chaque côté de celle-ci, et nettement tronqué au niveau de l'écusson; d'un flave jaune, un peu plus foncé sur le milieu que sur les bords. Écusson en triangle légèrement plus long que large, finement pointillé, roux. Élytres roux, arrondis aux épaules, avec une tranche inclinée très nette, à calus huméral assez saillant; d'un roux brillant; à ponctuation nette, assez profonde, plus accusée le long du bord latéral, plus forte que celle du corselet. Dessous d'un jaune pâle. Épiptères à peu près plans, munis en dedans d'un petit rebord élevé; métasternum assez fortement ponctué, prolonge-

ment intercoxal du premier arceau ventral tronqué, un peu plus roux ou moins pâle que les autres parties du dessous. Pieds d'un jaune pâle; tibias très fortement sillonnés sur leur arête externe, ce sillon marqué seulement sur les antérieurs par une petite fossette triangulaire à la base.

♂. Cinquième segment ventral fortement déprimé et semi-circulairement échancré. — Long. : 5,5-6,7 mill.

Baie d'Antongil (*Mocquerys*). Je ne la connais d'aucune autre localité, bien qu'elle soit assez répandue dans les collections.

Bien distincte de toutes les autres par sa ponctuation plus forte.

O. flaveola Klug. — En ovale court et peu convexe; à pubescence jaune. Tête inclinée, avec le front à peu près égal au diamètre transversal d'un œil; d'un roux fauve; palpes et antennes plus clairs. Corselet à angles postérieurs moins largement arrondis que dans l'espèce précédente, tronqué au-devant de l'écusson, finement rebordé à la base. Écusson en triangle équilatéral plus court que chez *O. calliops*. Élytres à angle huméral arrondi, à calus bien marqué, à tranche peu nette, tout à fait obsolète entre l'épaule et le calus, tandis qu'elle est bien visible à ce niveau chez *O. calliops*; ponctuation extrêmement fine, superficielle et dense, d'un flave roux luisant. Dessous d'un jaune pâle, plus mat que le dessus; épipleures avec un fin rebord interne. Pieds flaves; tibias à sillon plus net que chez l'espèce précédente. Sixième arceau ventral (♂) fortement étranglé au milieu par une échancrure en arc de cercle large. — Long. : 4,5-5 mill.

var. **binotata**, nov. — Élytres marqués chacun d'un petit point noir situé aux trois quarts de la longueur, au niveau de la courbure postéro-externe et plus près du bord latéral que de la suture.

var. **quadrinotata**, nov. — Élytres marqués chacun de deux petits points noirs, l'un situé comme dans la variété précédente, l'autre juste en arrière du calus huméral.

Madagascar, sans localité (*Goudot*, Muséum de Paris); montagne d'Ambre!; baie d'Antongil (*Mocquerys*, Muséum de Paris); forêt Tanala (*Alluaud*).

J'ai pris deux exemplaires de la variété *binotata* à la montagne d'Ambre, et j'ai vu dans la collection Alluaud un exemplaire de la variété *quadrinotata* venant du bassin de Mandraré.

O. Decorsei, n. sp. — Arrondie en ovale extrêmement court et d'un jaune flave plus foncé et plus luisant en dessus qu'en dessous; à

pubescence jaune, courte et dense. Tête inclinée, luisante, à ponctuation extrêmement fine. Corselet à angles postérieurs obtus et peu arrondis, mais bien marqués; moins sinué que dans les espèces précédentes à la base qui est munie d'un rebord extrêmement fin. Écusson en triangle équilatéral. Élytres arrondis à l'épaule, à calus huméral petit et bien marqué; sans tranche inclinée ni en deçà ni au delà du calus; tombant droit sur le côté; avec un étroit repli; à ponctuation extrêmement fine et superficielle. Dessous d'un flave pâle; plaques abdominales un peu plus arrondies postérieurement que chez les espèces précédentes dont elle se distingue par sa petite taille. — Long. : 3.25-3.5 mill.

Cette espèce paraît répandue dans toute l'île. Montagne d'Ambre!; Tamatave (ma collection); baie d'Antongil (*Mocquerys*, collection du Muséum); Suberbieville (*Perrier*, collection Fairmaire); S^{te}-Marie de Madagascar (*Coquerel*, collection Fairmaire et *Perrot*, collection Oberthür); forêt Tanala (*Alluaud*).

Elle semble rare partout, mais plus commune dans le sud de l'île.

O. Chobauti, n. sp. — Subhémisphérique; pubescente; d'un jaune plus ou moins clair en dessous, d'un jaune vif varié de brun et de noir en dessus, avec une pubescence grise assez fournie. Tête d'un jaune pâle, luisante, à ponctuation extrêmement fine. Corselet transversal, à angles postérieurs arrondis, finement rebordé à la base, plus nettement sur les côtés; d'un flave jaunâtre; à ponctuation très fine. Écusson jaune en triangle équilatéral, finement pointillé. Élytres arrondis à l'épaule, à calus médiocrement saillant, sans tranche latérale, à ponctuation extrêmement fine et serrée; d'un jaune clair, avec une large tache brune et un gros point noir: la tache étendue en avant d'un calus à l'autre en ligne courbe, touchant plus ou moins largement la base sur les côtés de l'écusson (qui reste clair), arrondie au niveau du calus, puis rétrécie en triangle large dont le sommet atteint la suture vers les quatre cinquièmes de sa longueur, d'un brun acajou; le point situé contre la tache brune, aux deux tiers de la longueur, couvrant environ le quart de la largeur d'un élytre, un peu transversal, irrégulièrement arrondi, d'un noir profond. Dessous flave, un peu plus foncé sur le métasternum; plaques abdominales très transversales.



var. **tetragrapha**, nov. — Élytres marqués en outre du dessin ci-dessus d'un gros point noir en arrière du calus, ce point parfois

étendu en forme de ligne courte et irrégulière limitant la couleur brune.

Montagne d'Ambre!; baie d'Antongil (*Mocquerys*, collection du Muséum); forêt de Fito (*Perrot frères*, collection Oberthür).

Cette espèce est extrêmement localisée. A la montagne d'Ambre, elle se trouvait à peu près exclusivement sur un arbre (sur lequel je récoltais en nombre le *Cardiophorus aeneipennis* Fleut.) et, bien que j'aie fait battre matin et soir pendant trois années à la saison chaude, je n'en ai récolté qu'une quinzaine d'exemplaires. On trouvait en même temps, mais bien plus rarement, *O. Decorsei* (2 ex.) et *reticulata* (4 ex.). C'est à ces trois espèces que se rapportent les observations consignées plus haut sur la viscosité de la sécrétion.

O. variata Muls. — Subhémisphérique et médiocrement convexe: à pubescence courte et rare. Tête jaune, à palpes et antennes flaves. Corselet brun, avec une bordure latérale flave, mal limitée en dedans; brillant; à pubescence jaune, rare et courte; légèrement sinué à la base (qui est rebordée), tronqué au-devant de l'écusson; à ponctuation très fine et très superficielle. Écusson en triangle à côtés curvilignes, en ogive à l'extrémité. Élytres arrondis aux épaules, presque droits



jusqu'aux deux tiers, puis largement arrondis à l'extrémité, avec un étroit rebord relevé; d'un jaune roux vif, ornés d'une tache commune d'un brun acajou, et d'une bordure externe et de taches noires: la tache commune, en forme de triangle curviligne dont la base située à la partie antérieure est à peu près en ligne droite et transversalement étendue du milieu ou un peu plus d'un élytre à l'autre, au niveau du sixième antérieur environ de la longueur, rétrécie de là en ligne plus ou moins courbe jusqu'aux quatre cinquièmes où elle se termine en pointe large à la suture; la bordure étendue depuis l'épaule, un peu en arrière du niveau du calus huméral, jusqu'à l'angle apical, et remouant en diminuant de largeur le long de la suture où elle se termine au niveau de la partie postérieure de la tache brune; une tache ovale, prolongée à partir du niveau des deux tiers de l'écusson jusqu'au quart ou un peu moins de la longueur, beaucoup plus près de la suture que du bord externe; une bande transversale large, étendue du milieu de la largeur de l'élytre jusqu'au commencement de la bordure externe avec laquelle elle se confond en dehors, située juste en arrière du calus; une deuxième bande réunie à la bordure externe aux deux tiers de la longueur, étendue à peu près transversalement jusqu'au milieu de l'élytre, large, irrégulière, concave en avant, anguleuse en

arrière, noire. Dessous flave avec une large tache noire sur les côtés du métasternum, sur le prolongement intercoxal du premier arceau ventral, et sur la moitié antérieure de la partie médiane du deuxième. Pieds flaves. Cinquième segment ventral (σ) muni sur sa moitié postérieure d'un petit tubercule en forme de crête.

Fénériche (*Perrot frères*, collection Oberthür); Tamatave (ma collection); Soanierana (Muséum de Paris).

O. Duponti Muls. — Subhémisphérique; à pubescence grisâtre assez dense. Tête d'un blanc flave ainsi que les palpes et les antennes. Corselet de même couleur; à ponctuation extrêmement fine, presque obsolète. Écusson blanchâtre. Élytres arrondis à l'épaule, en courbe



très peu accusée jusqu'aux deux tiers, puis arrondis largement jusqu'à l'extrémité; à repli étroit; d'un blanc flave, avec une grosse tache commune d'un noir brun plus ou moins foncé, discal, étendue du septième environ jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur et couvrant

les quatre cinquièmes de la largeur; la bordure blanche de couleur foncière remonte le long de la suture, de sorte que la tache paraît bilobée postérieurement. Dessous d'un flave blanchâtre, avec la plus grande partie du métasternum et le milieu des deux premiers arceaux ventraux noirs. Pieds d'un flave blanchâtre.

var. **fragmentata**, nov. — Tache noire des élytres divisée en quatre taches, ces quatre taches terminées en dehors par des lignes courbes dont l'ensemble représenterait la tache commune de la forme typique, les taches antérieures plus grosses que les postérieures, droites à leur partie interne, arrondies et nébuleuses postérieurement. Dessous du corps comme dans le type.

var. **exsanguis**; nov. — Entièrement d'un flave blanchâtre en dessus et en dessous.

J'aurais été fort embarrassé pour classer ces variétés, si je n'avais trouvé presque tous les passages dans les exemplaires d'*O. Duponti* de la collection du Musée de Tring. Chez l'un d'eux, la tache est échancrée étroitement au milieu, et chez un exemplaire flave, les élytres présentent une tache vaguement nébuleuse, arquée en arrière, correspondant à la partie postérieure de la tache normale.

Cette variété pâle, outre le caractère tiré de la largeur du front, que j'indique dans le tableau dichotomique des espèces, ne peut être confondue avec *O. Decorsei*, à cause de sa taille plus grande, ni avec

O. calliops, à cause de la ponctuation beaucoup plus fine et de la taille moindre; d'autre part, *O. flareola* s'en éloigne par sa forme ovale et non hémisphérique, et par sa tranche élytrale plus nette.

Madagascar, sans localité (Muséum de Paris, *type*); baie d'Antongil (*Mocquerys*); Antanambé (Musée de Tring, ma collection); Fénéfife; Antsianaka; forêt de Fito (*Perrot frères*, collection Oberthür).

Bien que Mulsant (*Species*, p. 837) indique la tache noire comme arrondie, elle est manifestement bilobée postérieurement dans le *type* du Muséum de Paris et dans celui de la collection Dupont.

O. funesta Muls. — En ovale court et à pubescence blanchâtre assez peu fournie. Tête d'un blanc sale, marquée sur le front d'une tache noire. Corselet d'un blanc flavescent, noir sur le milieu de la base, cette tache noire variant de grandeur sans dépasser en général le milieu de la hauteur, parfois arrondie largement, ou tronquée ou incomplètement trilobée à sa partie antérieure. Écusson d'un flave blanchâtre. Élytres à angle huméral arrondi en courbe légère jusqu'aux



deux tiers de la longueur, largement arrondis en arrière; à ponctuation très fine et très superficielle; d'un blanc jaunâtre, avec sur chacun une tache noire allongée, prolongée depuis le sixième ou le septième jusqu'aux trois quarts de la longueur, à peu près parallèle à la suture, ou s'en éloignant insensiblement; parallèle par la partie interne de sa base à la base de l'élytre, puis arrondie ou tronquée obliquement en dehors et régulièrement rétrécie en courbe faible jusqu'à l'extrémité; échancrée au niveau des deux tiers de sa longueur de façon à former deux taches assez largement réunies en dedans; l'échancrure convexe en avant et entaillant en arc de cercle la couleur noire, oblique et légèrement concave en arrière, la partie postérieure de la tache noire ayant ainsi une forme oblongue ou arrondie. Dessous du corps d'un blanc flavescent, avec le métasternum et la moitié des quatre premiers arceaux abdominaux noirs. Pieds de la couleur du dessous. — Long. : 3,5-4 mill.

var. **rupta**, nov. — Tache des élytres divisée en deux; l'antérieure transversale convexe en avant, concave en arrière, la postérieure arrondie.

Cette variété se distingue de la var. *fragmentata* de *O. Duponti*, par sa forme plus allongée et son corselet bicolore.

Madagascar, sans localité (Muséum de Paris); forêt Tanala (*Alluaud*); Ambohimombo (Musée de Tring).

Chez les exemplaires de la collection Alluaud et ceux du Musée de Tring, la tache élytrale commence un peu plus en arrière, et est plus profondément entaillée que chez le *type* de la collection Dupont actuellement en ma possession.

O. humeralis, n. sp. — En ovale court et peu convexe; à pubescence jaunâtre peu dense et à ponctuation fine et dense mais très nette, surtout sur les élytres. Tête d'un blanc flavescent. Corselet de même couleur, très transversal, en cercle très large à la base qui ne paraît ni sinuée ni tronquée au-devant de l'écusson: ce dernier noir, grand, triangulaire. Élytres un peu plus larges que la base du corselet, arrondis aux épaules, puis en courbe peu accusée jusqu'aux trois quarts de la longueur et largement arrondis à l'extrémité, avec un étroit repli; d'un jaune flave, avec une bande et un point noirs: la bande commune, couvrant toute la base des élytres, étendue sur le cinquième antérieur de leur longueur, un peu sinuée postérieurement, légèrement échancrée au niveau de la suture, anguleusement prolongée en arrière, le long du bord latéral, sur une très faible longueur; le point situé aux trois quarts de la longueur, assez gros, à peu près arrondi, plus rapproché du bord latéral que de la suture.



Dessous du corps d'un blanc flavescent, avec le métasternum et la partie médiane du premier arceau ventral noirs; épisternes flaves. Pieds de la couleur du dessous. — Long. : 3 mill.

Forêt de Fito (*Perrot frères*, coll. Oberthür), 2 exemplaires. Ce sont les seuls exemplaires que je connaisse de cette jolie petite espèce à dessin si particulier.

O. Oberthuri, n. sp. — En ovale allongé, à côtés parallèles; flave, à taches noires et à pubescence jaunâtre. Tête d'un blanc jaunâtre, avec les palpes et les antennes plus clairs. Corselet flavescent, très transversal, sinué à la base, arrondi plutôt que tronqué au-devant de l'écusson; ce dernier en triangle équilatéral. Élytres à angle huméral arrondi, mais marqué; parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, largement arrondis à l'extrémité, à ponctuation plus nette et à pubescence plus fournie que sur le corselet; d'un blanc jaunâtre avec quatre grosses taches noires (1, 1). Tache 1 en carré légèrement transversal, légèrement tronquée à son angle antérieur externe, ne laissant qu'une étroite bordure saturelle, parallèle, et une bordure deux fois plus large au bord latéral, étendue du huitième à la moitié environ de



l'élytre; tache 2 en triangle à côtés légèrement curvilignes, séparée de la tache 1 par une étroite et sinueuse bande de la couleur foncière, et s'éloignant un peu et graduellement de la suture et du bord latéral, terminée vers les sept huitièmes de la longueur de l'élytre. Ces derniers sont donc noirs, avec une bordure et une bande transversale d'un blanc jaunâtre. Dessous d'un blanc flavescent, avec le métasternum (y compris les épisternes) et la plus grande partie du premier et du deuxième arceau ventral noirs. — Long. : 5,5 mill.

var. **collaris**, nov. — Corselet avec une tache noire, couvrant les trois quarts de la base et étendue jusqu'au milieu ou un peu plus de la hauteur; en outre taches des élytres parfois réunies (1 + 1, ou 1 + 2) laissant une tache transversale jaune, reste de la bande qui les sépare à l'état normal.

Fianarantsoa; Antsianaka et lac Alaotra (*Perrot frères*, collection Oberthür).

O. quadrimaculata Weise. — Je ne connais pas cette espèce dont voici la description d'après M. Weise :

« Obtuse ovata, flavotestacea, subtilissime pubescens, elytris crebre punctulatis, maculis duabus transversis punctoque obsolete nigris ». — Long. : 5 mill.

Madagascar (coll. Chapuis, Mus. de Bruxelles).

Comme tronquée à chaque extrémité et faiblement arrondie sur les côtés, d'un jaune brunâtre clair, à teinte plus rougeâtre sur les élytres; ces derniers à ponctuation très dense et excessivement fine, avec chacun deux grosses taches transversales noires, et un point en forme de trait nébuleux auprès de l'écusson. La première tache est en arrière de la base dont son angle antérieur interne reste aussi éloigné que de la suture. L'angle antérieur externe arrive latéralement sur le calus huméral, et reste plus éloigné de la base que l'interne; la deuxième tache est située en arrière du milieu, au niveau de la courbure postérieure des élytres; elle est un peu plus large que la tache 1. Toutes deux sont peu régulières, à contours légèrement dentelés; notamment, la première tache émet en arrière, et la deuxième en avant, un prolongement nébuleux qui montre que chez certains exemplaires les taches doivent parfois être réunies longitudinalement.

O. reticulata, n. sp. — En ovale court, peu convexe. Tête grosse, à pointillé extrêmement fin; d'un blanc flave. Corselet transversal.

faiblement sinué à la base qui est un peu avancée et arrondie au-devant de l'écusson; à ponctuation très fine, très superficielle, luisant, à pubescence rare. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angle huméral arrondi, en courbe légère sur les côtés, largement arrondis à l'extrémité; ponctuation plus profonde que celle du corselet; pubescence blanchâtre, peu fournie; d'un flave blanchâtre à dessin noir composé: 1° d'une grosse tache, couvrant d'un calus à l'autre en avant, laissant la base plus ou moins étroitement, l'écusson (et parfois une légère bordure suturale) de la couleur foncière; de forme irrégulière, en carré transversal prolongé en une pointe triangulaire postérieure atteignant à peu près le bord externe en dehors et se terminant vers le milieu de la longueur; 2° une bande arquée, large, étendue de la suture (sur laquelle elle se prolonge jusqu'à l'extrémité de la précédente) jusqu'au bord latéral, enclosant ainsi une tache jaune postérieure, anguleuse en avant, et plus ou moins largement réunie par sa partie la plus avancée à l'extrémité de la précédente, concave en arrière, couvrant la suture des deux tiers à l'extrémité et le bord latéral des trois septièmes aux trois quarts environ; ce dessin laissant cinq aréoles et une bande basale d'un jaune flave: la bande étroite, réduite parfois à une tache humérale, une aréole commune en losange, étendue du tiers aux deux tiers de la longueur et jusqu'aux deux cinquièmes internes de chaque élytre, une tache jaune, large, en forme de bande transversale étendue du quart aux trois cinquièmes de la longueur du bord externe, prolongée en dedans jusqu'au milieu de l'élytre, une grosse tache juxta-apicale semi-circulaire. Dessous d'un blanc jaunâtre, avec le métasternum d'un jaune roux. Pieds flaves. — Long. : 3 mill. (vix).



var. **metasternalis**, nov. — Métasternum noir.

Montagne d'Ambre!, très rare, avec *O. Chobauti* et dans les mêmes conditions.

Facile à distinguer par son dessin et sa petite taille.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Dessous entièrement flave.....	2.
— Dessous noir, au moins sur le métasternum.....	9.
2. Élytres marqués dans leur moitié antérieure d'une grosse tache noire.....	3.
— Élytres sans grosse tache noire dans leur moitié antérieure (parfois un tout petit point noir près du bord externe).....	4.

3. Taille petite : 3 mill. environ ; la couleur noire formant un réseau qui divise la surface en cinq aréoles claires dont une commune..... **reticulata**, n. sp.
 — Taille moyenne : 5 mill. ; élytres avec un point juxtascutellaire et chacun deux grosses taches noires.....
 **quadrinotata** Weise.
4. Élytres avec une tache commune d'un brun rouge, couvrant la plus grande partie du disque, et un point noir postérieur..... **Chobauti**, n. sp.
 — Élytres sans tache commune brune sur le disque
5. Forme générale arrondie..... 7.
 — Forme ovale oblongue ; ponctuation très fine ; taille moyenne : 4,5-5 mill..... 6.
6. Élytres entièrement flaves..... **flaveola** Klug.
 — Élytres avec un petit point noir postérieur.....
 **flaveola** var. **binotata**, nov.
 — Élytres avec deux petits points noirs, un en arrière du calus, l'autre à la partie postérieure.....
 **flaveola** var. **quadrinotata**, nov.
7. Front notablement plus large que la largeur d'un œil ; ponctuation très fine, très superficielle, extrêmement serrée ; taille moyenne : 4 mill.....
 **Duponti** Muls. var. **exsanguis**, nov.
 — Front de la largeur d'un œil ; taille grande ou petite..... 8.
8. Taille grande : 6,5 mill. ; ponctuation très nette, assez enfoncée, dense ; élytres à tranche inclinée, très visible, surtout en arrière de l'épaule..... **calliops** Guér.
 — Taille petite : 3 mill. ; ponctuation très superficielle, beaucoup plus serrée ; élytres à repli étroit, sans tranche inclinée..... **Decorsei**, n. sp.
9. Élytres à tache commune discale d'un brun rouge, le reste de l'élytre varié de flave et de noir ; taille grande : 7-8 mill..... **variata** Muls.
 — Élytres sans tache brune discale commune ; taille moyenne ou petite..... 10.
10. Écusson noir. Élytres avec une bande basale commune et un point postérieur noirs..... **humeralis**, n. sp.
 — Écusson roux..... 11.

11. Élytres ornés d'un réseau noir divisant leur surface en cinq aréoles claires dont une commune.....
 **reticulata** var. **metasternalis**, nov.
 — Élytres flaves à taches noires ne formant pas un réseau. 12.
12. Forme ovale allongée; élytres subparallèles depuis la base jusqu'aux deux tiers de la longueur, marqués de deux taches noires couvrant presque toute leur surface. 13.
 — Forme arrondie ou en ovale court; élytres arrondis à partir de la base, soit avec une grosse tache commune, soit à deux taches largement séparées. 14.
13. Corselet flave. **Oberthuri**, n. sp.
 — Corselet à tache basale noire plus ou moins étendue (taches des élytres confluentes). **Oberthuri** var. **collaris**, nov.
14. Forme arrondie; corselet flave; ponctuation extrêmement fine et superficielle. 15.
 — En ovale court; corselet marqué d'une tache noire à la base; ponctuation très dense et bien marquée, beaucoup plus profonde. 16.
15. Élytres avec une grosse tache noire commune, arrondie, couvrant tout le disque et laissant une bordure basale, latérale et apicale flave, qui remonte un peu le long de la suture. **Duponti** Muls.
 — Tache commune des élytres divisée en quatre taches (1,1).
 **Duponti** var. **fragmentata**, nov.
16. Élytres ornés chacun d'une grosse tache ovale, échancrée fortement à sa partie externe, aux deux tiers de la longueur. **funesta** Muls.
 — Tache des élytres complètement divisée au niveau de l'échancrure. **funesta** var. **rupta**, nov.

NOTE DE L'AUTEUR.

Pendant que cette partie de mon mémoire était à l'impression, M. J. Weise faisait paraître (*Archiv für Naturgeschichte*, 1909) un certain nombre de Coccinellides malgaches, dont quelques-unes me paraissent avoir été décrites dans mon travail.

Les noms de M. J. Weise devront avoir, par conséquent, le droit de priorité sur les miens.

La synonymie en sera indiquée au catalogue que j'ai l'intention d'ajouter à la fin de ce travail.

VI. SCYMNINI.

Ce groupe comprend de très petites espèces de Coccinellides pubescentes très nombreuses et difficiles à étudier. Les unes ont les antennes courtes (et ce caractère est commun à toutes les espèces paléarctiques), tandis que, chez les autres, ces organes atteignent ou dépassent la moitié des côtés du corselet.

Toutes ont pour caractères communs d'avoir les yeux finement granulés; l'épistome non échancré en demi-cercle accusé; les antennes de onze articles; les angles postérieurs du pronotum appliqués contre la base des élytres, et, en général, en face de l'angle huméral; les sutures, entre les deux premiers arceaux abdominaux et les méso et métasternum, le plus souvent peu distinctes. Les ongles sont, en général, munis d'une dent à la base; le prosternum est souvent caréné.

TABLEAU DES GENRES.

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1. Antennes longues, atteignant au moins la moitié des côtés du prothorax (<i>Scymnini macrocerati</i>)..... | 2. |
| — Antennes courtes, à peu près de la largeur du front (<i>Scymnini brachycerati</i>)..... | 3. |
| 2. Prosternum non caréné, peu convexe, triangulaire..... | 1. Paramida , n. gen. |
| — Prosternum bicaréné..... | 2. Scymnhova , n. gen. |
| 3. Prosternum prolongé en forme de mentonnière, très convexe longitudinalement sur sa ligne médiane qui est saillante, en arête arrondie..... | 6. Stethorus Weise. |
| — Prosternum non prolongé en forme de mentonnière, peu convexe sur sa ligne médiane..... | 4. |
| 4. Prosternum muni de deux carènes longitudinales..... | 5. |
| — Prosternum sans carènes; plaques abdominales incomplètes..... | 5. Nephus Muls. |
| 5. Plaques abdominales incomplètes..... | 4. Scymnus Kug. |
| — Plaques abdominales incomplètes..... | 3. Pullus Muls. |

Librairie de la Société entomologique de France

(Suite)

<i>Lampyrides (Monogr. des)</i> et complément, par E. OLIVIER, 2 pl. n.	2 et 3 fr.
<i>Oedemerides (Synopse des)</i> , par GANGLBAUER (traduction de Marseul).	1 et 2 fr.
<i>Ditomides (Monogr. des)</i> , par P. de la BRULERIE.	2 et 3 fr.
<i>Eumolpides (Synopse des)</i> , par E. LEFÈVRE (Appendice par de MARSEUL).	1 et 2 fr.
<i>Histérides de l'Archipel Malais</i> , par de MARSEUL.	1 fr.
<i>Histérides nouveaux (Description d')</i> , par de MARSEUL.	1 50 et 2 fr.
<i>Magdalinus d'Europe et circa</i> , p. DESBROCHERS DES LOGES.	1 50 et 2 fr.
<i>Nanophyes (Monogr. du genre)</i> , par H. BR. de BARNEVILLE.	1 50 et 2 fr.
<i>Erotylides et Endomychides de l'Ancien Monde (Revision des)</i>	1 50 et 2 fr.
<i>Glaphyrus (Monogr. du genre)</i> , par HAROLD (traduction A. Preud'homme de Borre).	0 fr. 50
<i>Oxyporus (Tableau synopt. du genre)</i> , par A. FAUVEL.	0 fr. 50
<i>Characters of undescribed Lepidoptera heterocera</i> , par F. WALKER.	3 et 4 fr.
<i>Tableaux analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe</i>	
I. <i>Nécrophages</i> (traduit de REITTER).	1 fr. 50
II. <i>Colydiides, Rhysodides, Trogositides</i> (traduit de REITTER).	0 fr. 50
<i>Catalogue des Coléoptères de la faune gallo-rhénane</i> , par AD. WARNIER.	2 et 3 fr.

Le prix du port de ces ouvrages (sauf la *Faune* et les *Catalogues syn.* et pour *étiquettes*, envoyés *franco*) et celui des tirages à part sont à la charge de l'acheteur.

L'*Abeille*, *Journal d'Entomologie*, fondé par S. DE MARSEUL, continué par la Société entomologique de France, publie spécialement des travaux sur les COLÉOPTÈRES de l'Ancien Monde.

M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon, est chargé de la publication du Journal (*examen et admission des mémoires et correspondance scientifique*).

Le 2^e fascicule du vol. XXXI a été distribué.

Le montant des abonnements aux volumes de l'*Abeille* doit être adressé à M. V. VAUTIER, agent de la Société, 28, rue Serpente.

COLLECTIONS

- 1^o Collection H. Sénac (*Tenebrionidae*);
- 2^o Collection Ch. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);
Chez M. L. Bedel, 20, rue de l'Odéon.
- 3^o Collection Peyerimhoff (*Microlepidoptères*);
- 4^o Collection H. Brisout de Barneville (*Coléoptères d'Europe*);
- 5^o Collection Aubé (*Coléoptères d'Europe*);
- 6^o Collection complète des Orthoptères de France donnée à la Société
par M. A. Finot;
- 7^o Collections E. Gobert et L. Pandellé (*Diptères*);
- 8^o Collection entomologique française de tous les ordres;
- 9^o Collection d'exemplaires typiques;

Au Siège social, 28, rue Serpente.

La « Commission des Collections » est chargée de créer ces deux dernières Collections. A cet effet, une vaste salle attenant à la Bibliothèque a été louée et est prête à recevoir les insectes français de tous ordres et les *Types* que les membres voudront bien envoyer, avec *localités précises*.



Table des matières du 1^{er} trimestre 1909

H. BROWN. — Mœurs et métamorphoses d' <i>Agrotis Constanti</i> Mill. [pl. 1].	1
J. VACHAL. — Sur le genre <i>Melitoma</i> S.F. et Serv., et sur les genres voisins de la sous-famille des <i>Anthophorinae</i>	5
A. RAFFRAY. — Nouvelles espèces de Psélaphides (fig.).	15
CH. ALLUAUD. — Diagnoses de <i>Colpodes</i> nouveaux de Madagascar (fig.)	53
A. SICARD. — Revision des Coccinellides de la faune malgache (fig.) [à suivre].	63

**Avis aux Libraires et aux personnes étrangères
à la Société**

Les ouvrages mis en vente par la *Société entomologique de France* sont livrés contre paiement, au siège social, *Hôtel des Sociétés savantes* (rue Serpente, 28), à la **Bibliothèque**, tous les jours, de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2 du soir, excepté les mercredis et jours de fêtes.

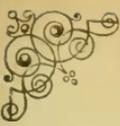
On y prend des abonnements pour les **Annales** ou le **Bulletin de la Société entomologique de France** et pour **l'Abeille**, *Journal d'Entomologie*.

~~~~~

Pour la correspondance scientifique et les annonces, s'adresser

**au Secrétaire de la Société entomologique de France**

28, rue Serpente, Paris, 6<sup>e</sup>.



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE  
DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832

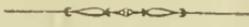
RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

*Natura maxime miranda  
in minimis.*

VOLUME LXXVIII. — ANNÉE 1909

2<sup>e</sup> TRIMESTRE



PARIS  
AU SIEGE DE LA SOCIÉTÉ  
HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES  
28, rue Serpente, 28

NOVEMBRE 1909



Les Annales paraissent trimestriement.

Le Secrétaire-gérant : PH. GROUVELLE.

Smithsonian Institution.  
DEC 11 1909

# Librairie de la Société entomologique de France

Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, 28

La Société dispose des ouvrages suivants :

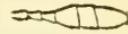
(Le premier prix est pour les membres de la Société, le deuxième,  
pour les personnes étrangères à la Société.)

|                                                                                                                                                     |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Annales de la Société entomologique de France</b> , années 1843 à 1846 et 1859 à 1890. . . . .                                                   | 12 et 15 fr.   |
| Les années 1847, 1848, 1856 et 1858, dont il reste moins de 10 exemplaires. . . . .                                                                 | 50 fr.         |
| <b>Annales</b> (années 1891 à 1904). . . . .                                                                                                        | 25 et 30 fr.   |
| <b>Tables générales alphabétiques et analytiques des Annales de la Société entomologique de France (1832-1860)</b> , par A.-S. PARIS. . . . .       | 2 et 3 fr.     |
| <b>Tables générales des Annales de 1861 à 1880 inclusivement</b> , par E. LEFÈVRE. . . . .                                                          | 10 et 12 fr.   |
| <b>Tables générales des Annales de 1881 à 1890 inclusivement</b> , par E. LEFÈVRE. . . . .                                                          | 7 50 et 10 fr. |
| <b>Bulletin</b> (années 1895 à 1904), chaque. . . . .                                                                                               | 18 fr.         |
| <b>Bulletin</b> (numéros isolés), chaque. . . . .                                                                                                   | 1 et 1 fr.     |
| <b>Bulletin</b> , comptes rendus du Congrès (1 ou plus. Nos). . . . .                                                                               | 5 et 5 fr.     |
| <b>L'Abeille</b> (série complète in-12, vol. 1 à 27). . . . .                                                                                       | 150 et 175 fr. |
| <b>L'Abeille</b> (série in-12, la plupart des volumes) chacun. . . . .                                                                              | 8 et 12 fr.    |
| <b>L'Abeille</b> (série in-8°). Prix de l'abonnement par volume (port compris). . . . .                                                             | 10 et 12 fr.   |
| <b>Faune des Coléoptères du bassin de la Seine</b> , par L. BEDEL :                                                                                 |                |
| <b>T. I</b> ( <i>Carnivora, Palpicornia</i> ) épuisé. . . . .                                                                                       | 5 et 8 fr.     |
| <b>T. V</b> ( <i>Phytophaga</i> ). . . . .                                                                                                          | 8 et 10 fr.    |
| <b>T. VI</b> ( <i>Rhynchophora</i> ). . . . .                                                                                                       | 8 et 10 fr.    |
| <b>Catalogue raisonné des Coléoptères du Nord de l'Afrique</b> , par Louis BEDEL, t. I, 1 <sup>er</sup> fasc., pp. 1-208, in-8°, 1895-1900. . . . . | 10 et 12 fr.   |
| <b>Catalogue syn. et géogr. des Coléoptères de l'Anc. Monde : Europe et contrées limitrophes en Afrique et en Asie.</b> . . . . .                   | 3 et 5 fr.     |
| <b>Catalogue étiquettes</b> , pour collections. . . . .                                                                                             | 8 et 12 fr.    |
| <b>Catalogus Coleopterorum Europae et confinium.</b> . . . . .                                                                                      | 0 fr. 50       |
| <b>Id.</b> avec <i>Index</i> ( <i>Suppl. au Catalogus</i> ). . . . .                                                                                | 1 fr. 25       |
| <b>Monographie de la famille des Eucnémides</b> , par H. de BONVOULOIR, in-8° avec 42 planches gravées. . . . .                                     | 5 et 7 fr.     |
| <b>Monographie générale des Mylabres, 1872</b> , 6 pl., dont 2 col. — pl. noires. . . . .                                                           | 8 et 10 fr.    |
| — pl. coloriées. . . . .                                                                                                                            | 10 et 12 fr.   |
| <b>Étude sur les Malachides d'Europe et du bassin de la Méditerranée</b> , par PEYRON. . . . .                                                      | 4 et 5 fr.     |
| <b>Mylabrides d'Europe (Monogr. des)</b> , par de MARSEUL, 2 pl. :<br>— Noires. . . . .                                                             | 4 et 5 fr.     |
| — Coloriées. . . . .                                                                                                                                | 5 et 6 fr.     |
| <b>Téléphorides et Malthinides (Monogr. des)</b> , par de MARSEUL, 1 pl. n. . . . .                                                                 | 4 et 5 fr.     |
| <b>Silphides (Précis des genres et espèces des)</b> , p. de MARSEUL. . . . .                                                                        | 3 et 4 fr.     |
| <b>Tableaux synoptiques des Paussides, Clavigérides, Pselaphides et Scydménides</b> , par REITER (trad. E. Leprieur). . . . .                       | 3 et 4 fr.     |
| <b>Nouveau Répertoire contenant les descriptions des espèces de l'Ancien Monde :</b>                                                                |                |
| <i>Hydrocanthares, Palpicornes.</i> . . . . .                                                                                                       | 3 et 4 fr.     |
| <i>Buprestides.</i> . . . . .                                                                                                                       | 1 et 2 fr.     |

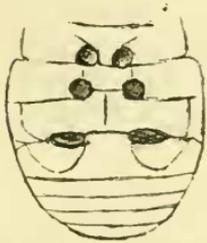
(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

1. Gen. **Paramida**, n. gen.

En ovale court, convexe et pubescent. Facies d'un gros *Scymnus*. Épistome à échancrure en arc de cercle très large; labre transversal. Antennes insérées à la partie antéro-interne des yeux, longues, atteignant au delà de la moitié des côtés du prothorax, de onze articles, le premier gros et renflé, à massue de trois articles aplatie et très longue. Front large, yeux petits, peu saillants, arrondis fortement à leur côté interne. Prosternum sans carènes, convexe et étroit, prolongé au delà des hanches antérieures, droit en avant. Mésosternum transversal, droit à ses bords antérieur et postérieur, séparé du métasternum par une suture très nette.



*Paramida*.  
Massue  
antennaire.



Métasternum grand, convexe, avec un profond sillon médian. Ventre de cinq arceaux, le premier très grand, le dernier à peine plus long que le précédent. Fémurs sillonnés à leur partie inférieure pour recevoir les tibias, et ces derniers sillonnés également sur leurs deux tiers postérieurs pour recevoir le tarse. Ongles bifides. Plaques abdominales complètes, atteignant tout près de l'extrémité de l'arceau. Épipleurés des élytres non fovéolés.

Très voisin du genre *Amida* Lewis, dont il diffère par son front très large, ses yeux petits et non parallèles à leur côté interne.

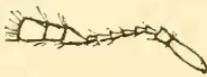
**P. griseipennis**, n. sp. — Tête grosse, d'un roux brun clair, avec les yeux petits et peu saillants; front très large, plan, à ponctuation extrêmement fine; parties de la bouche, antennes et palpes de même couleur. Corselet de même couleur que la tête, non sinué à la base, à peine rétréci en avant, fortement échancré à son bord antérieur, à côtés presque droits, à ponctuation très fine et assez peu dense, à pubescence assez clairsemée et roussâtre. Écusson roux, en triangle un peu plus long que large. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à peu près droits sur les côtés jusqu'aux deux tiers, puis rétrécis en ogive arrondie à l'extrémité; à calus luisant, petit et saillant; à déclivité très abrupte en arrière; noirs, à pubescence blanchâtre très serrée et couchée, qui les fait paraître gris, à ponctuation double, plus forte que celle du corselet. Dessous roux, avec le méta-

sternum d'un brun foncé et les épipleures d'un noir ardoisé. Pieds d'un jaune clair. — Long. : 3 mill.

Ambohimombo (*F. Mayor*).

## 2. Gen. *Scymhova*, n. gen.

Très voisin du genre *Paramida*, mais à forme un peu plus allongée et plus régulièrement convexe. Taille petite, corps convexe et pubescent. Tête médiocre; front large, légèrement convexe; yeux petits et arrondis; épistome tronqué en avant; labre légèrement transversal.



*Scymhova* Antenne.

Antennes insérées à la partie antéro-interne des yeux, de onze articles, les trois derniers formant une massue allongée. Prosternum plan à sa partie médiane, cette partie plane limitée par deux faibles carènes convergeant en avant.

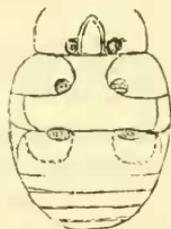
Mésosternum droit en avant, confondu entièrement avec le métasternum à sa partie postérieure; ce dernier grand, non sillonné. Épimères métathoraciques prolongés presque jusqu'à l'extrémité du premier arceau ventral. Ventre de cinq arceaux, le premier grand, le dernier court et transversal. Plaques abdominales complètes, étendues jusqu'aux trois quarts, ou un peu plus, du dernier arceau ventral. Ongles simples, épaissis à la base.

Distinct du genre *Amida* par ses yeux arrondis et petits, et ses ongles simples; du genre *Paramida* par son prosternum caréné, ses plaques abdominales moins longuement prolongées et ses ongles simples.

Ce genre comprend trois espèces malgaches.

***S. ornatipennis***, n. sp. — Ovale, médiocrement convexe, pubescent. Tête grosse, enfoncée dans le prothorax jusqu'au bord postérieur des yeux, à ponctuation grosse, superficielle et écartée; noire avec le labre roux. Yeux arrondis, échancrés par les joues à leur partie antéro-interne. Antennes rousses, à massue rembrunie; palpes roux. Corselet noir, fortement arrondi sur les côtés en avant, fortement échancré à la partie antérieure, largement arrondi à la base. Écusson noir, petit. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angle huméral arrondi, faiblement arrondis sur les côtés, en arc de cercle assez étroit à l'extrémité, ayant leur plus grande largeur au premier tiers; calus huméral petit et peu saillant; ponctuation fine, simple et superficielle; pubescence fine, courte et peu dense; épipleures prolongés jusqu'au niveau de la base du troisième arceau ventral; noirs,

à trois taches d'un jaune roux vif : la première en ovale un peu oblique en dehors, étendue environ du huitième au quart de la longueur et couvrant un peu plus du tiers de la largeur, un peu plus rapprochée de la base que du bord externe et deux fois plus que de la suture; la seconde plus petite, en ovale un peu allongé, éloignée de la suture d'une distance égale à son propre diamètre; la troisième en ovale transversal, aux trois quarts de la longueur, aussi grosse que la première, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe. Dessous noir, lisse sur le prosternum et le métasternum. Carènes prosternales réunies en ogive émoussée; plaques abdominales très arrondies, leur partie interne presque droite. Ventre à ponctuation assez grosse et écartée; pubescence clairsemée. Pieds d'un roux vif. — Long. : 2,2 mill.



Montagne d'Ambre, un exemplaire.

**S. quadrimaculata**, n. sp. — En ovale court, plus petit que le précédent, mais de forme tout à fait semblable. Tête grande, transversale, d'un noir brun, à labre plus clair. Antennes rouges, palpes plus foncés. Corselet transversal, bombé, arrondi sur les côtés; à ponctuation simple, grosse et peu dense; noir, luisant; à pubescence grise, courte et clairsemée. Écusson médiocre, noir. Élytres de la largeur du corselet à la base, élargis jusqu'au quart antérieur de leur longueur, arrondis faiblement jusqu'aux trois quarts, terminés en ogive arrondie, à calus huméral très peu marqué, à pubescence plus longue que celle du corselet, mais éparse, à ponctuation semblable. D'un noir brun, plus ou moins foncé, avec deux taches claires de taille variable : la première, la plus grande, étendue du sixième environ à la moitié, ou un peu moins, de la longueur (parfois plus petite chez les exemplaires foncés), arrondie et un peu allongée, également éloignée de la base, du bord externe et de la suture, couvrant environ les deux tiers de la largeur; la seconde étendue des deux tiers aux cinq sixièmes, en un carré un peu transversal et à angles arrondis, ne laissant qu'une faible bordure brune à la suture et au bord externe. Dessous passant du roux au brun foncé, avec les pattes en général plus claires.



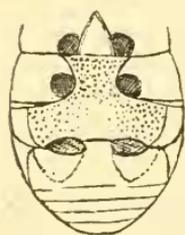
Carènes prosternales réunies en avant en courbe étroite. Métasternum presque lisse. Plaques abdominales prolongées un peu au delà de la moitié de l'arceau, à partie externe moins incli-

née que l'interne. Ventre à ponctuation nette et clairsemée. Pieds roux ou bruns. — Long. : 1,8 mill.

Les taches varient un peu de taille et de forme; la première est parfois arrondie et non allongée, la seconde, petite et arrondie.

Montagne d'Ambre!, en battant les arbustes, pas très rare; Diego-Suarez (*Alluaud*).

**S. quadriguttata**, n. sp. — Plus grand et plus large que le précédent, auquel il ressemble beaucoup. Tête noire, à labre plus clair; antennes et palpes rembrunis. Corselet de même forme que dans l'espèce précédente, mais mat, à ponctuation plus forte et plus dense. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis de l'angle huméral à l'extrémité, ayant leur plus grande largeur au milieu, à calus huméral petit et peu saillant, à ponctuation plus faible que celle du corselet; noirs, avec deux taches ponctiformes d'un blanc jaunâtre : la première couvrant le tiers de la largeur,



et étendue du sixième au tiers de la longueur, arrondie; la seconde un peu plus petite, également arrondie, située aux trois quarts de la longueur, également éloignée de la suture et du bord externe. Dessous variant du brun au noir, plus clair sur l'abdomen, avec les pattes foncées. Prosternum finement ridé transversalement, à carènes réunies en ogive aiguë. Mésos et métasternum à gros points épars, sauf le centre du métasternum,

qui reste lisse et non sillonné. Plaques abdominales comme dans l'espèce précédente, mais plus ovales. — Long. : 2 mill.

Cette espèce se distingue des variétés foncées de la précédente par sa taille plus grande, sa forme plus large, la ponctuation plus forte du pronotum et du dessous du corps, les pattes toujours foncées.

Région de l'Androy, Ambovambé (*Decorse*, coll. du Muséum de Paris).

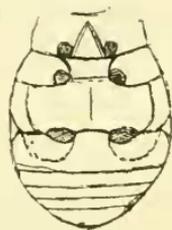
#### TABEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres noirs à six taches claires (1, 1, 4).. **ornatipennis**, n. sp.  
— Élytres noirs à quatre taches claires (1, 1)..... 2.
2. Taches des élytres grandes, ne laissant de la couleur foncière qu'une étroite bordure externe et une bande transversale médiane; pattes claires; taille plus petite. (Montagne d'Ambre)..... **quadrimaculata**, n. sp.

- Taches des élytres petites, arrondies; pattes foncées; taille plus grande (sud de l'île, région de l'Androy).....  
 ..... **quadriguttata**, n. sp.

3. Gen. **Pullus** Muls.

**P. coeruleipennis**, n. sp. — En ovale court, régulièrement convexe. Tête, antennes et palpes d'un rouge rosat; la première légèrement plus foncée, à ponctuation fine et clairsemée. Corselet à peine rétréci en avant, à côtés presque droits, à échancrure antérieure large, à ponctuation fine et peu dense et à longue pubescence grise assez épaisse. Écusson roux. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis sur les côtés, d'un bleu métallique assez foncé, à pubescence blanchâtre, longue et assez dense, à ponctuation peu profonde. Dessous d'un jaune rougeâtre clair, passant au brun sur le métasternum. Épipleurés des élytres foncés. Prosternum plan, muni de chaque côté d'une carène réunie en avant à celle du côté opposé, en ogive assez aiguë. Mésosternum transversal, droit en avant et en arrière. Métasternum grand, convexe, luisant, sillonné, couvert de points gros, superficiels et peu denses. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau, en arc régulier. Pieds d'un jaune rougeâtre clair. — Long. : 2 mill.



Bien distinct de toutes les autres espèces par ses élytres d'un bleu métallique.

Île de la Réunion : St-Denis. Un seul exemplaire (capitaine *Guyenet*), ma collection.

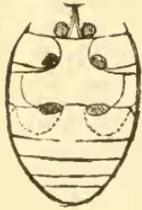
**P. nigripes**, n. sp. — En ovale assez allongé, médiocrement convexe, à pubescence soyeuse. Tête d'un rouge roux, luisante, à ponctuation fine, assez dense. Antennes et palpes maxillaires brunâtres; les premières à premier article très renflé, les suivants grêles et allongés, ceux de la massue transversaux; labre long. Corselet de même couleur que la tête ♂, avec parfois une tache vague rembrunie au-devant de l'écusson ♀; à ponctuation fine, mais bien marquée et assez dense, luisante; à pubescence clairsemée, un peu plus épaisse aux angles postérieurs, à côtés



*P. nigripes*. Antenne.

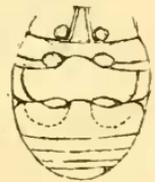
.....

presque droits; rétréci en avant, prolongé au milieu de la base, mais non sinué. Écusson noir, petit. Élytres arrondis aux épaules, très faiblement arrondis sur les côtés, obtusément arrondis à l'extrémité; à calus huméral petit, bien détaché et saillant. Dessous noir, avec les côtés du prosternum et le prolongement intercoxal du premier arceau ventral roux; carènes du prosternum rapprochées et convergentes; plaques abdominales grandes, prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau environ. — Long. : 2.5 mill.



Ambositra : centre de Madagascar, ma collection.

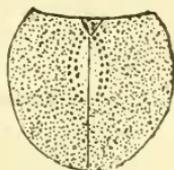
**P. nossibeanus.** n. sp. — En ovale court; luisant, médiocrement convexe, à pubescence extrêmement fine. Tête d'un roux clair ♂, passant au brun ♀, mais jamais franchement noire; antennes et palpes clairs. Corselet faiblement rétréci en avant, presque droit sur les côtés, faiblement sinué et avancé en lobe large à la base, avec une fine ligne transversale au-devant de l'écusson; à pubescence rare et fine, à ponctuation extrêmement superficielle, simple, peu dense; d'un roux testacé un peu brunâtre sur le disque ♂, ou largement brunâtre, avec les côtés un peu plus clairs ♀. Élytres aussi larges que le corselet à la base, faiblement arrondis sur les côtés jusqu'aux trois quarts, en arc de cercle large à l'extrémité; à calus huméral assez saillant; à ponctuation beaucoup plus forte que celle du corselet; à pubescence assez longue, mais peu dense; d'un brun noir sur les deux tiers antérieurs, d'un rouge jaune sur leur tiers postérieur, la partie ainsi colorée s'avancant en ligne courbe sur le disque, si bien que la suture et le bord latéral sont un peu plus longuement noirâtres. Prosternum roussâtre sur les côtés et à la partie antérieure, muni de deux carènes très fines, légèrement convergentes; métasternum transversal, droit en avant, concave en arrière, à ponctuation rugueuse. Métasternum convexe, non sillonné, couvert de très gros points très profonds. Plaques abdominales prolongées environ jusqu'aux deux tiers de l'arceau, complètes. Dessous noir sur le métasternum et le milieu du premier et du deuxième arceau ventral, passant au brun roux sur les côtés. Pieds roux, plus ou moins brunâtres. — Long : 4,8-2 mill.



Nossi-bé (Pierron. coll. du Muséum de Paris); Nossi-bé, forêt de

Loukoubé (*Alluaud*); baie d'Antongil (*Mocquerys*, coll. du Muséum de Paris).

**P. propiotoïdes**, n. sp. — Arrondi en ovale très court, presque hémisphérique, très convexe, pubescent. Tête jaune ♂, ou noire ♀, à ponctuation très fine et assez dense. Palpes maxillaires et antennes roux. Corselet rétréci en avant, non sinué à la base, faiblement avancé au-devant de l'écusson; à ponctuation simple, superficielle et assez dense, d'un noir profond, avec les angles antérieurs très étroitement bordés de roux ♂. Élytres très convexes, de la largeur du corselet à la base, fortement arrondis sur les côtés jusqu'à l'extrémité; à calus huméral petit et saillant; noirs, avec l'extrémité parfois très étroitement bordée de rouge; à pubescence courte, fine et semi-dressée; ponctuation forte, à gros points extrêmement serrés, mais assez peu profonds. De l'écusson partent de chaque côté deux lignes de points plus gros, parallèles, et en ligne légèrement courbe, étendue jusqu'au milieu de la suture; les deux lignes internes enclosant en arrière de l'écusson un espace juxtasutural presque lisse et dépourvu de pubescence, analogue à celui qui existe dans le *Propiptus subopacus* Weise, de Sumatra. Dessous noir avec les côtés et l'extrémité du ventre d'un roux vif. Carènes prosternales parallèles, courtes, séparées par un espace plan et rugueux; mésosternum transversal, rugueusement ponctué. Méta sternum très convexe, fortement ridé transversalement, à large sillon obsolète. Plaques abdominales complètes, légèrement concaves, étendues jusqu'aux trois quarts de l'arceau environ, très rugueusement ponctuées dans leur moitié basale, lisses à l'extrémité. Pieds d'un roux vif. — Long. : 2-2,3 mill.



Dans la collection Mniszech, cette espèce était confondue avec le *P. plutonus*. Les exemplaires venaient de Deyrolle qui avait fourni les types à Mulsant, et peut-être ce dernier avait-il confondu également ces deux espèces, car la description de la ♀ du *P. plutonus* convient absolument au *P. propiotoïdes*, sauf le caractère si net de la ponctuation élytrale.

Montagne d'Ambre!, assez commun; Madagascar (*Goudot*, coll. du Muséum de Paris).

**P. plutonus** Muls. — En ovale court; convexe, pubescent. Tête rousse ♂, ou brunâtre ♀, à ponctuation très fine. Antennes et palpes roux. Corselet noir, à bordure latérale mal limitée ♀, à côtés ar-

rondis dans leur tiers antérieur, à peine sinué à la base de chaque côté de la ligne médiane, à ponctuation très superficielle. Écusson noir. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis sur les côtés en arc de cercle large à l'extrémité; d'un noir profond, avec l'extrémité apicale plus ou moins distinctement rougeâtre. Dessous du corps noir, avec les deux ou trois derniers arceaux du ventre d'un rouge testacé, ainsi que les côtés du prosternum; ce dernier à carènes parallèles; suture méso-métasternale indistincte. Métasternum convexe, non sillonné, couvert de très gros points rapprochés. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de l'arceau. Pubescence du dessous du corps assez longue, grise sur les épipleures et l'avant-corps, passant au roux sur l'abdomen. Pieds d'un jaune roux. — Long. : 1,7-2,2 mill.

var. **erythroderes**, nov. — Corselet rouge avec une étroite bande noire au-devant de l'écusson. Cette variété, dont je ne connais que le ♂, m'a semblé être plus grosse que le type, plus pubescente, et avec des plaques abdominales remouant plus brusquement au bord externe. La partie rouge apicale des élytres est également un peu plus nette et plus étendue que dans la plupart des exemplaires typiques; mais elle est tellement semblable, pour tout le reste, au *P. plutonis*, que je ne la considère pas comme spécifiquement distincte, mais comme une variété à couleur claire.

Cette espèce semble répandue dans toute l'île. Je l'ai prise communément à la montagne d'Ambre, en battant les arbres. La variété *erythroderes* vient également de cette localité.

#### TABLEAU DES ESPÈCES.

- |                                                                                                                                                                                                |                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 1. Élytres de couleur métallique.....                                                                                                                                                          | <b>coeruleipennis</b> , n. sp. |
| — Élytres de couleur non métallique.....                                                                                                                                                       | 2.                             |
| 2. Pattes entièrement d'un noir profond.....                                                                                                                                                   | <b>nigripes</b> , n. sp.       |
| — Pattes claires, à cuisses parfois rembrunies.....                                                                                                                                            | 3.                             |
| 3. Élytres noirs, avec parfois une étroite bordure apicale rougeâtre.....                                                                                                                      | 4.                             |
| — Élytres bruns, devenant graduellement clairs sur leur quart postérieur.....                                                                                                                  | <b>nossibeanus</b> , n. sp.    |
| 4. Carènes du prosternum parallèles, éloignées l'une de l'autre; l'intervalle qui les sépare plan et ridé. Corselet noir ♀, ou avec une petite tache d'un jaune vif à l'angle antérieur ♂..... | <b>propiptoides</b> , n. sp.   |

- Carènes du prosternum légèrement convergentes, séparées par un sillon étroit, à gros points. Corselet rouge ou brun sur les côtés jusqu'à la base, et parfois au bord antérieur ..... ♂.
- ♂. Corselet noir avec les côtés étroitement et peu nettement ♀, et le bord antérieur ♂, plus ou moins largement rouges..... **plutonus** Muls.
- Corselet rouge, avec une étroite bordure basale noire au-devant de l'écusson..... var. **erythroderes**, nov.

#### 4. Gen. **Scymnus** Kug.

Une seule espèce de ce genre était connue, *S. constrictus* Muls., de l'île Maurice (coll. Westwood). Je l'ai retrouvée à Madagascar, ainsi qu'une deuxième espèce.

**S. constrictus**, Muls. — En ovale court. Tête entièrement d'un brun jaune ♂, ou noirâtre avec le labre et l'épistome clairs ♀; à ponctuation extrêmement fine et peu dense; luisante. Palpes et antennes d'un roux vif. Corselet noir, avec les angles antérieurs étroitement et peu distinctement ♀, ou les côtés, sur un espace triangulaire étendu en avant jusqu'à la sinuosité post-oculaire et touchant la base en se rétrécissant en arrière ♂: d'un jaune testacé, non sinué à la base, à côtés presque droits, à ponctuation fine. Écusson noir, triangulaire. Élytres de la largeur du corselet à la base, en arc de cercle assez large à l'extrémité, faiblement arrondis sur les côtés; à calus huméral saillant; d'un jaune roux, avec une bordure basale, externe et suturale noire: la bordure suturale étendue à la base d'un calus à l'autre, recouvrant à ce niveau à peu près le huitième de la longueur, rétrécie sur la suture jusqu'au quart de la longueur et occupant à ce niveau le quart, ou un peu moins, de la largeur, puis dilatée en un losange large couvrant presque la moitié de la largeur et de la moitié aux cinq huitièmes de la longueur, laissant l'extrémité de la suture



*S. constrictus*. 1, type; 2, dessous; 3, var. *intercisus*; 4, var. *subsuturalis*.

rousse; la bordure externe liée à la précédente à la base, au niveau du calus dont la moitié postérieure reste claire, puis rétrécie et dilatée de nouveau jusqu'au tiers externe, en face de la dilatation de la tache suturale, laissant ainsi sur chaque élytre une tache jaune longitudinale, fortement rétrécie au milieu. Carènes du prosternum formant en avant un angle très aigu; suture entre le méso et le métasternum indistincte; ceux-ci recouverts de gros points assez denses, parfois réunis transversalement en formant de grosses rides. Plaques abdominales atteignant presque le bord postérieur de l'arceau. Dessous noir, avec les trois ou quatre derniers arceaux ventraux d'un roux testacé. Pieds d'un roux vif ♂ ou à cuisses légèrement rembrunies ♀. — Long. : 2-2,2 mill.

var. **intercisus**, nov. — Tache jaune des élytres divisée en deux taches (l'une discale, l'autre apicale) par la réunion des parties dilatées des bordures suturale et externe.

var. **subsuturalis**, nov. — Bordure suturale des élytres terminée en pointe sur la suture, non dilatée postérieurement.

Ile Maurice (coll. Westwood, coll. du Muséum de Paris); montagne d'Ambre!; Tamatave (M<sup>me</sup> Griner); Diego-Suarez (*Alluaud*); région de l'Androy (*Decorse*); Camanzi, Mayotte (*Alluaud*).

Assez commun; semble répandu dans toute l'île.

**S. madagascariensis**, n. sp. — Ovale et médiocrement convexe. Tête noire, luisante, à pubescence courte et clairsemée, avec le labre, les antennes et les palpes d'un jaune tirant sur le rouge. Corselet noir, à peine rétréci en avant, à côtés presque droits, à pubescence grise assez dense. Élytres de la largeur du corselet à la base, régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité, à calus huméral peu saillant, à ponctuation double, plus forte que celle du corselet, à pubescence longue et dense. Prosternum avec deux carènes rapprochées, parallèles. Mésosternum transversal, échancré en arc de cercle large à la partie antérieure, droit à la partie postérieure où il est nettement séparé du métasternum par une suture bien visible; ce dernier convexe, non sillonné, marqué de points gros, superficiels et médiocrement denses. Abdomen noir comme la poitrine, avec les deux derniers arceaux rougeâtres; premier arceau très grand; plaques abdominales prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau, leur partie postérieure parallèle au bord postérieur de celui-ci, incomplètes en dehors. Pieds d'un rouge jaune vif. — Long. : 4,5 mill.

Montagne d'Ambre.

Distinct du *S. phutonus* Muls., en compagnie duquel je l'ai récolté, par sa forme moins convexe, ses élytres et son corselet entièrement noirs.

TABLEAU DES ESPÈCES.

Élytres noirs, concolores..... **madagascariensis**, n. sp.  
 Élytres clairs, à bordure externe et suturale noire.....  
 ..... **constrictus** Muls.

5. Gen. **Nephus** Muls.

Ce genre comprend deux espèces, l'une de Madagascar, l'autre de l'île Maurice.

**N. oblongosignatus**, Muls. — Cette espèce m'est inconnue. Voici la diagnose qu'en donne Mulsant :

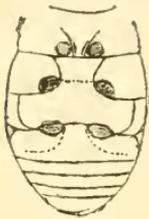
« Brièvement ovale, pubescent. Élytres noires ornées chacune d'une tache ovale, oblongue, discale, couvrant du tiers aux cinq sixièmes de la longueur. — Long. : 0.0022; Larg. : 0.0015.

« Corps brièvement ovale, pubescent. Prothorax et élytres noirs, celles-ci ornées chacune d'une tache d'un jaune rouge, ovale, oblongue, couvrant du tiers aux cinq sixièmes environ de la longueur et les deux tiers médiaux de la largeur. Dessous du corps noir. Pieds : cuisses noires, genoux, jambes et tarsi d'un flave testacé. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux trois quarts environ de l'arceau.

« Patrie : l'île Maurice (coll. Westwood). »

**N. Grinerae**, n. sp. — Noir; en ovale court, très convexe. Tête noire ♀, ou noire avec la partie antérieure du front, l'épistome, le labre et les parties de la bouche d'un jaune brunâtre clair ♂. Antennes et palpes jaunes. Corselet noir, à ponctuation fine et superficielle; à côtés presque droits, fortement rétrécis en avant; non sinué aux angles postérieurs; un peu avancé et arrondi au-devant de l'écusson à la base, qui est finement rebordée. Élytres à ponctuation semblable à celle du corselet, de la largeur de la base de celui-ci aux épaules, régulièrement arrondis, en s'atténuant un peu, jusqu'à l'extrémité, où ils sont en arc de cercle large; à calus huméral peu saillant, à pubescence grise assez fournie et couchée; noirs avec une tache d'un rouge sombre nettement limitée, en ovale assez allongé, étendue

de la moitié aux quatre cinquièmes de la longueur et couvrant les deux tiers médiaux de la largeur. Dessous d'un brun châtain plus clair sur l'abdomen; les pattes sont jaunes, avec les quatre cuisses postérieures rembrunies. Prosternum légèrement convexe sur la ligne médiane, sans carènes, avec un léger rebord le long des hanches antérieures. Métasternum convexe, luisant, sans sillon. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau. — Long. : 1,7 millim.



Tamatave (M<sup>me</sup> Griner, ma collection), deux exemplaires.

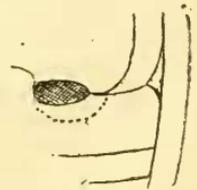
#### TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Noir, avec une grosse tache rouge discale, étendue du tiers aux cinq sixièmes de l'élytre (Ile Maurice).....  
 ..... **oblongosignatus** Muls.  
 — Noir, avec une tache rouge arrondie sur la partie postérieure des élytres (Madagascar)..... **Grinerae**, n. sp.

#### 6. Gen. **Stethorus** Weise.

Ce genre comprend de petites Coccinelles à élytres noirs, sans taches; il est bien caractérisé par la forme du prosternum. J'en ai trouvé deux espèces malgaches, toutes deux analogues à notre *Scymnus punctillum* Weise (*minus* Payk.).

**S. minutissimus**, n. sp. — Noir; en ovale très court; couvert d'une pubescence blanchâtre, courte et médiocrement dense. Tête avec le labre, l'épistome et les parties de la bouche claires. Corselet à ponctuation grosse, mais très superficielle, uniforme sur toute la surface, comme variolique vue à fort grossissement; à côtés médiocrement arrondis sur les côtés, rétrécis en arrière où ils présentent ensemble une ogive arrondie, fortement convexes, leur point le plus élevé au premier tiers de la longueur; à calus huméral très peu accusé; à ponctuation semblable à celle du corselet, mais encore plus superficielle, et à points un peu moins gros. Dessous d'un noir profond.

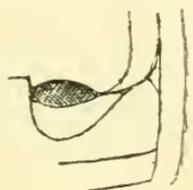


Mésosternum séparé du métasternum par une suture obsolète; ce dernier très convexe, avec de gros points épais et superficiels, plus serrés sur l'abdomen. Épileures des élytres à ponctuation grosse, pro-

fonde et serrée; plaques abdominales petites, rejoignant le bord antérieur vers le tiers externe de l'arceau. — Pieds d'un jaune clair dans les deux sexes. — Long. : 1-1,25 mill.

Montagne d'Ambre, rare.

**S. cruralis**, n. sp. — Noir; en ovale court et peu atténué en arrière, couvert d'une pubescence grise, couchée, assez longue. Tête noire, y compris l'épistome, avec le labre et les parties de la bouche d'un jaune vif, ainsi que les palpes et les antennes. Corselet à côtés presque droits, finement rebordés, à angles antérieurs avancés. Ponctuation extrêmement superficielle sur le disque, plus profonde et presque rugueuse tout près du bord latéral. Écusson petit, noir. Élytres de la largeur du corselet à la base, parallèles jusque tout près de l'extrémité qui est largement arrondie, à calus huméral peu saillant; ponctuation uniforme, à gros points superficiels, plus gros, plus denses et plus profonds que ceux du disque du corselet. Dessous noir. Prosternum ridé transversalement. Métasternum très convexe, à points un peu plus serrés que dans l'espèce précédente. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux deux tiers de l'anneau, en courbe beaucoup plus accusée en dedans qu'en dehors. Pattes jaunes, avec les quatre cuisses postérieures noires. — Long. : 1,75 mill.



Distinct du précédent par sa ponctuation, ses plaques abdominales, sa taille et la couleur de ses pieds.

Ambositra, un seul exemplaire.

Il existe un *Stethorus* du sud de l'Afrique, *S. aethiops* Weise, décrit de Kwai, qui m'est inconnu, mais auquel je rapporte un insecte du même genre, qui m'a été donné par le regretté D<sup>r</sup> Martin, qui l'avait récolté à Capetown: la description de J. Weise lui convient de point en point.

Il diffère du *S. minutissimus*, par sa taille plus grande, sa ponctuation semblable à celle du *S. cruralis*, et par ses élytres en courbe large, peu rétrécis en arrière.

Il diffère d'autre part du *S. cruralis*, par sa taille un peu plus petite, la couleur de ses pieds qui sont entièrement clairs, et celle de la bouche et de l'épistome, qui sont plus rouges et moins jaunes.

Le *S. jejunus* Casey me semble synonyme de cette espèce.

## TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Taille plus petite, pattes claires..... **minutissimus**, n. sp.  
 — Taille plus grande, cuisses foncées..... **cruralis**, n. sp.

## VII. RHIZOBIINI.

Ce groupe, caractérisé par la forte granulation des yeux et la longueur des antennes, n'avait pas, jusqu'à ces derniers temps, de représentants connus à Madagascar. J. Weise a décrit récemment un *Rhizobius* découvert par Hildebrandt. J'ai reçu moi-même de la Grande-Terre un petit insecte du même groupe, qui semble devoir former un genre à part facile à distinguer par l'absence de plaques abdominales.

## TABLEAU DES GENRES.

1. Plaques abdominales bien marquées; ongles dentés.....  
 ..... 1. **Rhizobius** Steph.  
 — Plaques abdominales très incomplètes, à peine marquées;  
 ongles simples..... 2. **Microrhizobius**, n. gen.

1. Gen. **Rhizobius** Steph.

Ce genre comprend, à Madagascar, une seule espèce dont M. Weise donne la description suivante :

**R. C-pallidum** Weise. — « Sat breviter ovalis, convexiusculus. « Niger, subtiliter cinereo-pubescent, nitidulus; antennis piceis; basi « abdomineque brunneo-rufis; prothorace crebre punctulato; elytris sat « crebre subtiliter punctatis, singulo annulo flavo, extus aperto, si- « gnatis. — Long. : 3 mill. »

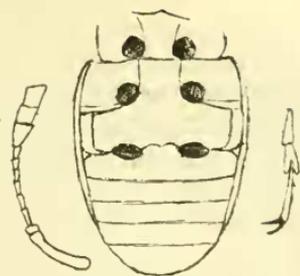
« Madagaskar inter-Aust (*Hildebrandt*) ».

C'est la première espèce malgache de ce groupe, connu seulement jusq'ici du continent africain.

2. Gen. **Microrhizobius**, n. gen.

Corps ailé, peu convexe, en ovale allongé et pubescent. Élytres plus larges que le corselet à la base. Prosternum assez large, aplati, légèrement anguleux à sa partie antérieure. Mésosternum presque carré. Métasternum plan, non convexe. Premier arceau ventral à peine plus long que le suivant; plaques abdominales très incomplètes, indiquées seulement par un faible relief en arc de cercle, prolongé à peine jus-

qu'au milieu de l'arceau. Antennes de onze articles, insérées à la partie antéro-interne des yeux, le premier article long, courbé, légèrement renflé, le neuvième un peu avancé à son extrémité interne; les trois derniers formant une massue brusque très longue, tronquée à l'extrémité. Onychium très long; les ongles m'ont paru simples. Les caractères tirés des antennes et des plaques abdominales caractérisent nettement ce genre.



*M. madagascariensis.*  
Antenne, dessous et tarse.

**M. madagascariensis**, n. sp. — En ovale allongé, peu convexe, pubescent. Tête grosse, enfoncée dans le prothorax jusqu'au bord postérieur des yeux qui sont petits, arrondis, fortement échancrés par les joues à leur partie antérieure; d'un noir brun foncé, avec le labre, les palpes et les antennes roux; labre allongé, ne cachant pas les mandibules, qui sont assez grandes et bifides. Antennes de onze articles, conformées comme il a été dit plus haut. Corselet brun, faiblement échancré en avant, à côtés arrondis, rétréci à sa partie antérieure et à sa partie postérieure, à ponctuation fine et superficielle, largement arrondi à la base et faiblement sinué près des angles postérieurs. Écusson grand, triangulaire. Élytres plus larges que le corselet à la base, à angle huméral arrondi, à tranche assez nette et relevée à partir de l'angle huméral jusqu'à la courbure postéro-externe, à peu près parallèles à partir de la base jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur, largement arrondis à l'extrémité; à pubescence grisâtre assez longue et peu fournie, à ponctuation presque rugueuse; d'un noir mat, avec deux taches d'un jaune roux: la première étendue depuis le calus huméral jusqu'au quart de la longueur et sur les deux tiers de la largeur, irrégulièrement arrondie, tronquée obliquement en dedans; la seconde plus grande, de la moitié aux cinq sixièmes de la longueur, ne laissant qu'une étroite bordure brunâtre le long de la suture et sur la tranche externe, à peu près régulièrement arrondie. Dessous d'un roux brunâtre clair, ainsi que les épipleures. Pieds roux. — Long. : 1,7 mill.

Grande-Terre, un exemplaire.

## III. PSEUDOCOCCINELLIDAE.

J'ai maintenu cette division pour les Coccinelles ayant les palpes maxillaires non sécuriformes, bien qu'à première vue elle semble formée d'éléments un peu hétéroclites. Cependant, les insectes qui la composent, outre le caractère tiré de la forme du dernier article des palpes, semblent différer également par leur genre de vie. J'ai pu observer en Tunisie le *Pharus setulosus* vivant sur les thuyas de l'hôpital du Belvédère, en colonies assez nombreuses, fixées surtout au niveau des amoncellements de feuilles sèches ou de branches collées ensemble par de la moisissure.

Les *Habrolotis* de Madagascar ont des mœurs absolument analogues, et il en est de même, d'après M. Fruhstorfer, des *Sticholotis* des Iles de la Sonde. Le genre *Coelopterus* vit sous des algues. D'autre part ces animaux présentent un faciès assez spécial, ceux qui sont glabres étant entièrement lisses et à téguments durs et se rapprochant des *Panomea*, tandis que ceux qui sont pubescents ont l'aspect général des *Rhymbus*.

Ils semblent de ce fait établir la transition avec le groupe des *Endomychidae*.

Les espèces malgaches peuvent être réparties dans les genres suivants.

## TABLEAU DES GENRES.

- |                                                                                                                                                                                                                                           |                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| 1. Tête très inclinée; épistome s'adaptant à l'état de contraction à la partie antérieure du prosternum, les parties buccales étant ainsi recouvertes.                                                                                    | 1. <b>Serangium</b> Blackb. |
| — Parties de la bouche à découvert, l'épistome restant toujours éloigné de la partie antérieure du prosternum . . .                                                                                                                       | 2.                          |
| 2. Antennes de onze articles . . . . .                                                                                                                                                                                                    | 3.                          |
| — Antennes de dix articles; partie supérieure du corps en général à pubescence à peu près uniforme . . . . .                                                                                                                              | 2. <b>Pharoseymnus</b> Bed. |
| 3. Corselet à angles postérieurs bien marqués, contigus à la base des élytres; dessus glabre . . . . .                                                                                                                                    | 4. <b>Sticholotis</b> Cr.   |
| — Corselet à angles postérieurs arrondis, inclinés en bas et restant ainsi éloignés de la base des élytres, côtés très courts comme chez les <i>Chilocorus</i> ; dessus à poils fins et rares avec le disque des élytres glabre . . . . . | 3. <b>Habrolotis</b> Weise. |

1. Gen. **Serangium** Blackb.Syn. *Semichnoodes* Weise.

J'ai compris ce genre parmi les *Pseudococcinellidae* parce que le dernier article des palpes maxillaires n'est pas sécuriforme. Il n'est pas non plus conique et pointu à l'extrémité comme dans les autres genres malgaches du même groupe. Il est cylindrique, obliquement tronqué à l'extrémité, avec la partie externe aiguë.

Ce genre est très facilement reconnaissable à son prosternum très convexe, élargi en avant et sur lequel l'épistome vient s'appuyer quand l'animal se contracte, masquant ainsi les organes buccaux; les pattes sont analogues à celles du genre *Cryptogonus*. Les antennes sont également très caractéristiques. J'ai pu étudier le *S. monticola* que j'ai capturé à la montagne d'Ambre en plusieurs exemplaires, et grâce à l'obligeance de J. Weise, le *S. Kunowi*, espèce typique pour laquelle le genre *Semichnoodes* a été créé. Ce dernier insecte, qui est de l'Afrique orientale allemande, s'éloigne de toutes les espèces malgaches par le dessous du corps de couleur claire. Dans toutes les espèces malgaches, le dessous est de couleur foncée d'une manière générale, mais certains individus ont les pattes en partie claires et les derniers anneaux abdominaux brunâtres. Je les ai considérés comme des mâles sans avoir pu découvrir aucune autre différence sexuelle dans la conformation des tarse ou du dernier segment abdominal.

Ce genre peut être caractérisé de la façon suivante :

Hémisphérique et recouvert en dessus de poils clairsemés. Tête très inclinée, dirigée d'avant en arrière, ne montrant en dessus qu'une faible partie de l'occiput; le front dirigé en bas et en avant, visible en dessous; yeux assez saillants; labre petit, ne masquant pas les mandibules qui sont robustes

*S. monticola.*Palpe  
maxillaire.

et bidentées; palpes maxillaires à dernier article cylindrique très obliquement tronqué à l'extrémité, avec l'angle externe aigu. Antennes courtes, de onze articles, les trois derniers formant une massue en losange, extrêmement serrés l'un contre l'autre et paraissant soudés; le premier article à peine épaissi, le troisième le plus long de tous, 4-6 petits, coniques, 7 et 8 un peu plus larges; reçus dans des sillons prosternaux profonds. Prosternum grand, convexe sur la ligne médiane, à côtés rac-

*S. monticola.*

Antenne.

courcis, à bord antérieur élargi en courbe très légèrement rentrante, masquant ainsi les parties de la bouche. Mésosternum large, convexe, creusé de fossettes pour recevoir les fémurs intermédiaires. Métasternum grand, convexe, muni également de fossettes. Épipleurés inclinés, à fossettes abruptes pour recevoir l'extrémité des fémurs postérieurs.



*S. toamasinae*. Patte postérieure.

Pattes courtes, larges, robustes; fémurs très élargis, de forme ovale, anguleux à la partie postérieure, profondément sillonnés pour recevoir le tibia qui disparaît presque en entier dans le sillon; tibias légèrement anguleux sur leur arête externe près du genou; tarses à premier article aussi long que les suivants réunis; les ongles m'ont paru simples. Abdomen de cinq segments, le premier et le cinquième plus de deux fois aussi longs que les intermédiaires; saillie intercoxale large et droite à son bord antérieur; plaques abdominales confondues avec le bord postérieur des fossettes fémorales, ou limitées par une petite ligne tout près de ce rebord; dernier segment abdominal denticulé à l'extrémité postérieure (au moins chez *S. monticola*).

Les espèces malgaches de ce genre (dont une seule espèce a été récemment décrite) sont toutes d'un noir luisant en dessus.

**S. punctatum** Weise. — Hémisphérique, luisant, noir en dessus, à pubescence courte et rare sur le corselet, glabre sur les élytres. Tête noire ♀ ou avec la partie antérieure du front, l'épistome et le labre bruns, à ponctuation grosse, assez dense et très superficielle, à pubescence obsolète. Corselet transversal, un peu plus étroit sur les bords que sur la ligne médiane, à côtés droits, un peu rétréci en avant, sinué à la base qui est rebordée et légèrement lobée au niveau de l'écusson; mat, à ponctuation assez grosse et superficielle surtout dans la moitié antérieure à pubescence courte, fine et rare, plus visible le long des côtés. Écusson noir, triangulaire. Élytres arrondis aux épaules, régulièrement convexes; à gros points très écartés, plus denses à la base et le long du bord externe. Prosternum triangulaire, mat, finement et densément ponctué, coupé droit postérieurement. Mésosternum en forme de bande étroite, lisse; métasternum grand, à partie avancée antérieure large, un peu relevée sur les bords, avec une ligne transversale enfoncée au-devant du prolongement intercoxal et une autre en arc de cercle au-dessus des hanches; lisse, avec un groupe de quatre ou cinq gros points de chaque côté de la ligne médiane, au-dessus du bord interne des hanches. Premier seg-

ment ventral grand au milieu, en bande étroite sur les côtés, sur lesquels empiètent les fossettes fémorales; prolongement intercoxal large, finement pointillé, avec quelques gros points; segments 2-4 transversaux, presque lisses; 5<sup>e</sup> segment finement et densément ponctué, avec de petites saillies qui lui donnent un aspect corrodé; ponctuation plus forte sur les bords; pubescence rare et assez longue. Pattes courtes, d'un brun noir, avec les hanches plus claires ♀ ou entièrement rousâtres ♂. Épipleures en gouttière profonde pour recevoir les fémurs postérieurs, prolongés jusqu'au niveau de la base du 5<sup>e</sup> segment ventral. — Long. : 1,5-1,8 mill.

Montagne d'Ambre; Nossibé

La description de M. Weise me semble se rapporter parfaitement aux exemplaires de la montagne d'Ambre.

Je rapporte, à cette espèce, un individu beaucoup plus petit (1 mill.), à dessous entièrement roux, à segment anal moins fortement ponctué, que j'ai capturé à Nossi-bé (var. **nossibeum**, nov.).

**S. toamasinae**, n. sp. — De même taille et de même forme que le précédent. Tête à ponctuation plus grosse et surtout à longue pubescence jaune qui le distingue de toutes les autres espèces. Corselet un peu rétréci sur les côtés qui sont droits, finement rebordé à la base; à ponctuation forte sur le bord antérieur et sur les côtés, composée de points gros et superficiels qui disparaissent vers le milieu de la base; pubescence longue et clairsemée. Écusson noir triangulaire. Élytres arrondis aux épaules, un peu plus larges que le corselet à la base, à ponctuation uniforme composée de points gros et superficiels. Dessous noir. Prosternum et mésosternum semblables à ceux de l'espèce précédente. Métasternum avec quelques gros points épars, la partie antérieure avec un rebord obsolète. Dernier segment ventral finement et très densément pointillé, à pubescence assez longue et grisâtre le long du bord postérieur. Pieds noirs avec les deux paires antérieures rousses ♂. — Long. : 1,8 mill.

Tamatave (ex Donckier).

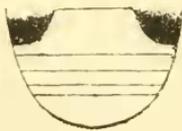
Cette espèce est extrêmement voisine de *S. punctatum* Weise, dont la distinguent la pubescence de la tête, la ponctuation du métasternum et celle des élytres qui est plus uniforme, ainsi que la couleur des pattes chez les ♂.

**S. Decorsei**, n. sp. — Facile à distinguer du *S. monticola* (auquel il ressemble énormément), par sa taille près de moitié plus petite. Tête à ponctuation grosse et écartée, noire ♀ avec la partie antérieure du

front, le labre et l'épistome roux ♂; à poils fins, courts et clairsemés. Corselet à gros points espacés, régulièrement répandus sur toute la surface, non rebordé à la base ni sur les côtés; angles postérieurs un peu plus aigus que chez le *S. monticola*. Écusson lisse. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, à angles huméraux arrondis, très convexes, d'un noir luisant, en courbe régulière jusqu'à l'extrémité, à ponctuation plus fine et plus superficielle que celle du corselet, marquée surtout à la base. Dessous d'un noir brun, plus clair sur le prosternum et l'extrémité du ventre qui passent au roussâtre chez les ♂. Prosternum mat, finement ridé. Mésosternum très transversal. Métasternum grand, lisse, non sillonné. Premier segment ventral lisse ainsi que tous les autres segments, y compris le dernier qui est presque glabre. Épipleures régulièrement incurvées en dessous sans former un sillon à angle droit. Pattes noires, avec les tibias et tarsi roux ♀ ou entièrement rousses ♂. — Long. : 1,5 mill.

Plateau de l'Androy, région d'Ambovombé (*Decorse*, coll. du Muséum de Paris).

**S. monticola**, n. sp. — La plus grosse des espèces malgaches. Forme des précédentes. Tête fortement ponctuée, avec le labre et l'épistome presque lisses. Corselet à ponctuation formée de points gros et superficiels, peu serrés, uniforme sur toute la surface; indistinctement rebordé à la base, avec quelques poils très fins sur les côtés; angles postérieurs droits, les antérieurs arrondis; côtés presque droits, finement rebordés. Écusson noir, lisse. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, régulièrement arrondis, à calus huméral petit légèrement saillant; ponctuation beaucoup plus fine et plus superficielle que celle du corselet. Prosternum mat, ridé, presque rugueux. Mésosternum très transversal, mat. Métasternum grand, luisant, lisse, partie antérieure élevée et nettement rebordée; muni d'un sillon obsolète et de rides extrêmement fines sur les côtés. Premier segment ventral



conformé comme chez les espèces précédentes, à saillie intercoxale grande, lisse au lieu d'être finement pointillé comme chez le précédent; segments intermédiaires courts presque lisses; dernier segment muni de rides très fines avec quelques poils courts et espacés sur toute sa surface, sans poils plus long au bord postérieur qui, au microscope, m'a paru finement denticulé. Épipleures d'abord horizontaux, puis brusquement inclinés en bas, formant ainsi une rainure presque à angle droit.

dans le fond. Pattes noires ou avec les tibias et les tarses d'un roux vif. — Long. : 2,5-2,8 mill.

Montagne d'Ambre!, en battant des amas de feuilles.

## TABLEAU DES ESPÈCES.

- |                                                                                                                                                                                                                                          |                     |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------|
| 1. Métasternum présentant de chaque côté de la ligne médiane un groupe de gros points enfoncés, lisse sur le reste de la surface.....                                                                                                    | <b>punctatum</b>    | Weise  |
| — Métasternum entièrement lisse ou avec quelques points petits, peu nombreux et épars.....                                                                                                                                               |                     | 2.     |
| 2. Corselet à ponctuation grosse, presque rugueuse sur les côtés, très nette au bord antérieur, obsolète sur le disque et le milieu de la base; tête couverte de poils longs; saillie métasternale non saillante, obsolètement rebordée. |                     |        |
| .....                                                                                                                                                                                                                                    | <b>toamasinae</b> , | n. sp. |
| — Corselet à ponctuation grosse, uniforme sur toute sa surface; tête à poils fins et épars; saillie métasternale saillante, semblant recouvrir la base du mésosternum, à rebord très net.....                                            |                     | 3.     |
| 3. Taille très petite : 4,5 mill.; épipleures recourbés en arc de cercle régulier en dessous (sud de l'île)....                                                                                                                          | <b>Decorsei</b> ,   | n. sp. |
| — Taille plus grande : 2,7 mill.; épipleures horizontaux à leur partie interne, puis brusquement inclinés en bas (montagne d'Ambre).....                                                                                                 | <b>monticola</b> ,  | n. sp. |

2. Gen. **Pharoscymnus** Bedel.

Composé de petites espèces arrondies et pubescentes, à antennes de dix articles, ce genre est répandu dans l'ancien monde et l'Afrique australe. Les ongles sont simples et grêles, les plaques abdominales sont incomplètes. Il n'avait pas, jusqu'ici, été signalé de Madagascar où les espèces sont cependant assez nombreuses. M. Weise en a décrit récemment une espèce et j'en donne ci-dessous quelques autres. J'ai cru devoir séparer en plusieurs espèces les individus à taches claires sur les élytres; peut-être avec de plus nombreux matériaux arrivera-t-on à les réunir, l'espèce la plus répandue, *P. madegassus* Weise n'ayant présenté des différences assez considérables de couleur et de pubescence, avec tous les intermédiaires.

**P. Atropos**, n. sp. — Hémisphérique et entièrement d'un noir profond. Tête mate, à ponctuation fine et peu dense; épistome droit au bord antérieur, large, arrondi aux angles antérieurs cachant complète-

ment le labre; antennes et palpes roussâtres. Corselet en ogive large à la base, fortement échancré en avant, à côtés à peu près droits, parallèles avec les angles antérieurs fortement arrondis, les postérieurs mieux marqués; ponctuation formée de points assez gros, superficiels et épars; pubescence grise, longue et peu dense. Écusson petit. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité, luisants, presque glabres, avec quelque poils à la base le long du bord externe; ponctuation plus fine que celle du corselet, plus marquée à la base et le long du bord latéral qui est pourvu d'un rebord étroit prolongé jusqu'à l'angle sutural. Prosternum finement ridé, en carré un peu allongé, muni de deux carènes peu élevées dont l'intervalle forme un sillon à fond arrondi. Mésosternum environ deux fois aussi large que long, élargi à la partie antérieure qui est très légèrement concave, droit à la partie postérieure où il est séparé du mésosternum par une fine ligne à peine visible; lisse au milieu, finement ridé sur les côtés. Mésternum grand, convexe, non sillonné, marqué de points gros, superficiels et épars. Premier arceau ventral à saillie intercoxale droite à son extrémité, lisse, déprimé sur les côtés; les trois segments suivants transversaux, étroits, ponctués, le dernier segment avec une échancrure en demi-cercle à l'extrémité. Épipléures prolongés jusqu'à l'angle sutural, pubescents, concaves, un peu aplatis à la base pour loger l'extrémité des fémurs intermédiaires et avec une dépression peu profonde, et à bords inclinés en face du 1<sup>er</sup> segment ventral pour loger l'extrémité des fémurs postérieurs. Pieds noirs, avec l'extrémité des tibias antérieurs et tous les tarsi d'un jaune clair; fémurs avec un large sillon sur toute leur partie inférieure. — Long. : 2,2 mill.

Madagascar, sans localité précise (coll. Borel), un seul exemplaire.

**P. eburifer**, n. sp. — En ovale court, peu convexe. Tête grosse, à ponctuation obsolète, à pubescence rare, plus visible sur l'épistome, à front large; yeux verticalement ovales, petits; noire avec les antennes et les palpes roux. Corselet noir, luisant, à peine sinué et rebordé au milieu de la base, rétréci en avant, à côtés arrondis, à ponctuation obsolète, à pubescence d'un gris jaunâtre assez dense et médiocrement longue. Écusson petit, noir, lisse. Élytres plus larges que le corselet à la base, en ovale court, arrondis aux épaules, presque parallèles jusqu'au deux tiers de la longueur, rétrécis en ogive large à partir de ce point jusqu'à l'extrémité; munis d'un rebord horizontal partant de l'épaule, légèrement élargi jusqu'à la moitié de la longueur, rétréci ensuite jusqu'à l'angle apical; glabres sur le disque avec quelques poils

rare à la base le long du bord externe; ponctuation superficielle mais grosse et dense, beaucoup plus fine au niveau des taches claires; noirs avec quatre taches d'un jaune vif (1,1): tache 1 régulièrement arrondie, un peu transversale, étendue depuis la base qu'elle ne touche pas tout à fait jusqu'au tiers de la longueur environ, à peu près droite à son bord postérieur, couvrant à peu près les deux tiers de la largeur, deux fois plus rapprochée du bord externe que de la suture, légèrement en relief; tache 2 plus petite, étendue des deux tiers au septième de la longueur, couvrant environ les trois cinquièmes de la largeur, aussi éloignée de la suture que du bord externe, à peu près droite au bord antérieur, arrondie au bord postérieur. Prosternum légèrement rétréci en arrière, concave longitudinalement, non caréné, finement rugueux. Mésosternum aussi long que large à la partie médiane, un peu rétréci d'avant en arrière, droit à ses bords antérieur et postérieur, à ponctuation fine et superficielle. Métasternum grand, légèrement convexe, avec un fin sillon médian, ponctué comme le mésosternum. Premier arceau ventral finement ponctué; plaques abdominales en arc de cercle touchant presque le bord postérieur de l'arceau non confondues avec lui. Épipleurés prolongés en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, presque plans. Pieds noirs avec les tibias et les tarsi roux. — Long. : 2,8 mill.

Collection Borel, un seul exemplaire sans localité précise.

Cette espèce et la précédente ont un faciès un peu différent des autres et pourraient, à cause de leurs élytres presque glabres, former un sous-genre distinct (subg. **Gymnopharus**, nov.).

**P. ovalis**, n. sp. — En ovale court, assez fortement et régulièrement convexe, pubescent. Tête grosse, noire, à pubescence rare, à gros points très superficiels formant de fines rides par leur réunion; yeux petits, arrondis; palpes et antennes roussâtres. Corselet largement arrondi et finement rebordé à la base, les côtés en ligne courbe faible, s'élargissant en avant jusqu'aux deux tiers, puis arrondis en courbe plus accusée en se rétrécissant, à angles antérieurs presque droits, les postérieurs obtus; noir, à pubescence assez peu dense, mais bien nette; finement alutacé. Écusson petit, noir. Élytres de la largeur du corselet à la base, s'élargissant en courbe faible jusqu'au deux tiers, rétrécis de là en ogive large à l'extrémité; repli étroit, parallèle. Dessus finement alutacé, à pubescence semblable à celle du corselet; noirs avec deux points d'un jaune pâle: le premier situé au premier quart de la longueur, en carré transversal, un peu plus rapproché du bord externe que de la suture, en arrière, et en dedans du calus huméral qui est

petit et peu saillant; le deuxième à peu près de même forme et de même grosseur, aux trois quarts de la longueur, aussi éloigné du bord latéral que de la suture. Dessous noir. Prosternum en carré allongé, légèrement convexe, lisse. Mésosternum élargi en avant, droit à ses bords antérieur et postérieur. Métasternum grand, convexe, sans sillon, lisse, ainsi que le mésosternum. Arceaux ventraux finement alutacés; plaques abdominales en arc de cercle se confondant avec le bord postérieur de l'arceau. Pieds d'un brun foncé avec les tarses plus clairs. Épipleures fortement inclinés. — Long. : 2,2 mill.

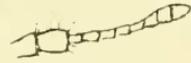
Ambohimitombo (F. Major. Coll. de Tring).

Sa forme ovale, le dessous entièrement lisse, le dessus presque mat à pubescence rare; me le font considérer comme une espèce distincte.

**P. antsiranae**, n. sp. — Hémisphérique; noir luisant en dessus, d'un noir brun en dessous. Tête noire ♀ ou jaune ♂, à ponctuation très fine, espacée et superficielle. Antennes et palpes clairs. Corselet indistinctement rebordé à la base, à côtés presque régulièrement arrondis, à ponctuation très fine et très superficielle, à pubescence courte et rare; d'un noir luisant. Écusson très petit, noir, triangulaire. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, à angle huméral très marqué, régulièrement arrondis de la base à l'extrémité, ayant au milieu leur plus grande largeur, à repli très étroit et uniforme jusqu'à l'extrémité, avec quelques points très fins et très superficiels, à pubescence rare courte et uniforme; noirs, à deux taches ponctiformes d'un jaune clair: la première en dedans et en arrière du calus huméral qu'elle touche par sa partie antéro-externe, plus rapprochée du bord externe que de la suture, au quart antérieur de la longueur; la seconde aux trois quarts de la longueur, également éloignée de la suture et du bord externe. Prosternum en carré transversal, droit aux bords antérieur et postérieur, faiblement convexe, ponctué, ridé. Mésosternum transversal, très faiblement concave en avant, séparé du métasternum par une fine ligne obsolète; ce dernier grand, à ponctuation formée de gros points très serrés et très superficiels ainsi que sur le mésosternum et sur la saillie intercoxale du premier segment ventral. Plaques abdominales en arc de cercle joignant le bord postérieur de l'arceau; segments ventraux à ponctuation obsolète, à pubescence jaunâtre. Épipleures légèrement inclinés, finement ridés, pubescents. Pieds d'un brun noir, à tarses plus clairs. — Long. : 1,5 mill.

Antsirana!, en battant des plantes basses sur le bord de la mer, près du cimetière.

**P. madegassus** Weise. — Hémisphérique. Tête grosse, noire ou brune, avec le labre et la partie antérieure de l'épistome plus claire, à ponctuation fine et peu dense, plus visible que dans l'espèce précédente; labre garni de longs poils à sa partie antérieure; antennes et palpes roux. Corselet largement arrondi et non rebordé à la base, à côtés faiblement arrondis, à peine rétréci en



*P. madegassus*  
Weise. Antenne.

avant; à ponctuation fine et superficielle, plus dense sur les côtés; à pubescence jaunâtre assez fournie; noir. Écusson petit, noir, lisse, en triangle équilatéral. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, régulièrement arrondis jusqu'à l'extrémité, à repli généralement large et horizontal, parfois plus étroit et incliné, un peu dilaté aux épaules; noirs, avec deux taches d'un jaune clair, parfois rougeâtre,



assez grosses, situées comme dans les espèces voisines, mais avec la tache antérieure placée à égale distance de la suture et du bord latéral, et la postérieure plus grosse; ces taches varient d'ailleurs d'étendue; ponctuation fine et superficielle; pubescence très

nette. Dessous variant du noir au brun roussâtre avec les pieds (y compris les fémurs) entièrement roux. Prosternum légèrement transversal, ponctué. Méso et métasternum à gros points plus espacés que dans l'espèce précédente. Plaques abdominales conformées de même.

Cette espèce est extrêmement variable comme taille, ponctuation et pubescence. Les exemplaires de la montagne d'Ambre sont plus mats, à pubescence plus fournie, à repli plus large; au contraire, ceux pris à Ambohimombo (*F. Mayor*, Musée de Tring) comme ceux récoltés par M. Alluaud dans la forêt Tanala) sont plus luisants, à repli étroit, à taches plus grosses et rougeâtres (var **distinguentus**, nov.). Mais on trouve en même temps dans ces localités des exemplaires formant passage avec le type. Les pieds sont toujours roux. — Long. : 1,8-2,5 mill.

Semble répandu dans toute l'île : montagne d'Ambre!, commun; baie d'Antongil (*Mocquerys*); Ambovombé (*Decorse*); Ambohimombo (*F. Mayor*); forêt Tanala (*Alluaud*); Tamatave; Ambositra; Nossi-bé.

Le *P. quadristillatus* Muls., du Cap, dont je dois un exemplaire à la générosité du Dr Martin, se distingue de cette espèce par la forme plus courte, les élytres se terminant en courbe bien plus large, par la longue pubescence grise, par la forme des plaques abdominales.

**P. obscuripes**, n. sp. — Hémisphérique, un peu plus convexe que le précédent auquel il ressemble beaucoup. Tête noire, à ponctuation fine et peu dense, semblable à celle de *P. madegassus*. Corselet de